

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES OBSTACLES RENCONTRÉS PAR LES JOEUSES DE HOCKEY SUR  
GLACE DE HAUT NIVEAU AU QUÉBEC AU FIL DE LEUR CARRIÈRE  
SPORTIVE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

NURIA JEANNERET

SEPTEMBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier sincèrement les incroyables athlètes ayant accepté de me rencontrer dans le cadre de ce travail de mémoire. Nos discussions ont été riches et passionnantes. Votre détermination et votre force de caractère sont inspirantes.

Je tiens ensuite à remercier mon extraordinaire directrice, Isabelle Courcy, qui m'a guidée et accompagnée avec compétence et bienveillance tout au long de mon parcours à la maîtrise. Sa disponibilité, sa patience, ses conseils ainsi que les opportunités qu'elle m'a offertes ont été d'une valeur inestimable. Pour cela et plus encore, je lui suis infiniment reconnaissante.

Merci aussi à mes parents. À mon père, Didier, qui a toujours cru en moi, dont l'humour m'a souvent permis de décompresser et dont le soutien a été indispensable. À ma mère, Carole, qui m'a transmis sa détermination et qui, de là-haut, m'a assurément toujours à l'œil.

Finalement, je souhaite aussi remercier les personnes qui, chacune à leur manière, stimulent ma pensée et embellissent mon quotidien de tout près ou de plus loin. Ces merveilleux êtres sont Anne-Julie, Caroline, Charlotte, Claire, Diana, Émilie, l'équipe du centre de recherche Interactions, Frédérique, Jean, Jean-Baptiste, Sandra, Victoire et Victoria. Merci d'être chacun-e de vous.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION .....	10
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE .....	13
1.1 Les obstacles rencontrés par les femmes dans le sport de haut niveau .....	14
1.1.1 Le sport comme espace stratifié en fonction du genre.....	14
1.1.2 Les perceptions et les représentations genrées.....	16
1.2 L'expérience des femmes dans le monde sportif.....	19
1.2.1 L'expérience des femmes dans les structures sportives.....	20
1.2.2 L'intériorisation des représentations sociales genrées limitant la performance sportive.....	22
1.2.3 L'expérience des sportives dans des disciplines de tradition masculine.....	23
1.2.4 La gestion de « la féminité » par les athlètes de haut niveau.....	24
1.2.5 L'étude des carrières féminines dans l'univers sportif masculin.....	26
1.3 Les parcours des joueuses de hockey sur glace.....	27
1.3.1 Le mythe de la fragilité féminine et l'altérisation de la pratique des joueuses de hockey.....	28
1.3.2 L'adolescence comme période clé pour les joueuses de hockey .....	30
1.3.3 Les obstacles à la pratique du hockey sur glace pour les femmes à haut niveau .....	31
1.4 Questions de recherche .....	35
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE .....	38
2.1 Le concept de carrière déviante .....	38

2.2	La perspective des rapports sociaux de sexe .....	40
2.3	La matérialisation des rapports sociaux de sexe dans la sphère sportive .....	42

### CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE.....	43
3.1 Volet quantitatif.....	44
3.1.1 Description du questionnaire.....	44
3.1.2 Population à l'étude et caractéristiques de l'échantillon.....	45
3.1.3 Le choix des variables.....	46
3.1.4 Analyses et hypothèses .....	50
3.1.5 Choix des tests statistiques utilisés .....	53
3.2 Volet qualitatif.....	54
3.2.1 Méthode de collecte des données par entretiens semi-dirigés .....	54
3.2.2 Stratégie d'échantillonnage et de recrutement .....	55
3.2.3 Déroulement des entretiens .....	57
3.2.4 Traitement et analyse des données.....	58
3.3 Deux volets complémentaires.....	58

### CHAPITRE IV

RÉSULTATS QUANTITATIFS .....	60
4.1 Les Canadien·ne·s et le sport .....	60
4.1.1 Un intérêt modéré pour le sport .....	61
4.1.2 L'engagement dans le sport organisé.....	61
4.1.3 Une socialisation au sport genrée.....	66
4.2 Les opinions envers les femmes et le sport .....	67
4.2.1 Les opinions au sujet du sport féminin .....	67
4.2.2 Les opinions au sujet des athlètes femmes.....	70
4.3 L'engagement dans le sport et les scores d'opinions au sujet des femmes et du sport .....	73
4.3.1 L'engagement dans le sport et les opinions sexistes au sujet du sport féminin .....	74
4.3.2 L'engagement dans le sport et les opinions défavorables au sujet des athlètes femmes.....	74
4.4 Attitudes genrées envers les disciplines sportives.....	75
4.4.1 Les disciplines préférées des Canadien·ne·s .....	75
4.4.2 La place du hockey sur glace .....	76

4.5	Les opinions envers les femmes et le sport, l'engagement dans le sport organisé et les attitudes envers le hockey sur glace.....	78
4.6	Principaux constats .....	80

## CHAPITRE V

RÉSULTATS QUALITATIFS .....	85	
5.1	Le contexte familial de l'entrée en carrière .....	86
5.1.1	Une famille active, mais parfois réticente envers la pratique du hockey	87
5.1.2	Des garçons comme compagnons de jeu .....	88
5.1.3	Des modèles masculins .....	89
5.2	Le parcours dans le hockey mineur masculin .....	90
5.2.1	Faire sa place en tant que fille parmi les garçons.....	90
5.2.2	Les relations avec les entraîneurs.....	92
5.2.3	Le début du sentiment de pression à performer .....	94
5.3	Le passage au hockey féminin.....	95
5.3.1	L'introduction du jeu avec contact comme élément déclencheur .....	95
5.3.2	L'intégration à une équipe féminine .....	95
5.4	Le parcours dans le hockey universitaire comme entrée dans la pratique de haut niveau .....	97
5.4.1	L'évidence de l'université.....	97
5.4.2	« On avait tout ».....	98
5.4.3	Les appréhensions à passer du hockey universitaire à la Ligue Canadienne.....	99
5.5	Le parcours au haut niveau dans la Ligue Canadienne de Hockey Féminin ...	100
5.5.1	L'absence de salaire et les difficultés d'articulation avec l'emploi .....	101
5.5.2	Une prise en charge partielle des soins médicaux.....	102
5.5.3	Le quotidien des joueuses membres de l'équipe nationale .....	103
5.5.4	Le manque de prise au sérieux des joueuses de hockey de haut niveau	104
5.5.5	« Plus qu'une équipe de hockey ».....	105
5.6	La sortie et l'après-carrière.....	106
5.6.1	Une forme d'épuisement et la volonté d'avoir un rythme de vie plus équilibré .....	107
5.6.2	La volonté d'avancer dans la carrière non sportive .....	108
5.7	Perspectives pour le futur du hockey féminin .....	109
5.7.1	Des salaires décents et un encadrement médical.....	110
5.7.2	La nécessité de rendre visible le hockey féminin.....	112

5.8 Des parcours ponctués de périodes de tension .....	113
CHAPITRE VI	
DISCUSSION .....	115
6.1 Une socialisation primaire facilitant l'entrée en carrière.....	116
6.2 D'outsider à membre du groupe déviant : une raréfaction des obstacles .....	117
6.3 Les coûts de l'engagement au haut niveau .....	119
6.4 L'imbrication des différentes sphères et l'évolution d'un « mode de vie » ....	120
6.5 Le manque de considération de la pratique des joueuses de hockey de haut niveau .....	123
CONCLUSION .....	125
APPENDICE A Questionnaire utilisé par l'Angus Reid Institute (2015) .....	128
APPENDICE B Appel à participation diffusé sur les réseaux sociaux .....	134
APPENDICE C Formulaire d'information et de consentement envoyé aux participantes .....	135
APPENDICE D Grille d'entretien .....	139
APPENDICE E Document d'entrevue .....	146
APPENDICE F Exemple d'un résumé d'entrevue .....	147
BIBLIOGRAPHIE .....	149

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Représentation féminine au sein des postes selon l'année .....	16
Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon .....	46
Tableau 3.2 Caractéristiques des participantes .....	55
Tableau 4.1 Niveau d'intérêt pour le sport selon le sexe .....	61
Tableau 4.2 Engagement dans le sport organisé selon le sexe .....	62
Tableau 4.3 Engagement dans le sport organisé selon l'âge et le sexe .....	64
Tableau 4.4 Engagement dans le sport organisé selon les autres caractéristiques sociodémographiques .....	65
Tableau 4.5 Engagement dans le sport organisé pendant l'enfance et à l'âge adulte selon le sexe .....	66
Tableau 4.6 Opinions au sujet du sport féminin .....	68
Tableau 4.7 Opinions au sujet du sport féminin selon le sexe .....	69
Tableau 4.8 Opinions au sujet du sport féminin selon les autres caractéristiques sociodémographiques .....	70

Tableau 4.9 Opinions au sujet des athlètes femmes.....	71
Tableau 4.10 Opinions au sujet des athlètes femmes selon le sexe .....	71
Tableau 4.11 Opinions au sujet des athlètes femmes selon les autres caractéristiques sociodémographiques.....	73
Tableau 4.12 Engagement dans le sport et opinions au sujet du sport féminin .....	74
Tableau 4.13 Engagement dans le sport et opinions au sujet des athlètes femmes ....	75
Tableau 4.14 Les trois disciplines préférées selon le sexe des enfants et celui des répondant·e·s.....	76
Tableau 4.15 Fréquence de sélection du hockey sur glace selon le sexe des enfants et celui des répondant·e·s.....	77
Tableau 4.16 Attitude envers le hockey sur glace et opinions au sujet du sport féminin .....	78
Tableau 4.17 Attitude envers le hockey sur glace et opinions au sujet des athlètes femmes .....	79
Tableau 4.18 Attitude envers le hockey sur glace et engagement dans le sport .....	80

## RÉSUMÉ

Les athlètes femmes de haut niveau sont inégalement traitées par rapport à leurs homologues masculins, en particulier lorsqu'elles s'inscrivent dans des disciplines traditionnellement masculines. Face à ce constat, nous avons décidé de nous intéresser aux parcours de joueuses de hockey de haut niveau au Québec. La question qui constitue la toile de fond de ce travail est : comment les joueuses de hockey sur glace de haut niveau composent avec les obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière sportive ? Un cadre théorique original composé du concept de carrière et de la perspective des rapports sociaux de sexe a été choisi afin d'appréhender ces obstacles comme des manifestations des inégalités de sexe qui traversent, structurent la sphère sportive et ont un impact sur l'accès des femmes au sport et sur sa pratique.

Dans le but de connaître le contexte idéologique dans lequel les sportives évoluent au Canada, des analyses secondaires de données quantitatives concernant les femmes et le sport ont été réalisées. Les résultats montrent qu'environ un tiers de la population canadienne exprime des opinions sexistes envers le sport féminin et que les filles sont peu encouragées à pratiquer le hockey sur glace. Afin de comprendre quels sont les obstacles que les hockeyeuses rencontrent au fil de leur carrière et comment elles les surmontent, des entrevues ont été effectuées avec 10 joueuses et anciennes joueuses de hockey de haut niveau au Québec. L'analyse des récits de leurs trajectoires a permis de montrer que le type d'obstacles évolue au cours de leur parcours. À leurs débuts, des obstacles d'ordres interpersonnels ponctuent leur pratique en équipe masculine. À leur entrée dans le hockey professionnel, les obstacles rencontrés sont avant tout d'ordre matériel. Par ailleurs, la quête de légitimité et le manque de reconnaissance s'inscrivent en toile de fond de la quasi-totalité de leur carrière.

Ce mémoire confirme les constats des travaux critiques sur les femmes athlètes de haut niveau dans des sports traditionnellement masculins et contribue, grâce à une méthodologie originale, à mieux comprendre les obstacles auxquels sont confrontées les joueuses de hockey de haut niveau au Québec au fil de leur carrière sportive.

Mots clés : sport de haut niveau, inégalités entre les femmes et hommes dans le sport, femmes dans le hockey sur glace, femmes dans le sport de haut niveau, carrière sportive, rapports sociaux de sexe, attitude, opinion, socialisation, carrière déviante

## INTRODUCTION

Dans le sport comme dans les autres sphères sociales, les femmes sont généralement en situation défavorable par rapport à leurs homologues masculins pour une même discipline et à un niveau comparable. L'histoire de l'émergence du sport et des disciplines sportives montre d'ailleurs comment les femmes en ont été longtemps exclues (Defrance, 2011). De Coubertin (1910), au début du 20<sup>e</sup> siècle encore, affirmait que la pratique du sport par les femmes devait être condamnée pour des raisons médicales, esthétiques et parce qu'elle menaçait la féminité. De plus, elle mettrait en danger la possibilité pour elles de devenir mères. Dans un tel contexte, la pratique sportive des femmes vient bousculer l'ordre de genre établi et la sphère sportive devient alors un espace de contestation des normes sociales.

L'étude du sexisme et des discriminations envers les femmes du milieu sportif n'est pas quelque chose de nouveau. Le monde sportif est reconnu comme un lieu de construction, de valorisation et de reproduction de la masculinité, en particulier dans sa forme hégémonique (Connell, 1995). Différents travaux empiriques ont documenté les parcours des femmes athlètes de haut niveau dans de multiples disciplines de tradition masculine en présentant les obstacles auxquels elles font face. Cependant, force est de constater que la question de l'expérience particulière des joueuses de hockey sur glace de haut niveau au Québec ne fait pas l'objet de travaux récents.

Historiquement, l'introduction du tournoi féminin du hockey sur glace aux Jeux olympiques de Nagano en 1998, marque une hausse de la visibilité pour les joueuses d'élite. La qualité des affrontements, particulièrement entre les Canadiennes et les Américaines, a permis au grand public de se familiariser avec l'image d'athlètes

femmes produisant des performances de haut niveau dans un sport traditionnellement reconnu comme masculin. Cependant, la différenciation des règlements (port obligatoire du protecteur facial et prohibition des mises en échec complètes) continue à altérer la pratique féminine du hockey et à perpétuer le mythe de la fragilité féminine. Ces représentations sociales contribuent à alimenter l'idée selon laquelle le hockey sur glace est un sport masculin, laquelle participe à son tour à justifier le maintien des conditions de pratiques difficiles des joueuses de hockey de haut niveau.

Le contexte québécois contemporain se révèle par ailleurs particulièrement intéressant. L'introduction d'une forme de salarisation dans la Ligue Canadienne de Hockey Féminin (LCHF) en 2017 semblait prédire un tournant dans la considération des joueuses de hockey de haut niveau. Cependant, l'annonce de la faillite de la LCHF en mai 2019 est venue couper court au mouvement de professionnalisation des conditions de pratiques des joueuses québécoises qui semblait s'être amorcé. La saison 2019-2020 a été marquée par l'absence de ligue dans laquelle les meilleures joueuses au monde pouvaient évoluer, mais également par la création d'une association de joueuses travaillant à faire reconnaître leur statut d'athlètes professionnelles, la *Professional Women's Hockey Players Association* (PWHPA). La reconnaissance des discriminations dont sont l'objet les athlètes femmes, sur la base de leur sexe, constitue le point de départ d'un mouvement de collectivisation des revendications des joueuses de hockey sur glace de haut niveau en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, et d'une médiatisation de leurs enjeux. C'est précisément dans ce contexte que s'inscrit la rédaction de ce travail de mémoire.

Cette recherche s'intéresse aux obstacles rencontrés par les joueuses de hockey sur glace au cours de leur carrière sportive. Qu'ils soient structurels ou liés aux représentations sociales, ils constituent des révélateurs des inégalités entre les hommes et les femmes dans la sphère sportive, et contribuent à l'exclusion des athlètes femmes de cette dernière. En ce sens, il est important de documenter et

d'analyser l'expérience des joueuses de hockey de haut niveau, tout en l'inscrivant dans un contexte idéologique particulier. La reconnaissance de ces inégalités genrées est une étape nécessaire dans la lutte contre ces dernières.

Le premier chapitre constitue la problématique du travail. En passant par une recension des écrits concernant d'une part, les obstacles touchant les femmes dans le sport de haut niveau et d'autre part, l'expérience des femmes dans le monde sportif, et plus particulièrement dans le hockey sur glace, le chapitre se conclut par la formulation des questions de recherche qui conduiront ce mémoire. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique retenu pour ce travail : la perspective des rapports sociaux de sexe et le concept de carrière. La méthodologie de la recherche est exposée dans le troisième chapitre. Il est sous-divisé en deux parties. La première traite du volet quantitatif et la seconde du volet qualitatif. Les chapitres 4 et 5 présentent respectivement les résultats quantitatifs et qualitatifs qui seront par la suite discutés au chapitre 6. Ce mémoire se terminera sur une réflexion générale à l'égard de notre démarche.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE

Dans ce chapitre, nous verrons comment plusieurs travaux empiriques, réalisés dans des contextes distincts, renseignent sur les difficultés et obstacles genrés auxquels les sportives sont confrontées. Ces derniers sont issus de la structure de genre qui produit et véhicule des représentations sociales sexistes et qui engendre des réalités matérielles défavorables pour les athlètes femmes. Ces différents obstacles ont des impacts concrets sur l'accès des femmes au sport et sur sa pratique. Le monde sportif est identifié comme un lieu de violence symbolique et de domination des hommes sur les femmes : « Ces sportives [pratiquant des sports de tradition masculine] transgressent les normes identitaires de genre en s'arrogeant le droit de s'approprier des attributs "normalement" inhérents au genre masculin » (Barbusse, 2016, p. 133) et y expérimentent par conséquent un sexisme quotidien. L'étude de l'expérience du sexisme par les femmes athlètes se révèle pertinente d'un point de vue social, car même s'il semble qu'on vive actuellement dans une période marquée par « un monde d'hybridation qui facilitera vraisemblablement la progression des femmes au sein de l'univers sportif » (Barbusse, 2016, p. 132), il subsiste de nombreuses inégalités entre les athlètes d'un calibre comparable, selon leur sexe. En ce sens, les deuxièmes et troisièmes parties de la recension des écrits seront consacrées à l'expérience des femmes dans le monde sportif et, plus précisément, aux parcours des joueuses de

hockey sur glace. Après avoir pris connaissance de la littérature existante, les questions de recherche pourront être formulées.

### 1.1 Les obstacles rencontrés par les femmes dans le sport de haut niveau

Des auteur·e·s se sont donc penché·e·s sur la question de l'incompatibilité présumée entre la pratique sportive et la féminité, qui induit une exclusion des femmes de l'univers sportif.

#### 1.1.1 Le sport comme espace stratifié en fonction du genre

Malgré une arrivée massive des femmes dans le monde sportif, domaine autrefois réservé uniquement aux hommes de la bourgeoisie, il est essentiel de souligner que les disciplines restent fortement sexuées. Defrance (2011) explique que, dès le départ, les différentes pratiques sportives connaissent un processus de stratification sociale. Certaines se voient appropriées par les élites (le golf, la voile), d'autres par la classe populaire. Certaines sont considérées d'emblée comme masculines (le soccer, le hockey sur glace) et d'autres comme féminines (la gymnastique, le patinage artistique). Concernant le dernier groupe, il paraît important de relever que les sports autorisés aux femmes sont ceux à vocation hygiéniste. Les discours médicaux sont mobilisés pour justifier l'exclusion des femmes de la plupart des sports : ces derniers risqueraient de porter atteinte à leurs fonctions reproductrices, considérées comme centrales à leur existence.

Au Québec, une enquête du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport de 2008 (Landry, 2008) présentait une forte répartition genrée des disciplines sportives, d'un point de vue strictement quantitatif. Certains sports n'ont presque que des adhérents, d'autres des adhérentes. La différenciation des pratiques selon le genre peut être associée à une forme de stratification horizontale. La différenciation sexuelle des sports et les représentations sociales qui y sont associées sont évidemment

étroitement liées : d'une part, les stéréotypes et représentations associés à une discipline peuvent constituer des éléments repoussoirs et des barrières à l'entrée dans la pratique ; d'autre part, le fait qu'une discipline soit pratiquée (quasi) exclusivement par un des deux sexes seulement entretient l'idée qu'elle lui est effectivement réservée. Il existe par ailleurs également une forme de stratification verticale dans le domaine sportif, en ce qui concerne le personnel encadrant d'une part et d'autre part du point de vue du degré d'implication des athlètes. Selon la même enquête (Landry, 2008), les postes liés au monde sportif reflètent un schéma classique de la division sexuelle du travail : plus les fonctions sont haut placées, prestigieuses et médiatisées, moins les femmes y sont représentées. Aussi, Defrance (2011) explique que les femmes sont mieux représentées dans les postes administratifs que dans les postes techniques. Il est cependant important de souligner que d'autres rapports sociaux ont également leur importance ici : en effet, il n'est pas possible d'évacuer les questions de classe ou d'origine ethnique dans cette division, même si elles ne constituent pas le point d'intérêt central ici. Certains résultats des enquêtes (Landry, 2008; Légaré et

Sports-Québec, 1999) du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport ont été mis sous forme de tableau (tableau 1.1) pour une meilleure lisibilité :

Tableau 1.1 Représentation féminine au sein des postes selon l'année

Représentation féminine au sein des postes selon l'année	1999	2008	Remarques
<b>Conseils d'administration</b>	24%	25%	Les femmes se retrouvent surtout dans les disciplines traditionnellement féminines et sont moins nombreuses dans le haut de la pyramide hiérarchique.
<b>Personnel permanent (rémunéré)</b>	56%	52%	Les femmes occupent très majoritairement des postes de soutien et se font rares dans les postes directeurs et absentes dans le marketing (tant en 1999 qu'en 2008)
<b>Officiel-le-s</b>	29%	28%	Dans le hockey sur glace, elles sont 2% en 1999 comme en 2008.
<b>Entraîneur-e-s</b>	12%	14%	La plupart des femmes exercent au niveau de l'initiation à la pratique.
<b>Athlètes, toutes disciplines confondues</b>	33%	33%	

De plus, même si les sportives amatrices sont de plus en plus nombreuses, elles se raréfient à mesure que le degré d'implication augmente : « La pratique sportive se féminise surtout lorsqu'elle ne nécessite pas d'avoir une licence » (Barbusse, 2016, p. 208). Defrance (2011, p. 39) affirme que la part des femmes pratiquant un sport de manière compétitive stagne à 25 % entre 1987 et 2002. Par ailleurs, elles sont extrêmement rares à pouvoir être athlètes à temps complet tout en maintenant une qualité de vie acceptable.

### 1.1.2 Les perceptions et les représentations genrées

Connell (1995) développe le concept de masculinité hégémonique et le définit comme la forme culturellement construite et idéalisée du masculin, qui met l'accent sur les liens prétendument existants entre la masculinité et la rudesse, la puissance, la performance, la résistance à la douleur, voire la violence. On comprend alors

pourquoi la pratique sportive compétitive peut être envisagée comme antagoniste à la féminité, stéréotypiquement associée à la douceur, la patience, la passivité et la docilité (Williams et Benett, 1975).

À un niveau plus empirique, Courcy et collègues (2006) ont envisagé le sport en tant qu'activité sociale et culturelle ainsi qu'en tant qu'espace de production et de reproduction des normes sociales, autrement dit, comme un lieu de débats idéologiques influençant la construction des rapports sociaux de sexe. En étudiant la perception d'adolescent·e·s québécois·e·s vis-à-vis des filles pratiquant des sports de tradition masculine, les auteures montrent que récemment encore et même parmi les jeunes, les stéréotypes sexués sont toujours prégnants. En effet, de nombreux·ses répondant·e·s considèrent que la pratique d'un sport « masculin » nuit à la féminité des sportives. Dans leur imaginaire, la fragilité féminine, la prise de masse musculaire et le risque de virilisation du comportement sont autant d'arguments justifiant l'exclusion des filles de certaines disciplines. Certain·e·s sont plus nuancé·e·s, mais relèvent cependant que la présence de contacts violents, la fréquence de l'entraînement, la pratique sportive en mixité et la conservation d'une allure « sportive » (donc prétendument masculine) sont tout de même des éléments qui constituent un frein à la participation des filles aux sports à tradition masculine, même si ces dernières doivent être libres de choisir la discipline qui les intéresse. Les auteures expliquent qu'il est possible de rendre visibles certains liens entre l'origine socio-économique des répondant·e·s et leur ouverture envers la participation des filles aux activités sportives « masculines ». En effet, les filles des milieux les plus populaires semblent vivre des relations plus inégalitaires que celles des familles plus aisées. Il est important de noter néanmoins que la plupart des enquêté·e·s rejette la sexuation des activités sportives. En ce sens, il est possible d'envisager le monde sportif comme un espace de contestation des représentations stéréotypées de la féminité ; même s'il constitue aussi un espace de reproduction de la masculinité hégémonique.

Dans une étude menée auprès de partisan·e·s de sport polonais·e·s, Jakubowska (2017) confirme les éléments soulevés par Courcy et collègues en 2006. Elle explique en effet que l'apparence physique, la confrontation à la violence et les transformations physiques (prise de masse musculaire) sont perçues comme des raisons d'écarter les femmes des activités sportives « masculines ». Son travail permet également d'ajouter les craintes pour la santé des athlètes femmes et les inquiétudes vis-à-vis des risques d'empêcher la maternité à la liste des justifications énoncées par les participant·e·s, non nécessairement sportif·ve·s.

Pour leur part, Klomsten et collègues (2005) ont demandé à des adolescent·e·s à quoi ressemblerait le corps féminin idéal, et son équivalent masculin. Il en ressort encore une fois que les caractéristiques relatives à la forme athlétique, à la force, à l'endurance et la musculature sont évoquées dans les descriptions du physique idéal masculin, tandis que les adjectifs en rapport à l'apparence et à la minceur sont propres aux descriptions des corps idéaux féminins. Les auteur·e·s précisent même que les jeunes filles pratiquant le soccer, discipline connotée comme étant plutôt masculine dans le contexte norvégien dans lequel se déroule l'étude, ne se distinguent pas de façon remarquable dans leurs réponses en ce qui concerne la valorisation des traits stéréotypés. Ce point indique que les participantes elles-mêmes peuvent contribuer à produire et entretenir les représentations sociales genrées et stéréotypées.

Ensuite, d'autres travaux sont allés plus loin en examinant comment ces stéréotypes genrés contribuent à reproduire un certain sexisme dans le monde sportif et participent à créer une réalité opprimante pour les athlètes pratiquant des disciplines traditionnellement associées au genre qui n'est pas le leur. Dans une étude sur les garçons pratiquant la gymnastique, Chimot et Louveau (2010) ont examiné comment ces derniers étaient amenés à opérer une véritable réécriture de leur socialisation primaire pour acquérir les comportements indispensables à leur pratique. À l'inverse, elles montrent aussi que les filles choisissant un sport de tradition masculine se

voyaient, pour leur part, contraintes à tenter de concilier la nécessité d'acquérir des compétences propres à la pratique de leur sport tout en répondant aux attentes de la société envers leur féminité. Dans une perspective interactionniste, elles postulent que la construction de l'identité de ces jeunes athlètes résulte de la tension entre le monde intérieur de la personne et son environnement social. Ce dernier étant en général plutôt hostile aux transgressions genrées, celles et ceux qui font le choix de pratiquer une discipline plutôt typique de l'autre sexe font particulièrement l'expérience de la stigmatisation et du sexisme.

Tous les travaux s'accordent sur un point : l'incompatibilité entre la pratique sportive (en particulier en ce qui concerne les disciplines « masculines ») et la féminité relève en grande partie d'une construction sociale des femmes comme des êtres fragiles devant être préservés des contacts violents et dont la santé doit être une préoccupation, plus particulièrement lorsque cela se rapporte aux possibilités d'enfanter. Le caractère dynamique des représentations sociales (Moliner *et al.*, 2002) implique néanmoins que ces dernières peuvent se modifier sous la pression des pratiques sociales en évolution. D'abord considérées comme des anomalies, les nouvelles pratiques peuvent contribuer à faire évoluer les représentations (et donc les structures matérielles), à condition que les nouvelles pratiques se « démarginalisent » de façon progressive (Flament, 2003). En attendant ce type d'évolution, les obstacles genrés continuent de peser sur l'expérience des athlètes femmes et participent à leur éviction du monde sportif de haut niveau.

## 1.2 L'expérience des femmes dans le monde sportif

De nombreux travaux empiriques ont travaillé à documenter l'expérience sportive des femmes : l'expérience des femmes dans les structures sportives, l'intériorisation des représentations sociales genrées limitant la performance, l'expérience des sportives dans des disciplines de tradition masculine, la question de la gestion de la féminité

par les athlètes de haut niveau et l'étude des carrières féminines dans l'univers sportif masculin constitue les axes principaux ayant été explorés dans la littérature.

### 1.2.1 L'expérience des femmes dans les structures sportives

En étudiant les parcours de femmes judokates, Le Noé (2015) rapporte que ces dernières se voient confrontées à différents obstacles. Ces derniers ne sont pas présentés par l'auteur comme étant spécifiquement genrés, mais il demeure qu'ils font partie de l'expérience sportive des athlètes. Les pratiquantes évoquent de nombreuses difficultés parsemant leur vie quotidienne : un certain confinement, un éloignement géographique de la famille et des amis, un éloignement affectif, une vie distinguée de la normalité à cause de rythme imposé par l'institution, une impression d'accaparement. De plus, le passage de l'amateurisme au haut niveau constitue pour les judokates une initiation coûteuse. Les enquêtées évoquent notamment des sacrifices temporels, physiques, psychiques ainsi qu'un bouleversement des relations familiales et amicales. Cette abnégation et ce dévouement constituent des œillères institutionnelles retardant, voire empêchant la défection. Pour Le Noé, le maintien de la loyauté est explicable en termes sociologiques. D'abord, le degré de familiarité des parents avec la pratique sportive semble avoir une certaine influence. En effet, si ses parents font partie du monde sportif, l'athlète peut avoir un certain recul vis-à-vis de la fédération sportive ; a contrario, quand la famille n'a pas de relation particulière avec le sport, l'institution reste le seul point de référence et la dépendance vis-à-vis de cette dernière est donc accrue. Ensuite, l'âge des sportives est aussi lié au maintien de la loyauté : en effet, plus les judokates sont jeunes, plus elles ont confiance en l'institution. Avec l'âge, Le Noé montre que les athlètes acceptent moins bien la servitude requise de leur part par l'univers sportif. La qualité des relations familiales constitue une autre variable identifiée comme importante par l'auteur. Si ces dernières sont mauvaises, le sport se voit élevé au rang de refuge dans lequel les athlètes peuvent rechercher des repères structurants. C'est également le cas lorsque la

scolarité est difficile. Le fait de côtoyer un univers polyréféréncé ou monoréféréncé a aussi un certain impact sur la décision de s'engager dans une pratique (semi -) professionnelle. Si le cercle familial (parents et fratrie) a également fréquenté des centres de préparation à l'excellence sportive, ces derniers ont plus tendance à faire figure de siège d'éducation totale, tandis que les familles non impliquées dans le sport de haut niveau proposent un modèle de référence alternatif « qui suppose un engagement encore limité dans l'univers de l'excellence sportive » (2015, p. 553). Lorsqu'elles sont explicitement interrogées au sujet de leurs difficultés, les judokates évoquent les blessures et la conciliation entre le sport de haut niveau et les autres sphères, mais également des considérations de santé et le parcours académique.

En ce qui concerne précisément l'étude de l'expérience du sexisme de la part des femmes dans le monde du sport, l'ouvrage de Barbusse (2016) constitue une référence clé, car elle traite de la question des discriminations ou des obstacles auxquels les actrices du monde sportif doivent faire face en tant que femmes dans une sphère soumise à une forte domination masculine. En réalisant des entretiens avec des femmes opérant dans le monde du sport (arbitre, entraîneure, présidente de club, athlètes), elle cherche à documenter les souffrances liées au sexisme dans le sport. Il en ressort que le sexisme s'exprime non seulement de façon quotidienne par les interactions sociales, mais qu'il est également institutionnalisé. Les enquêtées évoquent la confrontation quasi journalière aux propos sexistes (notamment sous forme d'humour), aux comportements sexistes (présidente de club de handball se faisant prendre pour la femme du directeur lors des événements), voire à un sexisme explicitement hostile (arbitre femme de hockey se faisant mettre une main aux fesses en plein match). Les enquêtées ont également fait part des conséquences du vécu de ce sexisme : elles citent notamment des répercussions matérielles, professionnelles, relationnelles et psychologiques (repli sur soi, éloignement des autres). Elles expliquent aussi être confrontées à une certaine violence inhérente au sport de compétition. Cette dernière peut prendre la forme de violence physique, morale et

symbolique : usage d'un ton ou d'un vocabulaire parfois rude, le principe du dolorisme poussant à accepter la souffrance comme faisant partie de l'apprentissage dès le plus jeune âge et à envisager le corps comme un outil de travail à optimiser, à mettre à l'épreuve en permanence pour pousser ses limites, souffrance mentale, pressions, etc. Mennesson (2005) dénonce aussi la manifestation du sexisme au travers de nombreuses affiches d'événements sportifs féminins en France : elle relève la fréquence de renvoi des sportives à leur statut de femme avant leur figure d'athlète. Le stress important lié à un contexte peu accueillant pour les femmes (Barbusse, 2016; Bohuon et Quin, 2012; Chimot et Louveau, 2010; Louveau, 2004) est un sujet ayant été bien documenté depuis les années 2000.

### 1.2.2 L'intériorisation des représentations sociales genrées limitant la performance sportive

Pour mettre en lien la question des représentations sociales et de l'expérience des athlètes, il est intéressant de se pencher sur la question de l'intériorisation des représentations sociales. Young (1980) a étudié en quoi la féminité était un élément limitant l'expansion physique des jeunes filles. Elle montre que les femmes ont des modalités d'expressions corporelles particulières selon le contexte social dans lequel elles se trouvent. L'auto-objectification des femmes dans la société occidentale limite leurs performances physiques, car elle induit une division de leur attention. Le corps est alors appréhendé à la fois en tant que chose et en tant que capacité. Critiquant Young, Fredrickson et Harrison (2005) ajoutent que la théorie de l'objectification correspond à une incorporation de la vision dominante. Il faut envisager cette dernière comme une stratégie adaptative de la part des femmes. En correspondant aux attentes, elles évitent d'attirer l'attention sur elles, mais cette manœuvre a des coûts : en exerçant en permanence une surveillance de leur corps, elles limitent leurs performances. Ces dernières étant également anticipées comme allant être médiocres, elles le deviennent effectivement par un processus de prophétie autoréalisatrice. Les auteurs précisent que l'auto-objectification augmente à l'adolescence et qu'elle est

moins importante chez les femmes homosexuelles que chez les femmes hétérosexuelles. Cet article permet de souligner que la période de l'adolescence est importante à étudier, car elle correspond à une modification des attentes qui pèsent sur les filles ; ce qui pourrait modifier leur rapport à la pratique du sport.

### 1.2.3 L'expérience des sportives dans des disciplines de tradition masculine

Une étude de Stiebling (1999) montre que les petites filles sont déjà aux prises avec certaines difficultés pendant l'enfance. L'auteure s'est intéressée à une équipe de soccer dans un YMCA. À cet endroit, les enfants évoluaient en mixité jusqu'à 8 ans puis les filles avaient le choix de rejoindre ou non une équipe féminine. La plupart le font. Lors de ses observations, Stiebling remarque que lorsqu'une fille est seule dans une équipe de garçons, elle est régulièrement mise de côté lors des moments importants, par exemple, les célébrations de but. L'auteure relève cependant que lorsqu'il y a plus d'une fille dans l'équipe, celles-ci interagissent entre elles, au minimum. Il est par conséquent difficile pour une petite fille de rester seule dans une équipe masculine. En général, celle-ci choisira de rejoindre une équipe féminine si elle en a l'opportunité. De plus, lorsque les petit·e·s joueur·se·s de soccer sont interrogé·e·s au sujet de leurs amitiés dans l'équipe, ce sont majoritairement des camarades du même sexe qu'eux·elles qui sont évoqué·e·s. Par conséquent, être la seule fille d'une équipe masculine sans possibilité de rejoindre une équipe féminine peut être considéré comme une difficulté, un obstacle à la pratique, voire constituer un risque de défection.

Theberge (1998) soulève aussi la question de la pratique en mixité : elle cherche à savoir si les jeunes hockeyeuses devraient évoluer avec les garçons ou plutôt entre elles. Parmi les enquêtées, certaines ont connu des parcours exclusivement féminins, d'autres ont joué en mixité jusqu'à un certain moment. Deux points de vue ressortent. Certaines pensent que si les filles étaient autorisées à jouer avec les garçons, les meilleures d'entre elles risqueraient de délaisser les équipes féminines et cela

pénaliserait ainsi ces dernières. D'autres estiment plutôt que l'environnement peu accueillant des équipes masculines pousserait les filles à cesser leur pratique du hockey. Il est important ici de souligner que jouer avec les garçons est perçu par les joueuses comme bénéfique pendant l'enfance, mais certaines joueuses expliquent aussi qu'elles ont par la suite été marginalisées et exclues. Néanmoins, d'autres ont toujours été bien intégrées. Le contexte joue un rôle essentiel : jouer avec les garçons peut être ou non un choix et offrir la possibilité de jouer en équipe féminine pourrait éviter les décrochages, dans le cas où les jeunes filles ne se verraient pas bien intégrées à une équipe masculine. Ici encore, la période de l'adolescence se révèle particulière. Cet article montre en quoi la structure même de l'institution sportive se révèle importante. Si l'offre en matière de clubs ne correspond pas à la demande potentielle, certaines sportives se voient contraintes à interrompre leur pratique ou à considérer certains sacrifices (se déplacer davantage ou accepter une certaine forme d'exclusion) pour continuer à s'y adonner.

#### 1.2.4 La gestion de « la féminité » par les athlètes de haut niveau

En ce qui concerne la gestion de ces expériences discriminatoires, Barbusse (2016) explique qu'il est possible d'identifier différentes adaptations, conscientes ou non, mises en place par les athlètes femmes. Elle explique notamment que celles-ci « utilisent » leur féminité de diverses manières. Certaines mettent en valeur, hors du terrain, leurs « atouts féminins ». Ce faisant, elles montrent qu'une conciliation entre une identité sportive et une apparence féminine est possible. Barbusse soulève néanmoins la question de savoir si l'on assiste ici à l'évolution des représentations sociales associées à l'identité féminine ou plutôt à la reproduction des stéréotypes genrés et de la domination masculine par les athlètes elles-mêmes, en répondant ainsi de façon si satisfaisante aux attentes hétéronormatives. D'un point de vue plus pragmatique, une instrumentalisation consciente de leur propre corps à des fins marchandes ou de notoriété personnelle ne peut réellement être condamnée, mais il

est cependant essentiel de relever que ce procédé a des conséquences. En effet, une telle stratégie entraîne en parallèle une désolidarisation avec les autres athlètes femmes qui ne peuvent ou ne veulent pas entrer dans cette logique individuelle de capitalisation de leur plastique. En outre, sur le plan collectif, on assiste aussi à un renforcement des stéréotypes de genre associés au féminin, induit par des femmes ayant pourtant réussi, du moins en partie, à s'en extraire.

Les sportives de haut niveau sont parvenues à transgresser certaines barrières en acceptant d'acquérir « des qualités supposément masculines et de se montrer en plein effort, dégoulinantes de transpiration, voire même [sic] en souffrance » (Barbusse, 2016, p. 103). Ce faisant, elles ont également acquis une certaine notoriété qui leur donne une visibilité. Cette dernière leur confère une certaine responsabilité de la propagation des images liées aux sportives. En un sens, les sportives de haut niveau ont un certain potentiel pour faire évoluer les représentations sociales de la féminité.

Barbusse affirme que la plupart des sportives de haut niveau interrogées semblent se montrer particulièrement préoccupées par leur esthétique, surtout celles pratiquant des disciplines de tradition masculine. L'auteure définit ce souci comme, en quelque sorte, une recherche de compensation par la mise en valeur de la féminité du développement d'attributs stéréotypiquement masculins (force, musculature...) essentiels à la production de performance sportive. Selon Barbusse, ceci peut être associé à une réponse à « une assignation à plaire, à séduire ou tout simplement à être UNE femme » (Barbusse, 2016, p. 115). Les athlètes évoquent plusieurs craintes : virilisation du corps, masculinisation du caractère, perte de l'identité sexuelle, stigmatisme de la lesbienne. Relativement à cela, une sorte d'hyperféminisation constitue un moyen relativement efficace de se soustraire, au moins partiellement au risque de faire face à des propos ou comportements discriminatoires.

Rejoignant Courcy et collègues (2006), Barbusse envisage qu'on assisterait peut-être cependant à la montée d'« un nouveau type de sportive, et donc de femme prête à assumer une virilisation corporelle et psychologique et à vivre sa vie en évitant de vouloir à tout prix être conforme aux stéréotypes de genre » (Barbusse, 2016, p. 126). Elle propose l'exemple des *badass girls* (dures à cuire) qui permettent d'envisager une sorte de féminité au pluriel. En combinant le modèle traditionnel de la féminité avec différentes singularités, on peut envisager une multitude de modèles de féminité : « En fait, il semble que ces sportives s'emparent de plus en plus de leur corps, de leur pratique et qu'elles combinent leur propre féminité, en fonction de leur trajectoire sociale, de leur corpulence et de leurs convictions » (Barbusse, 2016, p. 131).

#### 1.2.5 L'étude des carrières féminines dans l'univers sportif masculin

Mennesson (2005) s'intéresse aux carrières de joueuses de soccer, de boxeuses et d'haltérophiles dans une perspective comparative et dans un contexte français. L'auteure révèle que ces athlètes font toutes l'expérience du sexisme de façon ponctuelle pour certaines et de manière plus récurrente pour d'autres. Une bonne partie des participantes évoque un vécu plutôt chaotique ; que cela soit dans le domaine familial, scolaire ou professionnel. L'adolescence ressort souvent comme une période particulièrement difficile à traverser pour les jeunes filles à la socialisation qualifiée d'inversée par Mennesson (garçons manqués). En effet, cette phase correspond à la multiplication des attentes hétéronormées (adhésion aux stéréotypes associés à l'image de la féminité hégémonique) envers ces dernières. Elle montre également que plus la socialisation sexuée « inversée » est convergente, plus le travail de présentation de soi visant la mise en conformité doit être intense, mais est aussi voué à l'échec. De cette incapacité à se conformer découlent des processus de stigmatisation se transformant parfois en réel handicap dans la vie quotidienne, tant en ce qui concerne les relations amoureuses que professionnelles. Il s'avère alors que les sportives engagées dans des pratiques traditionnellement masculines sont

soumises au minimum à une double contrainte : performer comme un homme et se conformer aux normes dominantes de la féminité. Ces deux aspects étant a priori identifiés comme antagonistes, il apparaît que les sportives sont aux prises avec des obstacles et des dilemmes que les sportifs ne connaissent pas. D'un point de vue matériel, Barbusse évoque également l'idée selon laquelle une fille ou une femme doit se déplacer en général plus qu'un homme pour faire du sport en club, que ce soit à un niveau amateur ou (semi -) professionnel. Les conséquences du stress engendré par la confrontation quotidienne au sexisme sont bien réelles et peuvent être physiques (Mennesson, 2005) : les athlètes ont notamment parlé à l'auteure de problèmes de peau, d'insomnies, de stress, de problèmes cardio-vasculaires ou encore de problèmes gastriques. Il paraît évident que de telles répercussions sont importantes à prendre en compte et à envisager en tant qu'obstacles à la poursuite de la carrière sportive. Concernant les athlètes d'élite, l'auteure exprime la nécessité de construire le plus rapidement possible « les conditions d'un professionnalisme viable économiquement et sportivement » (Barbusse, 2016, p. 219).

### 1.3 Les parcours des joueuses de hockey sur glace

En ce qui concerne les travaux traitant des femmes dans le hockey sur glace, Nancy Theberge (Theberge, 1990, 1995, 1997, 1998, 2003, 2006, 2015) fait figure de référence au Canada. Elle a en effet traité du mythe de la fragilité féminine et de l'altérisation de la pratique des joueuses de hockey et identifie, elle aussi, l'adolescence comme une période importante dans le parcours des jeunes hockeyeuses. Pour sa part, Robertson Neufeld (2010) s'est penchée sur la question des règlements différenciés selon le sexe des joueur-se-s de hockey au Canada. Pelak (2002) s'est quant à elle intéressée à la formation des identités collectives en suivant une équipe de hockey universitaire américaine pendant 6 ans. Finalement Gilenstam

et collègues (2008) ont travaillé avec une équipe de hockey féminine suédoise pour documenter et analyser leur expérience en tant qu'athlètes.

### 1.3.1 Le mythe de la fragilité féminine et l'altérisation de la pratique des joueuses de hockey

Dans l'étude du hockey sur glace au Canada avec une perspective de genre, Theberge constitue une référence centrale et incontournable. En 1997, elle publie un article dans lequel elle fait un historique de la place des femmes dans le hockey sur glace (Theberge, 1997) et explique en particulier en quoi la participation féminine peut être perçue comme un terrain de contestation de la différenciation sexuelle. Elle soulève par exemple la question de l'interdiction des mises en échec chez les femmes, peu importe leur niveau, et l'associe à un moyen d'altérer la pratique des femmes. Les justifications à cette interdiction sont variées et elle ne fait pas consensus parmi les joueuses de hockey. Cependant, les différents acteurs et actrices de ce milieu s'accordent autour du fait que c'est une des sources de la perception très binaire du hockey sur glace : il y a le (vrai) hockey et le hockey des femmes. Pour Theberge, ces débats sont une réaffirmation du lien entre sport et masculinité hégémonique : lorsque les femmes investissent un sport « masculin », il faut idéalement distinguer leur pratique de celle des hommes (en la rendant moins violente par exemple). De plus, dans les discours, il survient un processus d'universalisation des performances qui accentue la légitimité des performances des hommes qui restent implicitement l'étalon de comparaison central. Finalement, il existe toujours une façon de prouver que les femmes sont inférieures : soit en leur imposant des règles qui différencient leur pratique de celles des hommes et la décrédibilisent, soit en comparant leurs performances brutes et en constatant leur infériorité « objective » (ou plutôt objectivée par des mesures de poids, de vitesse, etc.).

Plus récemment, le travail de doctorat de Robertson Neufeld (2010) s'est penché sur la question des réglementations différenciées selon le sexe des pratiquant·e·s dans le

hockey sur glace au Canada. Elle explique que les règlements de Hockey Canada destinés aux femmes adultes à un niveau élite s'apparentent à ceux auxquels sont soumis les jeunes enfants : elles ont l'obligation de porter un protecteur facial (grille au-devant de leur casque), un protège-cou, et surtout, elles ont l'interdiction d'utiliser des mises en échec. Si jouer au hockey peut être vu comme une façon de défier les normes de genre pour les femmes, la règle du « *non-intentional bodycheck* » permet de ne pas remettre en question la domination masculine et de maintenir des différences genrées dans la pratique. Ces différences de traitement contribuent à renforcer la binarité de la pratique et à confirmer l'infériorité physique des femmes ; ces décisions se basant en effet sur une volonté de protéger les femmes derrière les hockeyeuses. En un sens, l'usage de la violence doit rester un privilège masculin et va à l'encontre de la « nature féminine ». Selon le plan de formation de Hockey Québec (2017), les garçons apprennent à donner et à recevoir des mises en échec en 4 étapes, les filles n'ont que la première. Quand vient le temps de l'introduction des mises en échec progressive chez les garçons (13 ans), certaines filles se voient exclues des équipes masculines, car prétendument incapables de performer la tâche « masculine » du *body check*. Par conséquent, si le point fort d'une joueuse est le jeu physique, elle se voit désavantagée par la différenciation genrée des règles.

Dans un autre article (1998), Theberge se base sur un travail de terrain de deux saisons auprès d'une équipe féminine canadienne de hockey de haut niveau avec laquelle elle a effectué plusieurs entretiens et observations participantes dans différents contextes (pratiques, matchs, événements sociaux hors du contexte sportif strict). Lors des entrevues, elle a notamment interrogé les joueuses sur leur perception des similarités et des différences entre le hockey masculin et féminin, joué au plus haut niveau. Plusieurs éléments sont ressortis. D'abord, il existe un consensus autour de la supériorité de la force physique et l'agressivité des hommes. Plus généralement, les joueuses ont tendance à fortement naturaliser les différences qu'elles relèvent entre le jeu des hommes et le leur. Theberge a également demandé à ces joueuses,

ayant des expériences variées de jeu en mixité, ce qu'elles pensaient de l'utilisation des mises en échec dans le hockey sur glace, particulièrement parce qu'elles leur sont interdites. L'auteure relève une certaine ambivalence : elles font partie du jeu, mais plusieurs hockeyeuses condamnent aussi la violence de la Ligue nationale de hockey (LNH) qui est perçue comme une dégradation du sport. Concernant le fait de jouer de façon physique (donner/recevoir des mises en échec), certaines joueuses expliquent que c'est un élément du jeu qui s'apprend. Theberge définit ces propos comme des ébauches de dénaturalisation de la physicalité. Certaines répondantes imaginent également que si les femmes étaient autorisées à user des mises en échec, elles ne le feraient pas pour les mêmes raisons que leurs homologues masculins : les hommes appliqueraient des mises en échec dans le but de mettre une volée (*to smack*), de tuer et de faire passer un message à l'adversaire ; pour leur part, les femmes les utiliseraient uniquement pour prendre possession de la rondelle. Le discours des pratiquantes contient donc des arguments potentiellement contradictoires : pendant qu'elles insistent sur la supériorité physique naturelle des hommes et sur leur usage quasiment inné de la violence sur la glace, elles reconnaissent tout de même que l'aspect physique du jeu relève d'un apprentissage et que si elles y étaient autorisées, elles utiliseraient aussi les mises en échec, même si elles estiment que leurs intentions pourraient différer de celles des hommes. Elles soulignent finalement aussi que certains aspects du jeu sont non genrés (jouer intelligemment par exemple).

### 1.3.2 L'adolescence comme période clé pour les joueuses de hockey

Dans son article le plus récent en lien avec ce travail de terrain (2003), Theberge s'est particulièrement concentrée sur la période charnière que constitue l'adolescence. Dans son article de 1998, elles avaient déjà montré que les jeunes joueuses jouant avec des garçons avaient plutôt eu de bonnes expériences avant l'adolescence, mais que plusieurs avaient été marginalisées et exclues de leurs équipes par la suite. En effectuant des entrevues avec des joueuses de hockey âgées de 14 à 18 ans au Canada,

elle conclut que ces dernières insistent particulièrement sur la physicalité de leur jeu et mettent au centre leur implication corporelle lorsqu'il leur est demandé de décrire leur façon de jouer. Sur la question de l'interdiction des mises en échec, on retrouve la même division que chez leurs aînées. Certaines adolescentes estiment que cette proscription les pousse à développer d'autres compétences et habiletés, ce qui fait d'elles de meilleures joueuses. D'autres pensent au contraire qu'elles sont condamnées à jouer à une version alternative, et donc inférieure, de hockey. Elles soulignent également ne pas vouloir passer pour des « *wimps* » (mauviettes).

Theberge explique alors que même si les discours populaires tendent à identifier le sport comme une voie d'autonomisation pour les femmes, il faut cependant souligner qu'on ne peut pas parler de réelle émancipation du modèle masculin hégémonique, car les joueuses semblent le considérer comme une référence et y adhèrent. Elles jouent à un jeu d'hommes et acceptent par conséquent d'adopter des comportements et des valeurs masculines. Pour Theberge, il serait nécessaire pour les sports féminins, pour être de bons moyens d'autonomisation, de développer des modèles sportifs qui résistent à l'association aux modèles masculins prônant la violence et l'agressivité, en tant que sources de plaisir et de satisfaction.

### 1.3.3 Les obstacles à la pratique du hockey sur glace pour les femmes à haut niveau

Pelak (2002) propose une analyse sur le plan de la formation des identités collectives. Elle a suivi pendant 6 ans, entre 1993 et 1999 aux États-Unis, une équipe féminine de hockey dans un contexte universitaire et a assisté à l'institutionnalisation et à la légitimation de cette dernière. Au début de son étude, elle relevait les nombreuses manifestations des inégalités de traitement entre les équipes masculines (liées ou non à l'Université) fréquentant l'aréna. Elle cite notamment l'absence de vestiaires réservés aux femmes, une imagerie symbolique uniquement masculine dans l'aréna (photos des équipes masculines et des joueurs ayant marqué le club), une absence d'espace promotionnel destiné au hockey féminin (les hockeyeurs et la section de

patinage artistique en ont chacun un), l'absence d'espace pour exposer le trophée remporté par les filles et une allocation inégalitaire du temps de glace (nombre, placement d'heures et ordre de priorité). L'auteure explique aussi que toute demande d'accommodement de la part de l'équipe féminine entraîne une hausse de l'hostilité du personnel de l'aréna vis-à-vis de cette dernière. Cette antipathie se traduit non seulement par une opposition symbolique au travers d'une mauvaise volonté à répondre aux demandes, mais il existe également un certain nombre de comportements ouvertement non coopératifs (« oubli » de déverrouiller l'aréna un matin où l'équipe féminine doit jouer une partie, vestiaires non nettoyés avant leur arrivée et même la découverte de traces d'urine dans les bouteilles destinées aux joueuses). Parallèlement, les joueurs de hockey se montrent également peu respectueux envers leurs homologues féminines. Pelak relève notamment l'expression de moqueries et d'attribution de surnoms associés au stigmatisme lesbien à l'équipe féminine (les *Mighty Dykes*). Pour l'auteure, ce climat hostile a contribué à une hausse de la solidarité au sein de l'équipe féminine suivie.

Cependant, au cours de l'étude et en se basant sur une loi américaine de 1972 interdisant les discriminations liées au genre dans le sport financé par le Fédéral (*Title IX*), les revendications pour un traitement égalitaire prennent une forme institutionnelle. En effet, l'équipe féminine, par l'intermédiaire d'une avocate, formule des demandes formelles au département du sport universitaire et parvient à obtenir de réelles améliorations dans les structures. Ainsi, les conditions de pratiques des joueuses se voient grandement bonifiées. Les joueuses obtiennent une place dans l'aréna et ne sont plus considérées comme des *outsiders* : l'auteure identifie cette période comme un moment de restructuration de la stratification existante. Pelak souligne cependant que cette institutionnalisation et cette légitimation de l'équipe féminine vont de pair avec une certaine dépolitisation et une déradicalisation des enjeux et des positions. Par conséquent, la solidarité entre les joueuses se voit également atteinte. À la fin de la période de terrain, les joueuses évoluent dans un

cadre compétitif et le recrutement des athlètes se fait à l'externe. Tout se passe comme si l'équipe féminine venait d'être montée dans sa forme compétitive et le chemin parcouru par les pionnières du club semble relativement oublié. Cette étude montre en quoi la confrontation collective à des obstacles variés peut entraîner une certaine solidarité entre les joueuses d'une équipe de hockey qui peut mener à des revendications collectives.

Finalement, le travail de Gilenstam et collègues (2008) constitue aussi une référence centrale. Plusieurs membres d'une équipe féminine de hockey suédoise ont été interrogées dans le but de savoir comment elles décrivaient et expliquaient leur situation dans et hors du contexte sportif. Il faut souligner que les joueuses concernées sont amateurs et qu'il existe de nombreuses variations de calibres au sein de l'équipe. En effet, les regroupements de joueuses se faisaient, à cette époque-ci, sur une base géographique plutôt que relativement au niveau des athlètes. Les auteur·e·s relèvent plusieurs points qui semblent faire l'objet d'un consensus parmi les athlètes interrogées. D'abord, elles reproduisent toutes le discours hétéronormatif classique lié aux attentes de la société envers les hommes et les femmes. : ils et elles sont différent·e·s par nature et sont censé·e·s se comporter également de manière distincte. Les joueuses de hockey décrivent « la joueuse de hockey » comme une femme peu féminine, s'habillant avec des vêtements unisexes et ayant des manières masculines telles que porter sa casquette à l'envers, ou mâcher du tabac à priser (*snuff*). Les joueurs de hockey sont décrits comme étant plus impliqués lors des pratiques, plus persévérants et plus motivés.

Les athlètes interrogées s'accordent également pour reconnaître qu'elles ne profitent pas des mêmes conditions de pratiques que leurs homologues masculins, mais elles participent à justifier ces inégalités en se décrivant elles-mêmes comme moins bonnes et moins dignes d'intérêt. Parmi les conditions structurelles citées, elles évoquent l'allocation du temps de glace, le remboursement des frais engagés pour pratiquer

leur sport et l'appui de leur entourage. Le hockey sur glace est généralement reconnu (y compris par les participantes) comme un sport majoritairement pratiqué par des hommes, exigeant des comportements traditionnellement associés au masculin et donc étant un territoire masculin où les femmes ne sont pas vraiment légitimes. Par conséquent, bien qu'elles relèvent les difficultés auxquelles elles font face du fait même d'être des femmes, elles ne semblent pas réellement s'en plaindre. Elles expliquent par exemple leur impossibilité d'assister à toutes les pratiques à cause de leur travail, car le club n'est pas en mesure de compenser financièrement le manque à gagner. Les joueuses affirment également ne pas attendre d'appui de la part de leur entourage ; leur absence d'opposition relativement à leur pratique étant déjà louable à leurs yeux. En ce qui concerne le déficit d'attention médiatique dont elles font l'objet, elles le justifient en expliquant que le public cible des médias sportifs est principalement masculin et qu'il est donc logique que les hommes soient également mieux représentés dans les contenus diffusés. Globalement, les auteur·e·s expliquent l'absence de remise en question des inégalités structurelles par les joueuses par une crainte de représailles. En effet, certaines joueuses expliquent même qu'une meilleure médiatisation de leur pratique pourrait avoir un aspect contre-productif tant elles semblent la percevoir comme étant inférieure à celle des hommes. Finalement, la reproduction de la vision stéréotypée du masculin et du féminin et l'adoption de la vision dominante de la société sur leur pratique par les athlètes elles-mêmes contribuent à la dévaluation de leur propre engagement et à la justification des inégalités structurelles qui jouent en leur défaveur. Les joueuses semblent également limiter leurs ambitions à ce qu'elles perçoivent être du domaine de l'atteignable ; en l'occurrence, elles ne rêvent pas de professionnalisme tant elles estiment en être loin. Au niveau individuel, les joueuses interrogées affirment posséder des qualités traditionnellement associées au masculin et estiment en tirer un certain bénéfice dans leur vie sociale. Elles se montrent particulièrement flattées quand leurs connaissances se montrent surprises au moment où elles découvrent leur statut de joueuse de hockey. Les auteur·e·s expliquent que cette réaction peut être associée à l'appréciation de la

reconnaissance de la capacité à avoir pu concilier une apparence féminine et la possibilité de performer dans un sport « masculin ».

La question de la contestation de la domination masculine dans le monde du hockey sur glace a également été soulevée par les auteur·e·s : les hockeuses viennent bousculer cette domination par leur pratique même de la discipline. Cependant, elles ne participent pas réellement à la remettre en question, car elles construisent et reproduisent le discours de la différenciation naturelle de la pratique. Selon elles, les hommes et les femmes sont fondamentalement différents. Néanmoins, elles affirment également ne pas entrer parfaitement dans la case « femme » qu'elles décrivent. Elles affirment se distinguer de la figure féminine classique, de façon positive. Elles expliquent incarner « une version de la féminité plus proche du masculin » (Gilenstam *et al.*, 2008, p. 242, ma traduction). Ce point semble se rapporter à l'argument de Courcy et collègues (2006) au sujet de la possibilité de l'avènement d'une nouvelle forme de féminité « sportive ». Tout en reproduisant une vision classique de la féminité, elles expliquent en quoi elles s'en distinguent en soulignant par exemple la physicalité de leur pratique et en décrivant le plaisir qu'elles en tirent. Cet article rejoint donc les conclusions de Courcy et collègues qui affirment que « la sphère sportive constitue à la fois un espace de reproduction et un espace de contestation de la division sexuelle » (Courcy *et al.*, 2006, p. 54-55) et des représentations stéréotypées de la féminité.

#### 1.4 Questions de recherche

Dans une volonté de documenter et de rendre visibles les inégalités qui touchent les athlètes femmes, il a été décidé de s'intéresser aux carrières de joueuses de hockey sur glace ayant atteint le plus haut niveau de jeu au Québec, c'est-à-dire ayant joué dans la LCHF. La question qui constitue la toile de fond de ce travail est la suivante : comment les joueuses de hockey sur glace de haut niveau composent-elles avec les

obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière sportive ? Comme le soulèvent de nombreux travaux (Barbusse, 2016; Gilenstam et al., 2008; Mennesson, 2005) les obstacles que rencontrent les athlètes sont liés aux représentations sociales, à la structure de genre et induisent des réalités matérielles qui ont des impacts concrets sur l'accès au sport et sur sa pratique. Il s'agit ainsi d'inégalités entre les hommes et les femmes dans la sphère sportive. En ce sens, deux questions spécifiques seront poursuivies.

La première question spécifique, qui sera traitée d'un point de vue quantitatif, est : dans quel contexte idéologique les sportives évoluent-elles au Canada ? Cette question cherche à rendre visible la manifestation symbolique des rapports sociaux de sexe dans le sport c'est-à-dire leur expression au travers des opinions et des attitudes, ces dernières nourrissant des obstacles concrets et donc à inscrire l'expérience des joueuses de hockey sur glace dans l'univers social dans lequel elles évoluent. Pour ce faire, des données ayant été récoltées en 2015 seront retravaillées (Angus Reid Institute, 2015). À l'origine, l'étude réalisée visait à sonder les attitudes des Canadien·ne·s au sujet des athlètes hommes et femmes, des disciplines sportives ainsi que de leur intérêt pour la Coupe de Monde de Soccer féminin. Dans ce mémoire, elles seront remobilisées afin d'interroger les opinions des Canadien·ne·s au sujet des femmes et du sport en s'arrêtant plus particulièrement sur leurs attitudes envers la pratique du hockey sur glace.

La seconde question spécifique, qui sera traitée de façon qualitative, est formulée comme suit : quels sont les obstacles auxquels se heurtent les joueuses de hockey de haut niveau au fil de leur carrière sportive et comment font-elles pour passer au travers ? Pour ce faire des entrevues seront réalisées avec plusieurs athlètes encore actives ou ayant déjà pris leur retraite sportive, dans le but de connaître leur parcours et plus précisément les obstacles auxquels elles ont dû et doivent encore faire face. Afin de comprendre comment elles se sont rendues jusque dans l'élite, la question de

leurs ressources sera également abordée. L'étude des obstacles dans une perspective de carrière vise à documenter la réalité des athlètes femmes dans une discipline de tradition et à domination masculine.

## CHAPITRE II

### CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique choisi se compose du concept de carrière déviante qui sera articulé par la suite avec la perspective des rapports sociaux de sexe afin de mieux comprendre l'expérience des joueuses de hockey de haut niveau.

#### 2.1 Le concept de carrière déviante

Pour comprendre comment les joueuses de hockey de haut niveau expérimentent concrètement ces inégalités, le concept de carrière déviante de Becker se révèle particulièrement pertinent.

En 1985, Becker développe le concept de carrière déviante. Il distingue trois phases. D'abord, l'entrée en carrière déviante est associée à un moment de transgression à la norme pouvant faire l'objet de remises en question ou entraînant une éventuelle répression pouvant mener à la sortie directe. Une fois cette étape passée, si l'acteur·trice persiste, une étape de désignation publique a lieu : à ce moment-ci, l'individu acquiert un nouveau statut, potentiellement accompagné d'une forme de stigmatisation. Le troisième stade est l'adhésion au groupe déviant qui va avec l'adoption des comportements de ce groupe, l'acquisition d'une certaine légitimité et le développement d'un sentiment d'appartenance. Les carrières de femmes évoluant dans un sport élite traditionnellement considéré comme masculin, tel que le hockey

sur glace au Canada, semblent constituer en tout point ces « carrières déviantes » tel que théorisées par Becker.

Hannerz propose également un apport intéressant en définissant la carrière comme une « organisation séquentielle des situations vécues » (1983, p. 333), donc comme une succession de phases. Les situations vécues peuvent être perçues comme étant à l'entrecroisement d'une multitude de sphères sociales. Par conséquent, les phases de la carrière comprennent aussi la question de « l'agencement des domaines entre eux et la construction d'un mode de vie qui évolue avec le temps » (1983, p. 334). L'apport de Hannerz permet de souligner la contextualité des carrières et d'insister sur le va-et-vient existant entre l'univers social des individus et leur intimité. De plus, il met aussi en avant les imbrications des différentes dimensions de la vie des personnes, supposant constamment de leur part des ajustements concrets, matériels, organisationnels ; tout comme des accommodations de leurs (auto) représentations personnelles. Pour Hannerz, c'est cet agencement des paramètres objectifs et subjectifs qui construit ce qu'on peut nommer un certain « mode de vie ». L'apport de Hannerz concernant la question de la gestion des exigences contradictoires est également important. Il explique en effet que lors des changements de phase, les acteur·trice·s doivent parfois procéder « à des ruptures plus ou moins radicales dans l'organisation de leur existence » (Hannerz, 1983, p. 336) afin de satisfaire à des exigences contradictoires. La prise en considération de la question des ajustements « montre également que l'analyse de carrière ne se réduit pas nécessairement à une approche totalement égocentrée » (p. 336).

En ce qui concerne l'utilisation du concept de carrière déviante dans ce travail, nous retiendrons que les trois phases peuvent s'appliquer aux joueuses de hockey sur glace de haut niveau et que les changements de statut demandent des ajustements de la part des actrices.

## 2.2 La perspective des rapports sociaux de sexe

Le concept de carrière déviante permet d'inscrire l'expérience individuelle (subjective) dans un contexte réel (objectif), relevant de la structure sociale et des organisations (Becker, 1985). Cependant, pour bien comprendre le contexte dans lequel sont produites et se vivent ces carrières déviantes, il est nécessaire d'y adjoindre la perspective des rapports sociaux de sexe, car ces derniers sous-tendent effectivement toute la structure sociale.

Le rapport social est défini par Kergoat comme « une tension qui traverse la société » autour de laquelle se cristallisent des enjeux autour desquels « les êtres humains sont en confrontation permanente » (Kergoat, 2010, p. 62). Les groupes sociaux (tels que les hommes et les femmes) ne sont pas naturels, mais sont, au contraire, construits « autour de ces enjeux par la dynamique des rapports sociaux » (p. 62). Les rapports sociaux sont également « multiples » : ils « tissent la trame de la société et impulsent sa dynamique : ils sont *consubstantiels* » (p. 62). Ils sont également transversaux et ancrés dans toutes les sphères de la vie sociale soumises à la domination masculine (Daune-Richard et Devreux, 1992). Ils « sont présents dans les pratiques sociales des acteurs individuels et collectifs » (Haicault, 2000, p. 45), ont « une double composante matérielle et symbolique », sont « toujours présents, actifs et imbriqués » et « pèsent lourdement sur les expériences » (Haicault, 2000, p. 14) des personnes, en imposant également leur logique sur les relations interindividuelles (Clair, 2012). En d'autres termes, « ils produisent des conditions et des pratiques sociales » (Lavigne, 2014, p. 33). Les rapports sociaux de sexe en sont parmi d'autres « même s'ils ont leurs caractéristiques propres » (p. 63) : l'infériorisation des femmes s'inscrit dans l'ensemble des systèmes sociaux (la famille, le travail, la politique, etc.) et non dans une sphère particulière. De ce « rapport hiérarchique entre les sexes » (Guillaumin, 1992, p. 88) découlent des différences socio-économiques et politiques entre les groupes sociaux des hommes et les femmes. Cette appartenance à l'un ou l'autre de

ces groupes sociaux engendre des expériences différentes de la réalité, mais également un sentiment d'appartenance (Mathieu, 1991).

Pour Kergoat, la division sexuelle du travail est l'enjeu central des rapports sociaux de sexe. Cette division sociale a deux principes : « le principe de séparation [...] et le principe hiérarchique » (Kergoat, 2010, p. 64). Justifiés par l'idéologie naturaliste, ces principes appuient l'idée selon laquelle il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes et que les derniers sont de valeur moindre que les premiers. En emploi, les rapports sociaux de sexe agissent en assignant les hommes prioritairement à la sphère productive, tandis que les femmes sont affectées à la sphère reproductive (Kergoat, 2010). La répartition du pouvoir entre les hommes et les femmes par conséquent est inégale, tout comme la distribution des ressources qui en découle (Gilenstam *et al.*, 2008). Dans la sphère politique, des mécanismes de « mises à distance » (Haicault, 2000, p. 43) des femmes agissent également. Ils se manifestent par des exigences accrues envers les femmes, que ce soit en matière de compétences (acquises) ou de qualités (naturelles) (Kergoat, 2010). Les rapports de domination économique s'ajoutent aux autres et entraînent une précarisation de la situation des femmes.

Les rapports sociaux ne sont par ailleurs ni observables ni mesurables en soi, mais sont rendus visibles au travers de manifestations. Notamment, « [l]eur dimension matérielle se manifeste dans le travail, la famille, la vie urbaine » et leur dimension symbolique « s'expriment dans les croyances, les systèmes politiques et idéologiques, les formes-pensées et les représentations » (Haicault, 2000, p. 45). Finalement, la dimension heuristique du concept de rapport social propose une lecture des données en termes de discernement des manifestations des rapports sociaux « là où d'autres voudraient ne voir que des rôles ou de simples différences » (Haicault, 2000, p. 45).

### 2.3 La matérialisation des rapports sociaux de sexe dans la sphère sportive

La sphère sportive, comme toutes les sphères sociales, est traversée par les rapports sociaux de sexe. Historiquement, le sport s'est construit en excluant les femmes (Defrance, 2011). Même si l'univers sportif s'est progressivement ouvert, les inégalités entre les hommes et les femmes sont encore omniprésentes. Le sport est un espace stratifié horizontalement. Autrement dit, certaines disciplines sont associées aux femmes et d'autres aux hommes (Louveau, 2004). Par conséquent, quand un individu s'engage dans la pratique d'un sport atypique pour son sexe, il transgresse l'ordre social de genre (Courcy, 2006). Les femmes sont plus particulièrement soumises à une double contrainte (Mennesson, 2005) lorsqu'elles s'inscrivent dans des disciplines dites masculines : performer comme un homme tout en répondant aux attentes hétéronormatives existant envers la féminité. Les obstacles rencontrés par les athlètes femmes sont la matérialisation des rapports sociaux de sexe qui jouent en leur défaveur dans la sphère sportive. Les obstacles symboliques (les représentations sociales négatives à l'égard des femmes sportives, par exemple) ou matériels (l'absence de salaire ou la faible médiatisation, par exemple) (Gilenstam *et al.*, 2008) sont liés de façon dialectique, en produisant, entretenant et reproduisant la domination masculine dans l'univers sportif et créant ainsi un contexte dans lequel on imagine que les femmes n'ont pas leur place dans le sport de haut niveau (Shogan, 1999).

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE

La question qui constitue la toile de fond de ce travail est : comment les joueuses de hockey sur glace de haut niveau composent-elles avec les obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière sportive ? Ce mémoire porte sur les obstacles sexistes rencontrés par des joueuses de hockey sur glace de haut niveau au fil de leur carrière sportive. Comme ces obstacles se retrouvent à plusieurs niveaux et sont de différentes natures, nous divisons la question de recherche générale en deux questions spécifiques, appelant deux volets méthodologiques distincts, mais complémentaires.

La question spécifique à laquelle répondra le volet quantitatif est : dans quel contexte idéologique les sportives évoluent-elles au Canada ? Ce volet vise donc à inscrire l'expérience des joueuses de hockey sur glace dans l'univers social dans lequel elles évoluent. Il convient donc de s'intéresser à l'étendue des opinions sexistes au sein de la population canadienne quant aux femmes en sport, les opinions constituant des indicateurs mesurables des représentations sociales (Moliner *et al.*, 2002).

Les représentations sociales peuvent constituer une véritable barrière à l'entrée dans certaines disciplines, particulièrement si ces dernières sont traditionnellement associées au masculin. De plus elles peuvent aussi suivre les athlètes femmes au long de leur carrière en se matérialisant en remarques stigmatisantes, en comportements discriminatoires ou en inégalités matérielles notamment. Le volet qualitatif vise à comprendre l'expérience personnelle de joueuses de hockey sur glace de haut niveau

par l'analyse des obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière sportive et des moyens grâce auxquels elles les surmontent.

Ce projet a obtenu l'accord du comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines (n° 3287).

### 3.1 Volet quantitatif

Afin de proposer une image plus globale de la relation des Canadien·ne·s avec le sport, nous nous arrêterons en premier lieu sur leur niveau d'intérêt pour ce dernier, puis sur leur propre engagement dans la pratique sportive organisée. Nous proposerons ensuite de nous concentrer sur leurs opinions au sujet des femmes et du sport en les sous-divisant en deux : les opinions au sujet du sport féminin (la pratique) et les opinions au sujet des athlètes femmes (les personnes). Nous chercherons finalement à connaître les disciplines que préfèrent les Canadien·ne·s lorsqu'ils·elles sont questionné·e·s quant à savoir vers quelles disciplines ils·elles encourageraient leurs potentiels enfants à s'orienter. Dans une volonté d'ancrer la recherche dans son ensemble dans un contexte spécifique, nous nous arrêterons plus particulièrement sur leurs attitudes envers la pratique du hockey sur glace.

#### 3.1.1 Description du questionnaire

Pour des raisons de temps et de moyens, l'utilisation secondaire de données s'est imposée. Ces dernières ont été collectées en ligne par l'Angus Reid Institute (Angus Reid Institute, 2015) entre le 9 et le 12 juin 2015 au tout début de la coupe du monde de soccer féminin se déroulant cette année-là au Canada (Moncton, Ottawa, Montréal, Winnipeg, Edmonton et Vancouver). Le questionnaire (appendice A) comporte 21 questions fermées. Nous en avons tiré et retenu 14 variables.

### 3.1.2 Population à l'étude et caractéristiques de l'échantillon

La population à l'étude est l'ensemble des personnes majeures résidant au Canada. La méthode d'échantillonnage est non-probabiliste. En effet, les répondant·e·s sont membres de l'Angus Reid Forum, une communauté virtuelle composée d'adultes vivant au Canada, désireux·ses de donner leur opinion sur différents sujets. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que la composition du panel soit représentative de la population visée, son utilisation a néanmoins notamment l'avantage d'offrir un taux de réponse généralement élevé. En effet, en étant membres du panel, les répondant·e·s ont déjà accepté de répondre à des questionnaires. Il faut également relever que cette inscription volontaire dans un tel bassin pourrait traduire un niveau d'information et d'intérêt pour les problèmes sociaux plus élevé que dans le reste de la population. Par conséquent, certaines réponses pourraient se révéler atypiques. Au total, nous avons pu avoir accès aux réponses de 1511 répondant·e·s résidant dans tout le Canada.

La composition de l'échantillon montre une belle distribution des données, suggérant une bonne représentation de l'échantillon par rapport à la population canadienne de laquelle elle est tirée (voir tableau 3.1). Presque autant d'hommes que de femmes ont rempli le questionnaire. La distribution des répondant·e·s dans les trois groupes d'âge est relativement équilibrée. De plus, 42 % des répondant·e·s sont titulaires d'un diplôme du secondaire ou moins. La distribution des différentes tranches de revenus ne représente cependant pas la population canadienne. L'échantillon présente une importante sous-représentation des répondant·e·s aux revenus inférieurs à 50 000 \$ (64,2 % de la population contre 40,1 % de l'échantillon) et une importante surreprésentation des répondant·e·s aux revenus compris entre 50 000 \$ et 100 000 \$ (23,8 % de la population contre 38,3 % de l'échantillon) et des répondant·e·s aux revenus supérieurs à 100 000 \$ (7,9 % de la population contre 21,6 % de l'échantillon). Par ailleurs, l'échantillon présente une sous-représentation des résidentes et résidents de l'Ontario (39 % de la population et 33 % dans

l'échantillon) et une légère surreprésentation des résidentes et résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (respectivement 3 et 4 % de la population et plus de 6 % chacun dans l'échantillon).

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

Caractéristiques	% du total
<b>Sexe</b>	
Homme (n = 739)	48,9
Femme (n = 772)	51,1
<b>Âge (ans)</b>	
18-34 (n = 399)	26,4
35-54 (n = 557)	36,9
55 et plus (n = 555)	36,7
<b>Niveau d'éducation</b>	
Secondaire ou moins (n = 639)	42,3
Collège ou école technique (n = 480)	31,8
Université (n = 392)	25,9
<b>Revenu</b>	
<50 000 \$ (n = 500)	40,1
50 000 \$ à 99 000 \$ (n = 478)	38,3
100 000 \$ et plus (n = 269)	21,6
<b>Province de résidence</b>	
Colombie-Britannique (n = 203)	13,4
Alberta (n = 154)	10,2
Saskatchewan (n = 100)	6,6
Manitoba (n = 100)	6,6
Ontario (n = 502)	33,3
Québec (n = 351)	23,2
Provinces de l'Atlantique (n = 101)	6,7

### 3.1.3 Le choix des variables

Les 14 variables retenues peuvent être regroupées en 5 groupes : 1) les variables sociodémographiques, 2) les variables de rapport au sport, 3) les variables d'opinions concernant les femmes et le sport, 4) les variables d'attitudes envers les disciplines sportives et 5) la variable d'attitude envers le hockey sur glace.

Variables sociodémographiques. Le groupe des variables sociodémographiques contient quatre variables. La première est le sexe. Il est envisagé ici comme dichotomique (homme ou femme). La deuxième est l'âge. Il a été divisé en 3 groupes (18-34 ans, 35-54 ans et 55 ans et plus). Le niveau d'éducation sera utilisé dans sa forme recodée en trois groupes (diplôme du secondaire ou moins, diplôme collégial ou technique et diplôme universitaire). Une quatrième variable concerne le revenu du ménage. Il a également été recodé en trois catégories (<50 000 \$, 50 000 \$ à 100 000 \$ et >100 000 \$ ; une quatrième catégorie, qui ne sera pas prise en compte, est composée des répondant·e·s ne souhaitant pas s'exprimer sur la question).

Rapport au sport. Trois variables concernent les Canadien·ne·s et le sport. Il s'agit du niveau d'intérêt pour le sport (quatre catégories), de l'engagement dans le sport organisé pendant l'enfance et de l'engagement dans le sport organisé à l'âge adulte. L'engagement dans le sport comporte trois modalités : « Non je n'ai pas été impliqué·e », « Oui, j'ai participé » et « Oui, j'ai été fortement engagé·e » pour ce qui est de la pratique pendant l'enfance et « Non je ne suis pas impliqué·e », « Oui, je participe » et « Oui, je suis fortement engagé·e » en ce qui concerne la pratique à l'âge adulte. Pour l'analyse, les modalités de la variable d'engagement pendant l'enfance « Oui, j'ai participé » et « Oui, j'ai été fortement engagé·e » seront regroupées pour créer la catégorie « A été engagé·e ». La modalité restante sera, par conséquent, renommée « N'a pas été engagé·e ». Pour l'engagement à l'âge adulte, la même logique sera suivie pour créer les catégories « Est engagé·e » et « N'est pas engagé·e ».

Opinions au sujet des femmes et du sport. Dans le questionnaire, les répondant·e·s devaient se prononcer sur leur degré d'accord au sujet de 9 énoncés concernant les femmes et le sport. Une analyse de fiabilité a montré que la cohérence interne entre ces différents items était faible ( $\alpha=0,471$ ). La décision a donc été prise d'effectuer une analyse factorielle sur ces 9 items afin de faire émerger des construits latents et

de réduire de façon intéressante le nombre de variables originales. La rotation oblique directe a été privilégiée, car il n'y avait pas d'attente de trouver des facteurs orthogonaux (ce qui aurait impliqué le choix d'une rotation varimax). L'analyse fait ressortir 3 composantes sous-jacentes au groupe de 9 variables. La première rassemblait les items : « Les médias ne portent pas assez d'attention au sport féminin », « Notre culture sportive utilise trop l'érotisme pour vendre le sport » et « Les femmes sont finalement reconnues comme des athlètes d'élite à part entière ». À cause de l'ambiguïté<sup>1</sup> que représente l'adhésion à ces items, il a été décidé de les laisser de côté. Les deux composantes restantes correspondent aux variables retenues pour construire les deux scores d'opinions.

Le score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin est donc basé sur quatre énoncés qu'on peut qualifier de sexistes (« En général, le sport féminin est moins passionnant que le sport masculin », « En général, les gens ne sont pas intéressés à regarder du sport féminin », « La plupart des femmes ne sont pas intéressées à pratiquer ou regarder du sport » et « Certains sports ne conviennent simplement pas aux femmes »). Si un·e répondant·e affirme être « très en accord » avec un énoncé, il·elle obtient trois points sur le score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin, il·elle en obtient deux s'il·elle est « d'accord » et un seul s'il·elle est en désaccord. Les personnes étant « très en désaccord » avec l'énoncé n'obtiennent aucun point. Les répondant·e·s étant « très en accord » avec chacun des énoncés obtiennent donc le score maximal de 12 points.

Le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes est construit sur la base de deux énoncés en faveur de ces dernières. Si les répondant·e·s affirment être

---

<sup>1</sup> Il est délicat de dire si être en accord avec ces énoncés constituent ou non l'expression d'une opinion sexiste.

« très en désaccord » avec un énoncé, ils·elles obtiennent 3 points sur le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes, s'ils·elles disent être « en désaccord », ils·elles obtiennent 2 points, ils·elles obtiennent un point s'ils·elles sont « en accord » et aucun point s'ils·elles sont « très en accord ». Les répondant·e·s ayant les opinions les moins favorables au sujet des athlètes femmes obtiennent donc le score maximal de 6 points.

Pour s'assurer de la pertinence du groupement de ces variables en scores, deux nouvelles analyses de fiabilité ont été effectuées. La première a été effectuée sur les quatre variables composant le score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin et présente un alpha de Cronbach de .646 ce qui est proche du seuil d'acceptabilité de .70 habituellement utilisé. La seconde concerne les deux variables composant le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes et montre un alpha de Cronbach de .711 qui est généralement considéré comme acceptable en sociologie (Nunnally, 1978).

Les énoncés d'opinions feront d'abord l'objet d'une analyse descriptive univariée et ensuite, afin de simplifier l'analyse, les catégories « Très en accord » et « En accord » seront regroupées en une seule catégorie appelée « D'accord ». Un recodage semblable sera effectué avec les variables « En désaccord » et « Très en désaccord » pour former la catégorie « Pas d'accord ».

Attitude envers les disciplines sportives. Cette variable est utilisée afin de déterminer quelles sont les disciplines que les Canadien·ne·s préfèrent pour leurs potentiels enfants. Parmi une liste de 17 disciplines sportives, les répondant·e·s devaient en sélectionner 3 pour lesquelles ils·elles encourageraient leur potentiel enfant à s'impliquer. Dans le questionnaire d'origine, quatre situations étaient proposées aux répondant·e·s. Ils·elles devaient penser d'abord à un garçon de 8 ans, puis à une fille de 8 ans, puis à un garçon de 16 ans et enfin à une fille de 16 ans. Comme les

résultats concernant les enfants de 8 ans sont très similaires à ceux concernant les enfants de 16 ans, seules les données concernant les enfants de 8 ans seront utilisées pour les analyses.

Attitude envers le hockey sur glace. Cette variable a été créée pour distinguer les répondant·e·s selon s'ils-elles encourageraient : aucun de leur hypothétique enfant à jouer au hockey, seulement leur garçon, seulement leur fille ou les deux.

#### 3.1.4 Analyses et hypothèses

L'hypothèse générale qui sous-tend ce volet quantitatif est qu'il existe des inégalités concrètes qui constituent des obstacles pour les femmes dans le sport. Ces derniers sont basés sur des rapports sociaux de sexe asymétriques, s'exprimant au travers des opinions, participant à produire et reproduire un contexte peu propice à la pratique sportive des femmes. Plusieurs hypothèses de travail ont été formulées et seront testées grâce à différentes analyses.

Nous chercherons d'abord à connaître le rapport des Canadien·ne·s avec le sport. Pour ce faire, nous nous pencherons d'abord sur leur niveau d'intérêt pour le sport : cette variable fera l'objet d'une analyse descriptive, ventilée par le sexe des répondant·e·s. Ensuite, les variables d'engagement dans le sport organisé pendant l'enfance et à l'âge adulte feront également l'objet d'analyses descriptives. Nous nous attendons à observer des différences genrées sur les trois variables. Nous nous attendons à ce que les femmes aient un moins grand intérêt pour le sport, à ce qu'elles aient été moins souvent engagées dans le sport organisé en tant qu'enfant et en tant qu'adultes. Les variables d'engagement dans le sport seront ensuite croisées avec les autres caractéristiques sociodémographiques des répondant·e·s (âge, niveau d'éducation, revenu) dans le but de voir si ces dernières sont y significativement associées. Afin de confirmer la thèse de la socialisation genrée au sport, nous croiserons finalement les deux variables d'engagement dans le sport organisé entre

elles, en analysant séparément les résultats des hommes et des femmes. Nous prévoyons que l'engagement dans le sport organisé pendant l'enfance soit davantage corrélé à l'engagement dans le sport organisé à l'âge adulte pour les hommes que pour les femmes.

Pour ce qui est des opinions au sujet du sport féminin, nous prévoyons qu'elles seront principalement positives dans la population en général. Pour vérifier cette hypothèse, nous ferons d'abord une analyse descriptive de chacun des énoncés retenus. Par ailleurs, comme nous nous attendons à observer une certaine différenciation genrée dans les réponses de l'échantillon (nous prévoyons que l'accord avec des énoncés sexistes sera plus fréquent chez les répondants que chez les répondantes), les résultats seront ensuite ventilés par sexe. Nous prévoyons aussi que d'autres variables sociodémographiques soient associées à l'expression de ces opinions sexistes, par exemple le niveau d'éducation. Pour tester cette hypothèse, nous ferons une analyse de variance sur le score d'opinions sexistes envers le sport féminin précédemment construit. Pour ce qui est des opinions au sujet des athlètes femmes, nous nous attendons à ce qu'elles soient également majoritairement positives. Nous prévoyons néanmoins qu'il y aura aussi une différenciation genrée et que les répondants auront plus de réserve envers les athlètes femmes que les répondantes. Dans le but de tester cette hypothèse, les résultats seront à nouveau ventilés par sexe. Encore une fois, d'autres variables sociodémographiques telles que le niveau d'éducation ou le revenu pourraient être associées au score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes. Ensuite, les variables d'engagement dans le sport et les scores d'opinions seront croisés dans le but de tester l'hypothèse selon laquelle une socialisation précoce au sport (engagement dans le sport pendant l'enfance) serait associée à des opinions plus positives envers les femmes et le sport (c'est-à-dire des scores d'opinions sexistes et défavorables plus bas).

Nous nous intéresserons ensuite aux attitudes genrées envers les disciplines sportives. En faisant des analyses de fréquence, nous extrairons les trois disciplines les plus souvent choisies par les répondant·e·s pour leur hypothétique garçon de 8 ans et leur hypothétique fille du même âge. Nous nous attendons à ce que leur choix soit doublement genré. Autrement dit, nous nous attendons tout d'abord à ce que les disciplines vers lesquelles les répondant·e·s inciteraient leur enfant à se tourner diffèrent selon le sexe de l'enfant (c'est le concept de sexuation des disciplines sportives présenté dans Courcy et al. (2006) et nous prévoyons également que les choix varieront aussi selon le sexe des répondant·e·s. Afin de tester cette hypothèse, nous distinguerons les résultats des hommes et des femmes. Nous examinerons ensuite de façon spécifique la situation du hockey sur glace. Nous examinerons d'abord quel est son rang dans les disciplines les plus souvent choisies par les répondants et par les répondantes, pour les garçons et pour les filles. Ces analyses viseront à confirmer que le hockey sur glace est davantage associé au masculin plutôt qu'au féminin. Dans le contexte canadien où il fait figure de sport national, nous nous attendons plus précisément à ce qu'il ait un certain succès auprès de l'échantillon lorsque les répondant·e·s sont questionné·e·s au sujet de leur hypothétique fils. Comme pour les disciplines sportives en général, nous nous attendons à retrouver une double différenciation genrée dans le choix du hockey sur glace. Parce que ce qu'il est traditionnellement associé à la masculinité et à la violence nous prévoyons que peu de répondant·e·s encourageraient leur fille à s'impliquer dans le hockey sur glace. Nous nous attendons également à ce que les femmes se montrent plus réticentes que les hommes à encourager leur enfant (peu importe son sexe) à pratiquer le hockey sur glace.

Des analyses de variances seront exécutées afin de déterminer si les moyennes obtenues sur les deux scores d'opinions varient en fonction des attitudes envers le hockey sur glace (encourager seulement le garçon, seulement la fille, aucun ou les deux). Nous nous attendons à ce que les répondant·e·s ayant des attitudes égalitaires

envers le hockey sur glace (encourager les enfants des deux sexes ou n'en encourager aucun) auront des scores d'opinions sexistes au sujet du sport féminin et d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes plus bas, comparativement aux répondant·e·s ayant des attitudes différenciées (n'encourager qu'un seul des deux enfants).

Dans la même volonté de comprendre ce qui est associé aux différentes attitudes envers le hockey sur glace, des croisements seront finalement effectués avec les deux variables d'engagement dans le sport organisé. Nous prévoyons que les répondant·e·s ayant été ou étant engagé·e·s dans le sport organisé auront plus tendance à sélectionner le hockey dans leurs trois disciplines favorites, comparativement aux personnes n'ayant pas été ou/et n'étant pas engagées dans du sport organisé.

### 3.1.5 Choix des tests statistiques utilisés

En ce qui concerne les tests utilisés, des tableaux croisés seront réalisés pour les analyses univariées et des tests de chi-2, des tests de T et des ANOVAS seront privilégiés, selon la nature des variables (catégorielle ou continue), pour les analyses bivariées. En ce qui a trait plus précisément à l'ANOVA, si l'égalité des variances des groupes de la population n'est pas respectée, le test de Welch (ou ANOVA de Welch) sera utilisé (variances de groupes hétérogènes). Ces procédures seront suivies de tests post-hoc afin de savoir quels sont les groupes qui se distinguent de manière significative : le test de Bonferonni si l'homogénéité des variances est respectée et le test de comparaison multiple de Games-Howell si les variances seront inégales. Le logiciel SPSS sera utilisé pour réaliser les analyses et le seuil de signification choisi sera de 5 %, conformément à la pratique courante.

### 3.2 Volet qualitatif

Le volet qualitatif vise à comprendre l'expérience personnelle de joueuses de hockey sur glace de haut niveau par l'analyse des obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière sportive et des moyens grâce auxquels elles les surmontent, dans une discipline de tradition et à domination masculine. Les obstacles rencontrés peuvent avoir un poids considérable, particulièrement lors des moments de tension que constituent les transitions entre les différentes phases de la carrière. Les données obtenues grâce à des entretiens avec des (anciennes) joueuses de hockey de haut niveau seront d'ordre expérientiel, s'inséreront dans un contexte social particulier et leur analyse visera à rendre compte leur expérience sociale au fil de leur carrière sportive. Puisque les enquêtées seront des joueuses de l'élite, cela sous-entendra qu'elles font partie des athlètes ayant surmonté, au moins en partie, les difficultés rencontrées au cours de leur carrière sportive.

#### 3.2.1 Méthode de collecte des données par entretiens semi-dirigés

La collecte de données pour le volet qualitatif est constituée de récits de vie. Pour Nossik, « la fonction des récits de vie est de permettre un recueil d'informations sur le parcours social des enquêtés » (2011, p. 122). En s'appuyant sur Bertaux, elle explique également que les récits de vie offrent une connaissance « d'informations *factuelles* "généralement exactes" permettant "d'étudier un fragment particulier de réalité sociale-historique, *un objet social*" » (Bertaux, 2005; cité dans Nossik, 2011). Ceux-ci permettent de donner un sens à des phénomènes sociaux en les interprétant à partir des significations attribuées par les personnes concernées. Il a été demandé aux participantes de faire un récit plus ou moins chronologique dans leur carrière dans le hockey sur glace et par la suite, des questions leur ont été posées afin d'orienter les récits vers les thématiques des obstacles rencontrés et des ressources mobilisées pour les surmonter, au cours de la carrière sportive. Les récits comprennent des éléments

objectifs et des éléments subjectifs, rendant compte des expériences personnelles et individuelles des participantes.

L'échantillon est composé de 10 participantes. Parmi elles, 5 sont des joueuses encore actives et 5 sont des joueuses ayant pris leur retraite (voir tableau 3.2). Elles sont âgées de 24 à 42 ans ( $m = 31$  ans) et ont joué entre 1 et 16 saisons dans une ligue professionnelle de hockey. Parmi les 10 participantes, 4 ont fait partie d'un programme de l'équipe nationale canadienne (junior ou senior), mais aucune n'en fait partie au moment des entrevues.

Tableau 3.2 Caractéristiques des participantes

Prénom d'emprunt	Année de naissance	Statut	Durée de la carrière sportive professionnelle (en saisons)	Participation à un programme de l'équipe nationale
Martine	1977	Retraitée	7	Non
Manon	1979	Retraitée	16	Oui
Cécile	1984	Retraitée	10	Oui
Gemma	1989	Retraitée	7	Non
Laure	1989	Active	4	Non
Charlotte	1992	Active	1	Non
Clara	1992	Retraitée	2	Oui
Édith	1992	Active	2	Non
Vanessa	1992	Active	1	Non
Clémentine	1995	Active	2	Oui

### 3.2.2 Stratégie d'échantillonnage et de recrutement

Le choix des informatrices a été déterminé en se basant l'idée de Savoie-Zajc selon qui « [l]e caractère intentionnel du processus d'échantillonnage de la recherche qualitative/interprétative met le chercheur en position de vouloir approcher "l'acteur social compétent" » (2007, p. 103). Dans le cadre de cette recherche, les actrices sociales compétentes seront les joueuses de hockey sur glace de haut niveau, actives ou retraitées. Le choix de se concentrer sur des athlètes de niveau élite est basé sur la

méthodologie de Mennesson (2005) qui affirme qu'en opérant cette sélection, on s'assure en quelque sorte de la centralité de l'expérience sportive dans leur vie quotidienne. Par conséquent, les critères d'inclusion suivants seront retenus : les participantes devront être des femmes âgées d'au minimum 18 ans, ayant évolué dans la Ligue Canadienne de Hockey Féminin au cours des 5 dernières années et maîtrisant suffisamment le français pour pouvoir être à l'aise de prendre part à une entrevue.

Le recrutement des participantes s'est fait d'abord par l'intermédiaire d'un appel (appendice B) publié sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Grâce à des contacts privilégiés<sup>2</sup> dans le milieu du hockey sur glace de haut niveau féminin, des personnes-ressources ont été sollicitées personnellement afin de relayer l'appel à participer dans leurs réseaux respectifs. À l'issue des premières entrevues, il a également été suggéré aux participantes de parler de ma recherche à leurs (anciennes) coéquipières (méthode boule de neige).

Comme les prises de contact de la part de participantes potentielles se sont faites rares et comme le temps à consacrer à la phase de recrutement était limité, il a été décidé de basculer vers une méthode de recrutement plus directe en entrant moi-même en contact avec les participantes potentielles. Par conséquent, en se basant sur les archives de la Ligue Canadienne de Hockey Féminin, une liste des joueuses francophones ayant été actives au cours des 5 dernières années a été dressée et chacune d'entre elles a été contactée individuellement par le biais des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn). Sur les 72 joueuses contactées personnellement par message, 14 ont répondu à l'appel de recherche et des entrevues

---

<sup>2</sup> Mon implication en tant que bénévole auprès d'une équipe féminine de haut niveau et ma propre pratique amateur ont été des éléments facilitant la prise de contact avec les enquêtées.

ont pu être fixées avec 7 d'entre elles. Trois participantes avaient répondu au premier appel diffusé via les réseaux sociaux.

### 3.2.3 Déroulement des entretiens

Après la prise de contact initiale avec les participantes, le formulaire d'information et de consentement (appendice C) leur a été envoyé, avec un message leur demandant d'en prendre connaissance et les incitant à poser des questions, si elles en avaient. Si elles acceptaient les conditions de l'entrevue, explicitées dans le formulaire, une entrevue était planifiée.

Les entrevues se sont déroulées entre les mois de mai et juillet 2019. En ce qui concerne le choix du lieu de l'entrevue, certaines participantes ont préféré leur domicile tandis que d'autres ont opté pour un lieu public (cafés). La durée des entrevues varie de 53 minutes pour la plus courte à 1 h 33 pour la plus longue.

La grille d'entretien (appendice D) était structurée autour de 6 moments de la carrière : l'entrée en carrière, la carrière dans le hockey mineur, l'engagement au haut niveau, le parcours au haut niveau (professionnel), la sortie de la carrière et l'après-carrière. Au début de l'entrevue, un « document d'entrevue » (appendice E) schématisant ces phases était présenté aux participantes, tout en leur expliquant qu'il servait de base pour se repérer plutôt que d'un cadre strict à respecter. La discussion a commencé par une courte présentation de la recherche et a été suivie par une présentation des participantes. Elle s'est poursuivie par un récit libre de leur carrière dans le hockey sur glace. Par la suite et en se basant sur ce qu'il avait été dit jusque-là, il a été demandé aux participantes de revenir sur leur parcours en concentrant leur récit autour des thématiques des décisions, du parcours, des difficultés, des solutions ou des ressources, des imprévus, des succès et des échecs. Encore une fois, ces thématiques étaient présentées comme étant indicatives et non contraignantes.

### 3.2.4 Traitement et analyse des données

L'analyse de carrière a été choisie pour traiter les données qualitatives collectées lors des entretiens. À chaque phase de la carrière, une attention particulière a été portée aux obstacles et aux ressources. Les obstacles ont été envisagés comme des manifestations réelles et tangibles des inégalités de sexe, invisibles en soi. Les ressources ont été envisagées comme des facilitateurs ou des moyens de surmonter les obstacles, permettant de rester dans la carrière. L'analyse de carrière permet aussi de renoncer à l'opposition entre les trajectoires individuelles et la structure sociale, en proposant plutôt d'articuler ces deux dimensions. Elle permet encore de mettre en lumière les contraintes structurelles qui pèsent sur les marges de jeu sans tomber dans l'écueil du surdéterminisme, dénoncé par les interactionnistes symboliques tels que Goffman (1992).

Pour l'analyse, chaque entretien a été retranscrit et anonymisé. Des prénoms d'emprunt ont été attribués aux participantes et les informations potentiellement identificatoires telles que les noms de lieux ont été modifiées. Chaque entretien a fait l'objet d'un résumé sous forme de tableau, divisé en 8 parties (contexte familial et enfance, entrée en carrière, carrière dans le hockey mineur, engagement au haut niveau, parcours au haut niveau, sortie de carrière, après-carrière et divers), incluant des extraits « parlant » tirés des transcriptions d'entrevues (appendice F). Par la suite, une analyse transversale de ces tableaux a été effectuée afin de regrouper les différents extraits selon les thématiques abordées, et ce pour chaque phase de la carrière.

### 3.3 Deux volets complémentaires

Finalement, il paraît important de rappeler l'ambition complémentaire des deux volets d'analyse. Bien que chacun des volets ait sa question spécifique, la mise en relation

des deux a un seul et même objectif : celui de rendre compte des obstacles concrets, découlant des rapports sociaux de sexe et ayant des impacts sur l'expérience des joueuses de hockey sur glace de haut niveau au Québec. Les résultats des analyses quantitatives permettront de visibiliser une partie des obstacles symboliques, se matérialisant au travers des opinions sexistes ou défavorables au sujet des femmes et du sport. Le volet qualitatif permettra de rendre compte de l'expérience concrète de ces inégalités et de leurs manifestations dans la vie des informatrices, de même que des moyens qu'elles ont mobilisés pour les surmonter au fil de leur carrière.

## CHAPITRE IV

### RÉSULTATS QUANTITATIFS

Ce chapitre présente les résultats du volet quantitatif visant à décrire le contexte idéologique dans lequel les sportives évoluent au Canada. Ce chapitre se divise en cinq parties. Dans un premier temps, pour mieux connaître la relation des Canadien·ne·s avec le sport, nous commencerons par nous arrêter sur leur intérêt pour le sport et leur engagement personnel dans la pratique. Dans un deuxième temps, nous examinerons les opinions des Canadien·ne·s au sujet des femmes et le sport. Leurs opinions quant au sport féminin et aux athlètes femmes seront abordées. Dans un troisième temps, les liens entre l'engagement dans le sport organisé et l'expression d'opinions sexistes ou défavorables au sujet des femmes et du sport seront examinés. Dans la quatrième partie, les attitudes genrées envers les disciplines sportives seront examinées. Une attention particulière sera portée au hockey sur glace. Dans la dernière partie, les opinions au sujet du sport féminin, l'engagement dans le sport organisé et les attitudes envers le hockey sur glace seront mis en lien.

#### 4.1 Les Canadien·ne·s et le sport

Une analyse descriptive de la variable « niveau d'intérêt pour le sport » sera effectuée. Ensuite, les variables « engagement dans le sport organisé pendant l'enfance » et « engagement dans le sport organisé à l'âge adulte » seront présentées telles que construites à l'origine. Elles seront ensuite recodées et ventilées selon l'âge et le sexe

des répondant·e·s afin de comparer les réponses des hommes et des femmes par tranche d'âge. Les deux variables recodées d'engagement dans le sport seront ensuite croisées avec l'âge des répondant·e·s, leur niveau d'éducation et leur revenu. Pour confirmer l'hypothèse de la socialisation sportive genrée, les résultats des croisements entre l'engagement dans le sport organisé pendant l'enfance et l'engagement dans le sport organisé à l'âge adulte seront finalement présentés.

#### 4.1.1 Un intérêt modéré pour le sport

En premier lieu, l'analyse descriptive de la variable « intérêt pour le sport » montre que les Canadien·ne·s présentent un intérêt modéré pour le sport. Comme on peut le voir dans le tableau 4.1, 13,2 % n'ont aucun intérêt, 32,6 % déclarent avoir « un intérêt léger pour le sport » et 40 % disent « aime[r] bien le sport et li[re] généralement les gros titres liés au sport ». Seul·e·s 14,1 % d'entre eux·elles sont des « passionné·e·s ». Comme attendu, les femmes sont moins intéressées par le sport que les hommes.

Tableau 4.1 Niveau d'intérêt pour le sport selon le sexe

Niveau d'intérêt pour le sport	1	2	3	4
Hommes (n = 739)	9,6	26,9	41,9	21,5
Femmes (n = 772)	16,7	38,1	38,2	7,0
Total	13,2	32,6	40,0	14,1
1 = Je ne m'intéresse pas du tout au sport 2 = J'ai un intérêt léger pour le sport 3 = J'aime bien le sport et lis généralement les gros titres liés au sport 4 = Je suis un·e passionné·e de sport				

#### 4.1.2 L'engagement dans le sport organisé

En ce qui concerne l'engagement dans le sport organisé, près 2/3 de l'échantillon a été engagé dans le sport organisé pendant l'enfance. Plus précisément, les hommes

sont 48,8 % à avoir participé à du sport organisé pendant l'enfance contre 44,6 % des femmes. Comme on l'observe dans le tableau 4.2, la différence entre les hommes et les femmes est plus flagrante dans la catégorie « Oui, j'ai été fortement engagé·e ». En effet, les répondants sont 23,5 % à s'y retrouver contre seulement 10,8 % des répondantes. À l'âge adulte, le portrait change radicalement : près de 3/4 des répondant·e·s (71,2 %) déclarent ne pas être engagé·e·s dans du sport organisé et ne pas l'avoir été à l'âge adulte. Les hommes ne sont plus que 31,9 % à faire encore du sport à l'âge adulte tandis que les femmes ne sont que 17,1 % dans la même situation. Les adultes sont très peu à être ou à avoir été fortement engagés dans du sport organisé à l'âge adulte. C'est le cas pour seulement 6,0 % des hommes et 3,0 % des femmes. Comme nous nous y attendions, les femmes ont été moins impliquées pendant l'enfance et la situation persiste à l'âge adulte. Pour chacune des variables, l'écart entre les hommes et les femmes est statistiquement significatif.

Tableau 4.2 Engagement dans le sport organisé selon le sexe

Engagement dans le sport organisé pendant l'enfance	Non je n'ai pas été impliqué·e	Oui, j'ai participé	Oui, j'ai été fortement engagé·e
Hommes (n = 739)	27,6	48,8	23,5
Femmes (n = 772)	44,7	44,6	10,8
Total	36,3	46,7	17,0
Engagement dans le sport organisé à l'âge adulte	Non je ne suis pas impliqué·e	Oui, je participe	Oui, je suis fortement engagé·e
Hommes (n = 739)	62,1	31,9	6,0
Femmes (n = 772)	79,9	17,1	3,0
Total	71,2	24,4	4,4

Un recodage a été effectué sur les deux variables d'engagement. Les modalités « Oui, j'ai participé » et « Oui, j'ai été fortement engagé·e » ont été regroupées pour créer la catégorie « A été engagé·e ».

En ventilant les données selon l'âge et le sexe (voir tableau 4.3), on peut observer que plus les répondant·e·s sont jeunes, plus leur engagement dans le sport organisé pendant l'enfance est semblable. Entre 18 et 34 ans, les hommes sont 68,1 % à avoir fait du sport pendant leur enfance contre 60,5 % des femmes. Entre 35 et 55 ans, l'écart est plus important : les hommes sont 74,8 % à avoir fait du sport contre seulement 57,8 % des femmes. La différence est encore plus flagrante chez les répondant·e·s de 55 ans et plus. Dans cette tranche d'âge ci, 73,0 % des hommes ont fait du sport pendant l'enfance alors que c'est le cas pour seulement 50,0 % des femmes. Ces résultats suggèrent une certaine évolution dans la pratique sportive organisée des enfants au cours des dernières décennies. L'écart entre les garçons et les filles dans la fréquence d'engagement dans le sport organisé pendant l'enfance tendraient à s'amenuiser. Il paraît néanmoins important de préciser que l'on fait ici uniquement référence au fait d'être ou non engagé dans le sport et non à la nature des disciplines pratiquées. En ce qui concerne l'engagement dans le sport organisé à l'âge adulte, on constate que l'écart entre les hommes et les femmes semble relativement constant, peu importe l'âge des répondant·e·s.

Tableau 4.3 Engagement dans le sport organisé selon l'âge et le sexe

Engagement dans le sport organisé pendant l'enfance		N'a pas été engagé·e	A été engagé·e
Âge/sexe			
	Hommes 18-34 (n = 204)	31,9	68,1
	Femmes 18-34 (n = 195)	39,5	60,5
	Hommes 35-54 (n = 279)	25,2	74,8
	Femmes 35-54 (n = 263)	42,2	57,8
	Hommes 55 et plus (n = 241)	27,0	73,0
	Femmes 55 et plus (n = 314)	50,0	50,0
Engagement dans le sport organisé à l'âge adulte		N'est pas engagé·e	Est engagé·e
Âge/sexe			
	Hommes 18-34 (n = 204)	64,2	35,8
	Femmes 18-34 (n = 195)	79,5	20,5
	Hommes 35-54 (n = 279)	60,2	39,8
	Femmes 35-54 (n = 263)	79,5	20,5
	Hommes 55 et plus (n = 241)	62,7	37,3
	Femmes 55 et plus (n = 314)	80,6	19,4

Les variables de l'âge, du niveau d'éducation et du revenu ont également été croisées avec les variables d'engagement dans le sport (voir tableau 4.4). Tout d'abord, on constate que l'âge n'est pas associé à l'engagement dans le sport ni pendant l'enfance ni à l'âge adulte. En ce qui concerne le niveau d'éducation, c'est la catégorie des diplômé·e·s du secondaire ou moins qui semble se distinguer des deux autres niveaux d'éducation. En effet, les membres de la première catégorie ont été moins nombreux·ses que les autres à avoir été engagé dans le sport organisé pendant l'enfance et à l'âge adulte. En effet, seul·e·s 56,8 % des diplômé·e·s du secondaire ou moins ont fait du sport pendant l'enfance contre 68,1 % des détenteur·trice·s d'un diplôme collégial ou d'une technique et 69,4 % des universitaires. À l'âge adulte, les moins diplômé·e·s sont seulement 22,8 % à être engagé·e·s dans le sport organisé contre 33,1 % des détenteur·trice·s d'un diplôme collégial ou d'une technique et 33,2 % des diplômé·e·s d'université. Pour terminer, l'engagement dans le sport est

plus fréquent chez les répondant·e·s aux plus hauts revenus, que ce soit pendant l'enfance ou à l'âge adulte, comparativement aux répondant·e·s ayant des revenus entre 50 000 \$ et 100 000 \$. Ces dernier·ère·s sont eux·elles-mêmes plus fréquemment engagés dans le sport (pendant l'enfance et à l'âge adulte) que les répondant·e·s aux revenus inférieurs à 50 000 \$.

Tableau 4.4 Engagement dans le sport organisé selon les autres caractéristiques sociodémographiques

Engagement dans le sport organisé pendant l'enfance.		N'a pas été engagé·e	A été engagé·e	p
Âge (ans)				
	18-34 (n = 399)	35,6	64,4	NS
	35-54 (n = 557)	33,2	66,8	
	55 et plus (n = 555)	40,0	60,0	
Niveau d'éducation				
	Secondaire ou moins (n = 639)	43,2	56,8	≤.0001 **
	Collège ou école technique (n = 480)	31,9	68,1	
	Université (n = 392)	30,6	69,4	
Revenu				
	<50 000 \$ (n = 500)	42,0	58,0	≤.0001 **
	50 000 \$ à 99 000 \$ (n = 478)	35,8	64,2	
	100 000 \$ et plus (n = 269)	21,9	78,1	
Engagement dans le sport organisé à l'âge adulte		N'est pas engagé·e	Est engagé·e	
Âge (ans)				
	18-34 (n = 399)	71,7	28,3	NS
	35-54 (n = 557)	69,3	30,7	
	55 et plus (n = 555)	72,8	27,2	
Niveau d'éducation				
	Secondaire ou moins (n = 639)	77,2	22,8	≤.0001 **
	Collège ou école technique (n = 480)	66,9	33,1	
	Université (n = 392)	66,8	33,2	
Revenu				
	<50 000 \$ n = 500)	73,6	26,4	.002**
	50 000 \$ à 99 000 \$ n = 478)	69,9	30,1	
	100 000 \$ et plus (n = 269)	61,3	38,7	

#### 4.1.3 Une socialisation au sport genrée

Pour vérifier l'hypothèse de la socialisation sportive genrée, nous avons testé l'association entre l'engagement dans le sport pendant l'enfance et l'engagement dans le sport à l'âge adulte. Comme le montre le tableau 4.5, le fait d'avoir été engagé·e·s dans le sport pendant l'enfance, tant pour les hommes que pour les femmes, est associé au fait d'être encore engagé·e·s en tant qu'adulte. En effet, les répondant·e·s n'ayant pas fait de sport pendant l'enfance sont 88,2 % à ne pas en faire en tant qu'adulte. Bien que la différence entre les hommes et les femmes n'est pas remarquable (respectivement 87,7 % et 88,4 %), les résultats indiquent que faire du sport pendant l'enfance ne soit pas associé de la même manière à l'engagement dans le sport à l'âge adulte pour les hommes et pour les femmes. En effet, parmi les hommes ayant fait du sport enfant, environ la moitié d'entre eux (47,7 %) en font encore en tant qu'adulte. Pour les femmes ayant fait du sport enfant, seuls 26,9 % d'entre elles en font encore adulte.

Tableau 4.5 Engagement dans le sport organisé pendant l'enfance et à l'âge adulte selon le sexe

		N'est pas engagé·e à l'âge adulte	Est engagé·e à l'âge adulte
N'a pas été engagé·e pendant l'enfance			
	Hommes (n = 739)	87,7	12,3
	Femmes (n = 772)	88,4	11,6
	Total	88,2	11,8
A été engagé·e pendant l'enfance			
	Hommes (n = 739)	52,3	47,7
	Femmes (n = 772)	73,1	26,9
	Total	61,5	38,5

Un test de corrélation a été fait entre les deux variables d'engagement dans le sport, séparément pour les hommes et pour les femmes. Pour les hommes, la corrélation

entre l'engagement dans le sport pendant l'enfance et à l'âge adulte est de .326 et est fortement significative. Pour les femmes, elle est de .190 et est également fortement significative. Cela signifie donc que pour les hommes, le fait d'être engagé dans le sport organisé pendant l'enfance est plus fréquemment associé à un engagement dans le sport organisé à l'âge adulte que chez les femmes.

#### 4.2 Les opinions envers les femmes et le sport

D'abord, une analyse descriptive des opinions quant sport féminin sera effectuée. Les quatre énoncés s'y rattachant seront ensuite recodés puis croisés avec le sexe des répondant·e·s. Finalement, le score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin créé sera croisé avec les variables « sexe », « âge », « niveau d'éducation » et « revenu ». Les mêmes étapes seront ensuite suivies pour les opinions quant aux athlètes femmes.

##### 4.2.1 Les opinions au sujet du sport féminin

Comme on le voit dans le tableau 4.6, les opinions en défaveur du sport féminin sont plus fréquentes qu'attendu. Même si les répondant·e·s ont peu tendance à se dire « très en accord » (entre 4,8 % et 9,5 %) avec les énoncés, ils·elles sont relativement nombreux·ses à dire être « en accord » (entre 24,0 % et 42,7 %).

Ces énoncés sous-entendent tous que le sport féminin est inférieur au sport masculin. Ils peuvent donc être qualifiés de sexistes. Par conséquent, se montrer très en accord ou en accord avec ces énoncés correspond à l'expression d'opinions sexistes quant au sport féminin.

Tableau 4.6 Opinions au sujet du sport féminin

Énoncés (n = 1511)	Très en accord	En accord	En désaccord	Très en désaccord
En général, le sport féminin est moins passionnant que le sport masculin	6,7	27,3	37,1	28,9
La plupart des femmes ne sont pas intéressées à pratiquer ou regarder du sport	4,8	31,0	40,8	23,4
Certains sports ne conviennent simplement pas aux femmes	9,5	24,0	31,2	35,3
En général, les gens ne sont pas intéressés à regarder du sport féminin	6,3	42,7	34,9	16,1

Les catégories « Très en accord » et « En accord » ont été regroupées dans la nouvelle catégorie « D'accord ». Un second recodage a été effectué avec les variables « En désaccord » et « Très en désaccord » pour former la catégorie « Pas d'accord ». Après recodage et en distinguant les réponses des hommes et des femmes, on constate que les hommes sont plus susceptibles d'être d'accord avec ces énoncés, comparativement aux femmes. L'écart est significatif pour trois des quatre énoncés (voir tableau 4.7).

Tableau 4.7 Opinions au sujet du sport féminin selon le sexe

Énoncés (n=1511)		D'accord	Pas d'accord	p
En général, le sport féminin est moins passionnant que le sport masculin	Hommes	41,9	58,1	≤.0001**
	Femmes	26,4	73,6	
La plupart des femmes ne sont pas intéressées à pratiquer ou regarder du sport	Hommes	39,2	60,8	.007**
	Femmes	32,6	67,4	
Certains sports ne conviennent simplement pas aux femmes	Hommes	39,8	60,2	≤.0001**
	Femmes	27,5	72,5	
En général, les gens ne sont pas intéressés à regarder du sport féminin	Hommes	47,1	52,9	.152
	Femmes	50,8	49,2	

Un score a été construit à partir de ces énoncés afin de pouvoir effectuer des analyses de variance (un maximum de 12 pouvant être atteint si un·e répondant·e dit être « très en accord » avec les quatre énoncés). En plus du sexe, l'âge et le niveau d'éducation ont également un impact sur la moyenne des répondant·e·s sur le score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin (voir tableau 4.8). Les répondant·e·s de 18 à 34 ans ont une moyenne significativement plus élevée que les 55 ans et plus. Pour leur part, les diplômé·e·s du secondaire ont une moyenne plus élevée que les universitaires. Le revenu n'est pas associé au score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin.

Tableau 4.8 Opinions au sujet du sport féminin selon les autres caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques		Moyenn e	Écar t- type	Statistiqu e	p	Post- hoc
Sexe						
	Hommes (n = 739)	5,2	2,5	t = 6,288	≤.0001 **	
	Femmes (n = 772)	4,4	2,4			
Âge (ans)						
1	18-34 (n = 399)	5,0	2,6	F = 3,599 (Welch)	.028*	1>3 <sup>b</sup>
2	35-54 (n = 557)	4,8	2,4			
3	55 et plus (n = 555)	4,5	2,4			
Niveau d'éducation						
1	Secondaire ou moins (n = 639)	5,0	2,5	F = 4,032	.018*	1>3 <sup>a</sup>
2	Collège ou école technique (n = 480)	4,6	2,5			
3	Université (n = 392)	4,6	2,5			
Revenu						
	<50 000 \$ n = 500)	4,7	2,6	F =, 587	NS	
	50 000 \$ à 99 000 \$ n = 478)	4,8	2,4			
	100 000 \$ et plus (n = 269)	4,7	2,5			
<b>Légende</b>						
* = p<.05, ** = p<.01						
<sup>a</sup> = Bonferonni						
<sup>b</sup> = Game-Howell						

#### 4.2.2 Les opinions au sujet des athlètes femmes

Les répondant·e·s se montrent en très grande majorité en accord (32,8 % et 21,2 %) ou très en accord (56,7 % et 71,1 %) avec ces énoncés (voir tableau 4.9). Ces résultats viennent confirmer notre hypothèse selon laquelle les Canadien·ne·s expriment des opinions très positives envers les athlètes femmes (les personnes). Il est intéressant de relever que le soutien n'était pas aussi unanime en ce qui concerne le sport féminin (la pratique, voir tableau 4.6).

Tableau 4.9 Opinions au sujet des athlètes femmes

Énoncés (n = 1511)	Très en accord	En accord	En désaccord	Très en désaccord
Les athlètes femmes sont de bons modèles pour les filles	56,7	32,8	7,0	3,4
Les filles devraient être encouragées autant que les garçons à faire du sport	71,1	21,2	4,2	3,6

Comme pour les variables d'opinions précédentes, un recodage a été effectué pour créer les catégories « D'accord » et « Pas d'accord ». Comme attendu, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être d'accord avec les énoncés en faveur des athlètes femmes (voir tableau 4.10).

Tableau 4.10 Opinions au sujet des athlètes femmes selon le sexe

Énoncés		D'accord	Pas d'accord	p
Les athlètes femmes sont de bons modèles pour les filles	Hommes (n = 739)	85,7	14,3	≤.0001**
	Femmes (n = 772)	93,3	6,7	
Les filles devraient être encouragées autant que les garçons à faire du sport	Hommes (n = 739)	90,4	9,6	.008**
	Femmes (n = 772)	94,0	6,0	

Un score a également été construit à partir des deux énoncés afin de pouvoir effectuer des analyses de variance, un score maximal de 6 pouvant être obtenu si un.e répondant dit être « très en désaccord » avec ces énoncés. En plus du sexe, le niveau d'éducation et le revenu font également varier la moyenne obtenue sur le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes (voir tableau 4.11). Les diplômé·e·s du secondaire ont une moyenne plus élevée que les répondant·e·s des deux autres groupes de niveau d'éducation. Les répondant·e·s ayant des revenus inférieurs à 50 000 \$ ont une moyenne significativement plus élevée que les

répondant·e·s ayant des revenus supérieurs à 100 000 \$. Il est intéressant de constater que cette fois-ci, c'est l'âge qui n'est pas associé au score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes.

Tableau 4.11 Opinions au sujet des athlètes femmes selon les autres caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques		Moyenne (sur 6)	Écart- type	Statistique	p	Post-hoc
<b>Sexe</b>						
	Hommes (n = 739)	1,2	1,4	t = 5,117	≤.0001**	
	Femmes (n = 772)	0,8	1,2			
<b>Âge (ans)</b>						
	18-34 (n = 399)	1,1	1,3	F = 1,830	NS	
	35-54 (n = 557)	0,9	1,2			
	55 et plus (n = 555)	0,9	1,4			
<b>Niveau d'éducation</b>						
1	Secondaire ou moins (n = 639)	1,1	1,5	F = 10,334 (Welch)	≤.0001**	1>2 <sup>b</sup> 1>3
2	Collège ou école technique (n = 480)	0,9	1,3			
3	Université (n = 392)	0,8	1,1			
<b>Revenu</b>						
1	<50 000 \$ n = 500)	1,1	1,4	F = 5 834	.003**	1>3 <sup>a</sup>
2	50 000 \$ à 99 000 \$ n = 478)	1,0	1,4			
3	100 000 \$ et plus (n = 269)	0,8	1,2			
<b>Légende</b>						
** = p<.01						
<sup>a</sup> = Bonfèronni						
<sup>b</sup> = Games-Howell						

#### 4.3 L'engagement dans le sport et les scores d'opinions au sujet des femmes et du sport

Comme attendu, les résultats montrent, dans l'ensemble, que l'engagement dans le sport organisé pendant l'enfance (et donc une socialisation sportive précoce) est associé à des opinions plus positives envers le sport et les femmes.

#### 4.3.1 L'engagement dans le sport et les opinions sexistes au sujet du sport féminin

Dans le tableau 4.12, les résultats montrent que les personnes n'ayant pas été engagées dans le sport organisé pendant l'enfance ont en moyenne un score plus élevé d'opinions sexistes au sujet du sport féminin comparativement à celles ayant été engagées. En ce qui concerne l'engagement dans le sport organisé à l'âge adulte, la relation s'inverse : en effet, les personnes n'étant pas engagées dans le sport organisé en tant qu'adultes ont un score plus bas, comparativement à celles qui le sont.

Tableau 4.12 Engagement dans le sport et opinions au sujet du sport féminin

	Moyenne	Écart-type	Statistique	p
Engagement dans le sport pendant l'enfance				
N'a pas été engagé·e	4,9	2,5	t = 2,068	<b>.039*</b>
A été engagé·e	4,6	2,4		
Engagement dans le sport à l'âge adulte				
N'est pas engagé·e	4,7	2,4	t = 2,580	<b>.010**</b>
Est engagé·e	5,0	2,6		

#### 4.3.2 L'engagement dans le sport et les opinions défavorables au sujet des athlètes femmes

En ce qui concerne la relation entre l'engagement dans le sport et le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes, on voit dans le tableau 4.13 que seule la pratique pendant l'enfance semble jouer un rôle en étant significativement associée. En effet, les participant·e·s n'ayant pas été engagé·e·s dans le sport organisé pendant l'enfance (et donc n'ayant pas eu une socialisation précoce au sport) ont une moyenne plus élevée sur le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes, comparativement à ceux·celles ayant été engagé·e·s pendant l'enfance.

Tableau 4.13 Engagement dans le sport et opinions au sujet des athlètes femmes

	Moyenne	Écart-type	Statistique	p
Engagement dans le sport pendant l'enfance				
N'a pas été engagé·e	1,1	1,4	t = 3,304	<b>.001**</b>
A été engagé·e	0,9	1,3		
Engagement dans le sport à l'âge adulte				
N'est pas engagé·e	1,0	1,3	t = 0,462	NS
Est engagé·e	0,9	1,4		

#### 4.4 Attitudes genrées envers les disciplines sportives

Les personnes interrogées devaient choisir trois sports auxquels elles encourageraient leur hypothétique enfant à participer (peu importe si elles ont ou non réellement des enfants). Des analyses descriptives viseront à montrer quels sont les sports préférés par les Canadiens et par les Canadiennes pour leurs (hypothétiques) enfants. Dans le contexte de ce mémoire, une attention particulière sera portée au hockey sur glace. Nous verrons d'abord à quelle fréquence il est sélectionné selon le sexe des répondant·e·s et des enfants. Ensuite, nous examinerons plus en détail les attitudes genrées dont la discipline fait l'objet.

##### 4.4.1 Les disciplines préférées des Canadien·ne·s

À notre grand étonnement, les résultats ne viennent pas confirmer l'hypothèse postulée à l'égard du caractère doublement genré du choix de la discipline. De manière plus spécifique, nous nous attendions à ce que les trois disciplines choisies par les répondant·e·s pour leur (hypothétique) enfant diffèrent non seulement selon le sexe de ce dernier, mais également selon leur propre sexe. Les résultats indiquent que le choix des disciplines sportives varie peu selon le sexe de l'enfant (voir

tableau 4.14). La natation et le soccer font partie des trois disciplines les plus souvent sélectionnées par les répondant·e·s, tant pour les filles que pour les garçons. Le podium est complété par la gymnastique pour les filles et par le hockey sur glace pour les garçons. On peut en déduire que la natation et le soccer ont le statut de disciplines populaires, neutres d'un point de vue du genre.

En ce qui concerne les variations selon le sexe des répondant·e·s, elles n'existent qu'en termes de proportions. Autrement dit, les trois choix des répondants et des répondantes sont les mêmes, mais les pourcentages varient. Lorsque les répondant·e·s sont interrogé·e·s au sujet des garçons, les hommes choisissent avant tout le hockey sur glace (42 %), puis le soccer (37 %) et enfin la natation (32 %). Pour leur part, les femmes choisissent d'abord la natation (46 %), puis le soccer (42 %) et enfin le hockey sur glace (33 %). Les trois disciplines les plus souvent citées pour les filles par les hommes sont la natation à 40 %, le soccer à 31 % et la gymnastique à 27 %. Les femmes choisissent les mêmes disciplines, mais dans des proportions légèrement différentes (natation à 56 %, soccer à 32 % et gymnastique à 29 %).

Tableau 4.14 Les trois disciplines préférées selon le sexe des enfants et celui des répondant·e·s

	Garçon — 8 ans	Fille — 8 ans
Hommes (n = 739)	1. Hockey (45 %) 2. Soccer (37 %) 3. Natation (32 %)	1. Natation (40 %) 2. Soccer (31 %) 3. Gymnastique (27 %)
Femmes (n = 772)	1. Natation (46 %) 2. Soccer (42 %) 3. Hockey (33 %)	1. Natation (56 %) 2. Soccer (32 %) 3. Gymnastique (29 %)

#### 4.4.2 La place du hockey sur glace

En qui a trait plus spécifiquement au hockey sur glace, on remarque que cette discipline se place à la 7<sup>e</sup> position lorsque les répondants sont interrogés au sujet de

leur (hypothétique) fille. Pour leur part, les répondantes en font leur 10<sup>e</sup> choix. Comme le montre le tableau 4.14, les répondants choisissent avant tout le hockey sur glace pour les garçons tandis que les femmes les choisissent en 3<sup>e</sup> position. Nous faisons l'hypothèse que le hockey sur glace ferait également d'une double différenciation genrée. Cette hypothèse se voit confirmée. Tout d'abord, on constate un écart important entre les filles (13 %) et les garçons (37 %) dans la fréquence à laquelle les répondant·e·s sélectionnent le hockey sur glace. Ces résultats viennent confirmer l'idée selon laquelle la discipline est fortement associée au masculin.

En ventilant les résultats par le sexe des répondant·e·s (voir tableau 4.15), on constate que les hommes et les femmes se distinguent dans leur choix d'inclure ou non le hockey sur glace dans les disciplines vers lesquelles ils·elles encourageraient leurs enfants. Lorsque les répondants sont interrogés au sujet de leur (hypothétique) fille, ils sont 15 % à sélectionner le hockey, tandis que les femmes sont 11 % à faire le même choix. Lorsqu'ils sont interrogés au sujet de leur (hypothétique) fils, les hommes sont 42 % à sélectionner le hockey sur glace contre seulement 33 % des femmes.

Tableau 4.15 Fréquence de sélection du hockey sur glace selon le sexe des enfants et celui des répondant·e·s

	Garçon — 8 ans	Fille — 8 ans
Hommes	42	15
Femmes	33	11
Total	37	13

Lors les répondant·e·s sélectionnent le hockey sur glace, ils·elles le font dans 67 % des cas pour le garçon uniquement, dans 31 % des cas pour les enfants des deux sexes et dans seulement 3 % pour les filles uniquement. Ceci indique que les participant·e·s ont une attitude d'encouragements genrée envers le hockey sur glace. Cette fois-ci

cependant, les hommes et les femmes n'ont pas des attitudes significativement différentes d'un point de vue statistique.

#### 4.5 Les opinions envers les femmes et le sport, l'engagement dans le sport organisé et les attitudes envers le hockey sur glace

Les opinions envers les femmes et le sport, l'engagement dans le sport organisé et les attitudes envers le hockey sur glace ont été mises en lien. Nous avons d'abord croisé les attitudes envers le hockey avec les deux scores d'opinions précédemment construits. Nous avons ensuite croisé l'engagement dans le sport organisé et les attitudes envers le hockey sur glace.

Premièrement, comme attendu, les résultats indiquent que les répondant·e·s n'encourageant aucun enfant et ceux encourageant les enfants des deux sexes à pratiquer le hockey sur glace (autrement dit, ayant des attitudes égalitaires) ont des moyennes plus basses sur le score d'opinions sexistes au sujet du sport féminin comparativement aux répondant·e·s n'encourageant que le garçon (voir tableau 4.16).

Tableau 4.16 Attitude envers le hockey sur glace et opinions au sujet du sport féminin

		Moyenne	Écart-type	Statistique	p	Post hoc
Attitudes envers le hockey sur glace						
1	Aucun enfant n'est encouragé (n = 933)	4,6	2,5	F = 11,582	≤.0001**	1<2 4<2
2	Seul le garçon est encouragé (n = 385)	5,4	2,3			
3	Seule la fille est encouragée (n = 15)	4,7	3,0			
4	Les enfants de deux sexes sont encouragés (n = 178)	4,2	2,4			

Deuxièmement, lorsqu'on croise les attitudes envers le hockey sur glace et le score d'opinions défavorables au sujet des athlètes femmes, on remarque, comme attendu, que les répondant·e·s qui encouragent les enfants des deux sexes à pratiquer le hockey sur glace ont aussi une moyenne moins élevée comparativement à celles et ceux qui n'encouragent aucun des deux enfants et à celles et ceux n'encourageant que le garçon (voir tableau 4.17).

Tableau 4.17 Attitude envers le hockey sur glace et opinions au sujet des athlètes femmes

		Moyenne	Écart-type	Statistique	p	Post hoc
Attitudes envers le hockey sur glace						
1	Aucun enfant n'est encouragé (n = 933)	1,0	1,4	F = 7,968 (Welch)	≤.0001**	4<2 4<1
2	Seul le garçon est encouragé (n = 385)	1,0	1,3			
3	Seule la fille est encouragée (n = 15)	1,3	1,6			
4	Les enfants de deux sexes sont encouragés (n = 178)	0,6	1,0			

Finalement, nous avons testé le lien entre la pratique sportive (engagement pendant l'enfance et à l'âge adulte) et les attitudes envers le hockey glace. Un recodage a dû être effectué étant donné que la catégorie des personnes n'encourageant que leur fille à pratiquer le hockey sur glace ne comprenait que 15 personnes. Par conséquent, les catégories « Seul le garçon est encouragé » et « Seule la fille est encouragée » ont été regroupées dans une catégorie nommée « Un seul enfant est encouragé ». Cette catégorie regroupe donc les répondant·e·s ayant une attitude genrée envers le hockey sur glace. Le tableau 4.18 montre que les répondant·e·s n'ayant pas fait de sport pendant l'enfance sont 70,5 % à ne pas avoir sélectionné le hockey sur glace dans les 3 disciplines auxquelles ils·elles encourageraient leur enfant à participer. Pour les

répondant·e·s ayant fait du sport pendant l'enfance, le pourcentage tombe à 56,8 %. Ceci indique que le hockey sur glace connaît une plus grande popularité auprès des personnes ayant fait du sport pendant l'enfance. Les répondant·e·s ayant fait du sport enfant sont proportionnellement légèrement plus nombreux·ses que les autres à n'encourager qu'un seul des deux enfants à pratiquer le hockey sur glace. Finalement, 14,7 % des répondant·e·s ayant fait de sport pendant l'enfance encourageraient les enfants des deux sexes à faire du hockey sur glace contre seulement 6,7 % de ceux·celles n'en ayant pas fait. Les constats sont similaires en ce qui concerne l'engagement dans le sport à l'âge adulte : le hockey sur glace est plus populaire auprès de sportif·ve·s et ces dernier·ère·s ont plus tendance à encourager les enfants des deux sexes à faire du hockey, comparativement aux personnes n'ayant pas été (ou n'étant pas) engagées dans le sport à l'âge adulte.

Tableau 4.18 Attitude envers le hockey sur glace et engagement dans le sport

	Aucun	Un seul enfant	Les deux	p
Engagement dans le sport pendant l'enfance				
N'a pas été engagé·e	70,5	22,8	6,7	≤.0001**
A été engagé·e	56,8	28,6	14,7	
Engagement dans le sport à l'âge adulte				
N'est pas engagé·e	69,9	23,9	6,6	≤.0001**
Est engagé·e	57,2	29,3	13,5	

#### 4.6 Principaux constats

Ce chapitre de résultats quantitatifs visait à mieux saisir le contexte idéologique entourant la pratique sportive des femmes au Canada. Plusieurs de nos hypothèses se sont vues confirmées par nos analyses, mais certains résultats nous ont également surpris.

Premier constat, plus du tiers des Canadien·ne·s expriment des opinions sexistes envers le sport féminin. Cette proportion est plus importante que celle à laquelle nous nous attendions. Concernant les opinions défavorables au sujet des athlètes femmes, elles se révèlent nettement moins fréquentes, conformément à nos attentes (environ 10 %). Comme attendu, les hommes apparaissent moins nombreux à être en faveur de la pratique sportive des femmes. En effet, ces derniers sont plus nombreux que les femmes à être en accord avec des énoncés sexistes concernant le sport féminin (entre 39 et 42 % d'accord pour les hommes contre 26 à 33 % d'accord pour les femmes) et à émettre des opinions moins favorables envers les athlètes femmes (entre 86 et 90 % d'accord avec des énoncés en faveur des athlètes femmes pour les hommes contre 93 à 94 % pour les femmes). Les titulaires d'un diplôme du secondaire (ou moins) ont des opinions plus sexistes envers le sport féminin ( $m = 5,0$ ) comparativement aux universitaires ( $m = 4,6$ ). Les moins diplômé·e·s ont également des opinions plus défavorables envers les athlètes femmes ( $m = 1,1$ ), comparativement aux universitaires ( $m = 0,8$ ) et aux diplômé·e·s d'un collège ou d'une école technique ( $m = 0,9$ ). Finalement, les répondant·e·s ayant des revenus inférieurs à 50 000 \$ ont des opinions plus défavorables ( $m = 1,1$ ) envers les athlètes femmes, comparativement aux répondant·e·s ayant des revenus supérieurs à 100 000 \$ ( $m = 0,8$ ).

Deuxième constat, la socialisation genrée au sport se voit confirmée. En effet, les Canadiens et les Canadiennes n'ont pas le même rapport avec le sport. Les hommes sont plus intéressés et plus souvent personnellement engagés que les femmes, tant pendant leur enfance (72 % des hommes contre 55 % des femmes) qu'à l'âge adulte (38 % des hommes contre 20 % des femmes). Par ailleurs, les diplômé·e·s du secondaire (ou moins) sont également moins engagé·e·s pendant l'enfance et à l'âge adulte (57 % pendant l'enfance et 23 % à l'âge adulte), comparativement aux diplômé·e·s d'un collège ou d'une école technique (68 % pendant l'enfance et 33 % à l'âge adulte) et aux universitaires (69 % pendant l'enfance et 33 % à l'âge adulte).

Les observations sont semblables en ce qui concerne le revenu. Les répondant·e·s ayant des revenus inférieurs à 50 000 \$ sont moins engagé·e·s tant pendant l'enfance qu'à l'âge adulte (58 % pendant l'enfance et 26 % à l'âge adulte), comparativement aux répondant·e·s ayant des revenus compris entre 50 000 \$ et 100 000 \$ (64 % pendant l'enfance et 30 % à l'âge adulte) et à celles et ceux ayant des revenus supérieurs à 100 000 \$ (78 % pendant l'enfance et 39 % à l'âge adulte). Pour les hommes le fait d'être engagé dans le sport organisé pendant l'enfance est plus fréquemment associé à un engagement dans le sport organisé à l'âge adulte que chez les femmes (corrélation de .326 pour les hommes et de .190 pour les femmes). L'engagement dans le sport pendant l'enfance est associé à des opinions plus favorables (autrement dit des scores plus bas) envers le sport féminin ( $m = 4,6$ ) et les athlètes femmes ( $m = 0,9$ ) par rapport aux personnes n'ayant pas été engagées dans le sport organisé pendant l'enfance ( $m = 4,9$  et  $m = 1,1$ ). Cependant, la pratique sportive à l'âge adulte est associée à des opinions moins favorables envers le sport féminin (score moyen de 5,0 pour les sportif·ve·s et de 4,7 pour les non-sportif·ve·s) et ne présente pas d'association significative avec les opinions envers les athlètes femmes. Finalement, les personnes ayant fait du sport pendant l'enfance et celles en faisant à l'âge adulte sont plus nombreux·ses à sélectionner le hockey sur glace parmi les trois sports pour lesquels ils·elles encourageraient leur(s) enfant(s), comparativement aux personnes n'ayant pas été engagées pendant l'enfance (43 % des personnes engagées pendant l'enfance contre 30 % des personnes non engagées pendant l'enfance). Les sportif·ve·s (pendant l'enfance et à l'âge adulte) ont finalement plus tendance à encourager leurs (potentiels) enfants des deux sexes à pratiquer le hockey sur glace (15 % des personnes engagées pendant l'enfance et 14 % des personnes engagées à l'âge adulte), comparativement aux non-sportif·ve·s (7 % des personnes non engagées pendant l'enfance et 7 % des personnes non engagées à l'âge adulte).

Troisième constat, contrairement à nos attentes, le choix des disciplines sportives n'est pas doublement genré. Les hommes et les femmes s'accordent sur leurs trois

disciplines favorites pour les filles et pour les garçons. Les résultats indiquent que les disciplines préférées par les Canadien·ne·s sont principalement celles qu'on peut considérer comme neutres d'un point de vue du genre, en l'occurrence la natation et le soccer. Néanmoins la sélection du hockey sur glace est pour sa part bel et bien doublement genrée, conformément à nos hypothèses. Les filles sont nettement moins encouragées que les garçons à se tourner vers le hockey sur glace (37 % des garçons contre seulement 13 % des filles) et les femmes sont moins enclines que les hommes à inclure le hockey sur glace dans leurs trois choix de sports, peu importe le sexe de l'enfant (42 % des hommes encourageraient leur garçon contre 33 % des femmes et 15 % des hommes encourageraient leur fille contre 11 % des femmes). Quand les répondant·e·s incluent le hockey sur glace dans leur sélection, ils et elles le choisissent le plus souvent pour leur (hypothétique) garçon uniquement. Bien que ces résultats quantitatifs ne permettent pas d'expliquer les raisons de ces choix, on peut tout de même affirmer que le hockey sur glace a une certaine popularité, qu'il suscite un engouement auprès des Canadien·ne·s, mais que peu d'entre eux·elles sont enclin·e·s à encourager leur fille à s'y impliquer. Les attitudes envers le hockey sur glace sont ainsi apparues associées aux scores d'opinions sexistes envers le sport féminin et défavorables envers les athlètes femmes. En ce sens, les répondant·e·s affirmant qu'ils et elles encourageraient que leur garçon, et non leur fille, à jouer au hockey sur glace présentaient des degrés plus élevés d'opinions sexistes envers le sport féminin ( $m = 5,4$ ) comparativement aux personnes n'encourageant aucun des deux enfants ( $m = 4,6$ ) à celles les encourageant les deux ( $m = 4,2$ ). Les personnes affirmant qu'ils et elles encourageraient les enfants des deux sexes à jouer au hockey sur glace présentaient finalement des degrés plus bas d'opinions défavorables envers les athlètes femmes ( $m = 0,6$ ) comparativement aux répondant·e·s n'encourageant aucun enfant ( $m = 1,0$ ) ou seulement le garçon ( $m = 1,0$ ).

En somme, ces résultats nous indiquent que des représentations négatives à l'égard du sport féminin et des femmes athlètes sont encore présentes dans la population canadienne et que le contexte social d'engagement dans le hockey sur glace demeure moins favorable pour les jeunes filles comparativement aux garçons.

## CHAPITRE V

### RÉSULTATS QUALITATIFS

L'objectif du volet qualitatif est de documenter la réalité d'athlètes femmes de haut niveau dans une discipline de tradition et à domination masculine, le hockey sur glace, en s'intéressant aux obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière et aux façons dont elles les surmontent. À la lumière des entrevues, 6 phases constitutives des trajectoires de carrières ont été dégagées par l'analyse : 1) l'entrée en carrière, 2) le parcours dans le hockey mineur masculin, 3) le passage au hockey féminin, 4) le parcours dans le hockey universitaire, 5) le parcours au haut niveau (professionnel), 6) la sortie et l'après-carrière et 7) les perspectives pour le hockey féminin. Pour chacune de ces phases, les éléments clés qui se dégagent de l'analyse seront présentés appuyés d'extraits des verbatims.

Afin de faciliter la compréhension de ce chapitre. Il paraît pertinent de décrire rapidement le parcours type des joueuses de hockey sur glace au Québec<sup>3</sup>. En général, les jeunes filles apprennent à patiner vers l'âge de 3 ou 4 ans. À leurs débuts dans le hockey sur glace, elles intègrent des équipes masculines dans lesquelles elles sont souvent les seules filles. Elles traversent ainsi les divisions pré-novice (5-6 ans),

---

<sup>3</sup> Cette description est basée sur le récit des athlètes rencontrées. Il est essentiel de préciser que cela correspond à un parcours d'athlète d'élite et qu'avec le développement du hockey féminin dans ces dernières années, le parcours type des jeunes filles pourrait avoir changé. Elles ont notamment davantage d'opportunités de jouer dans des équipes féminines dès leur plus jeune âge.

novice (7-8 ans), atome (9-10 ans) et peewee (11-12 ans). L'entrée dans la division bantam (13-14 ans) correspond à l'introduction des mises en échec progressives. La plupart des jeunes joueuses quittent leur équipe masculine pour intégrer une équipe féminine lors du passage à la division bantam ou parfois midget (15-17 ans). Ensuite, les joueuses intègrent une équipe collégiale pour un maximum de 4 ans (17-21 ans). Durant leur parcours collégial, les meilleures joueuses se font recruter par une ou plusieurs universités. Certaines se voient proposer des bourses prenant en charge tout ou une partie de leurs frais liés à leur scolarité. Au Canada, les joueuses sont admissibles pour 5 ans dans le hockey universitaire. Cependant, si elles décident d'aller évoluer dans une université américaine, leur période d'admissibilité n'est que de 4 ans<sup>4</sup>. À l'issue de leurs années dans le hockey universitaire, les joueuses désirant continuer à jouer doivent intégrer une équipe senior.

### 5.1 Le contexte familial de l'entrée en carrière

Les participantes ont fait leurs débuts dans le hockey entre 3 et 15 ans. Elles viennent toutes de familles actives, et plusieurs d'entre elles expliquent avoir passé beaucoup de temps à jouer avec des garçons pendant leur enfance. En l'absence de figures de joueuses de hockey, un cousin plus âgé ou des joueurs de hockey constituent les modèles des participantes.

---

<sup>4</sup> Cette différence est liée à la durée des études précédents l'entrée à l'université. Au Québec, les étudiant·e·s ont 13 années entre leur entrée à l'école primaire et leur entrée à l'université tandis qu'aux États-Unis, ils et elles n'en ont que 12. C'est ainsi que les étudiant·e·s québécois·e·s « perdent » un an d'éligibilité dans l'organisation américaine des sports académiques.

### 5.1.1 Une famille active, mais parfois réticente envers la pratique du hockey

Une famille active et des compagnons de jeu masculins facilitent l'insertion dans le hockey sur glace des jeunes joueuses. Lorsque questionnées au sujet de leur entourage familial, les femmes rencontrées le décrivent toutes comme sportif. La plupart d'entre elles décrivent leurs familles comme des personnes « actives » (Cécile<sup>5</sup>, Vanessa et Édith). Plusieurs pères ont fait du hockey sur glace, certains d'entre eux à haut niveau. Chez Clémentine, Édith, Gemma et Vanessa, la pratique du hockey sur glace est une histoire de famille. Elles expliquent que leur immersion dans le hockey a déclenché leur désir de jouer. Elles racontent :

C'est sûr que c'est à cause de mes deux frères que j'ai joué au hockey. On jouait dans la rue, on jouait au mini-hockey en bas dans le sous-sol tout le temps, tous les jours. Je pense que c'est une grosse partie de notre famille le hockey<sup>6</sup>. (Clémentine)

Mon père a joué au hockey sur glace [...]. Il coachait mes cousins au hockey et puis apparemment, moi j'étais toujours à l'aréna avec eux et j'ai voulu jouer aussi. (Édith)

Mon frère et mes cousins ont commencé le hockey et puis moi j'ai dit « moi aussi je veux jouer ». Ma mère ne voulait pas tant, mais mon père a dit « OK, on va faire ça, on va essayer ». (Gemma)

Étant eux-mêmes actifs, les parents des participantes se montraient plutôt favorables à l'engagement dans la pratique sportive de leur fille, mais le choix du hockey sur glace a cependant parfois fait l'objet de négociations. Lorsqu'elle a exprimé le souhait de faire du hockey, Manon se souvient de la réticence de son père : « J'ai demandé à mon père de jouer [...]. Je voulais commencer le hockey. Et puis il a dit non »

---

<sup>5</sup> Des prénoms d'emprunt ont été donnés à toutes les participantes

<sup>6</sup> Certains extraits ont été légèrement modifiés (syntaxe, tics de langage, anglicismes) afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

(Manon). Elle se souvient avoir dû négocier auprès de lui : « Ça a pris deux ans à le convaincre » (Manon). C'est finalement sa mère qui l'emmena acheter ses premiers patins de hockey. Même si elle avait exprimé son désir de jouer au hockey, son père a d'abord essayé de rediriger son intérêt vers la ringuette : « Il m'a amenée voir un match de ringuette. Je vais toujours m'en souvenir. J'avais détesté ça » (Manon). Même expérience pour Laure dont la mère a tenté en vain de rediriger son attention vers le patinage artistique. Les parents de Clara étaient réticents à l'idée de l'inscrire dans l'équipe de hockey locale, car dans leur petite ville, « les filles ne jouent pas au hockey » (Clara). Pour sa part, Laure explique qu'après avoir finalement convaincu ses parents de l'inscrire au hockey, ces derniers avaient constaté qu'aucune équipe féminine n'existait dans sa ville de résidence. Son inscription dans l'équipe de hockey locale (intégralement composée de petits garçons) n'allait pas de soi pour ses parents. Elle se souvient des discussions avec ses parents : « Ma mère me disait qu'ils ne savaient pas où m'inscrire parce que c'était juste des gars. Mon père a été obligé d'aller demander à la ville si c'était possible d'inscrire une fille » (Laure). Les responsables de l'équipe locale ont accepté son inscription sans problème.

### 5.1.2 Des garçons comme compagnons de jeu

La plupart des participantes expliquent avoir grandi aux côtés de pairs masculins (frères, cousins), souvent plus âgés, ayant eu des rôles de modèles et de compagnons dans les activités physiques de l'enfance. Pour Cécile, les moments de jeux avec ses frères l'ont fait découvrir son intérêt pour le sport : « Je les [mes frères] suivais partout. Ils étaient plus vieux que moi, mais ils faisaient comme si j'étais du même âge qu'eux. Ça brassait pas mal. Je pense que c'est là que j'ai eu la piqûre pour le sport » (Cécile). Elle ajoute que la pratique de multiples sports avec eux l'a aidée à développer des habiletés qu'elle a pu utiliser par la suite dans sa carrière dans le hockey : « Quand on était jeunes, on faisait plein de sport. On jouait au hockey, au football, au baseball, au soccer, on faisait tout. Je pense que ça [m']a aidé beaucoup dans ma carrière parce que j'ai développé plusieurs habiletés » (Cécile).

Vanessa identifie son cousin comme un modèle. Lorsqu'elle est questionnée sur ses idoles de jeunesse, c'est lui qu'elle cite : « C'est mon cousin qui m'a poussée à jouer au hockey quand j'étais plus jeune. Je voulais tout le temps être comme lui. Quand il a commencé à jouer au hockey, j'ai aussi voulu commencer » (Vanessa).

### 5.1.3 Des modèles masculins

Il est intéressant de constater que peu de participantes citent des athlètes femmes lorsqu'elles sont questionnées au sujet de leurs idoles de jeunesse. Laure et Martine ne juraient que par Joe Sakic<sup>7</sup>, Vanessa préférait Sidney Crosby<sup>8</sup> et Manon ne manquait pas un match des Canadiens. Elle se souvient d'ailleurs que lorsqu'elle était enfant, elle n'avait « jamais vu une femme jouer au hockey » et que son « rêve était d'aller jouer avec les Canadiens de Montréal » (Manon). Elle ne se « rendai[t] pas compte que ce n'était pas possible pour une femme de dans la Ligue Nationale » (Manon). Martine lisait des magazines de hockey et le jour où elle a vu une femme dedans, elle en a découpé la photo et l'a collée sur son agenda « pendant au moins 5 ans » (Martine). Pour elle, c'était « la seule place où elle pouvait voir que le hockey féminin existait » (Martine). Laure explique que pour sa part, elle n'avait l'occasion de voir jouer des femmes « qu'une fois aux quatre ans, aux Olympiques », tandis qu'elle voyait Joe Sakic « deux ou trois fois par semaine » (Laure).

---

<sup>7</sup> Joe Sakic est un joueur de hockey canadien né en Colombie-Britannique dans les années 60 et ayant notamment joué pour les Nordiques de Québec et l'Avalanche du Colorado dans la Ligue Nationale de Hockey.

<sup>8</sup> Sidney Crosby est un joueur de hockey canadien né en Nouvelle-Écosse dans les années 80 et jouant pour les Penguins de Pittsburgh dans la LNH.

## 5.2 Le parcours dans le hockey mineur masculin

Toutes les participantes ont évolué dans des équipes masculines entre leurs débuts dans le hockey et leur passage au hockey féminin, vers l'âge de 13 ans. Si elles qualifient leur expérience en équipes masculines de positive dans l'ensemble, elles relèvent toutes un certain nombre de difficultés ayant ponctué leur parcours. Faire sa place en tant que fille parmi les garçons a été le défi central des participantes, particulièrement lors du commencement de leur parcours dans le hockey mineur masculin. Les relations avec les entraîneur·e·s constituent également un élément important du récit des participantes concernant cette période. Finalement, la pression à performer apparaît dès leurs débuts dans le hockey et les suivra sous différentes formes tout au long de leur parcours.

### 5.2.1 Faire sa place en tant que fille parmi les garçons

La plupart des participantes ont toujours été les seules filles de leur équipe masculine pendant leur hockey mineur. Si après quelque temps, les participantes expliquent avoir été généralement bien intégrées, les débuts n'ont pas toujours été faciles. Les participantes font état de plusieurs situations dans lesquelles elles ont senti qu'elles étaient déconsidérées en raison de leur sexe.

Elles associent l'identification en tant que filles, en général à cause des cheveux dépassant du casque, à l'apparition de comportements stigmatisants tels que des regards insistants : « On me dévisageait comme en voulant me dire que je n'avais rien à faire là » (Charlotte). Gemma et Manon expliquent qu'elles essayaient de cacher leurs cheveux afin d'éviter d'attirer l'attention sur elles lorsqu'elles jouaient avec des garçons. Au-delà des regards, Manon se souvient aussi d'avoir entendu des propos ouvertement sexistes à son égard : « J'entendais toute sorte d'affaires [...] sur la glace et même depuis les estrades. Je me souviens de "retourne à tes chaudrons". J'avais entre 12 et 15 ans » (Manon).

Charlotte explique qu'il arrivait souvent que des garçons refusent de lui faire des passes. Elle associe ce comportement à une marque de déconsidération envers elle : « Ils ne veulent pas passer le puck à une fille, parce que tu n'es pas considérée comme assez bonne » (Charlotte). La mère de Charlotte l'a toujours poussée à continuer à s'entraîner avec des garçons, même lorsqu'elle ne le voulait pas : « Elle voulait tout le temps que je fasse des camps de hockey l'été. Je pleurais parce que j'étais la seule fille [...]. Même si je disais que je ne voulais pas y aller, elle me disait qu'il fallait que j'y aille » (Charlotte). Elle parle de cette période avec une certaine émotion dans la voix : « Tu y vas et puis tu fais ce que tu as à faire. Tu survis » (Charlotte).

Leurs coéquipiers masculins se montraient parfois particulièrement taquins avec elles : « Les gars peuvent être tannants parfois. Tu te changes dans les toilettes et là, des fois, ils t'enferment » (Édith). Charlotte ajoute « À chaque fois, ils m'enfermaient et puis éteignaient la lumière » (Charlotte). Plusieurs participantes évoquent le sentiment de solitude qu'elles ont parfois ressenti lors de leur parcours au sein d'équipes masculines : « Ils aimaient ça m'agacer, et puis j'étais toute seule. J'étais un peu comme une *outsider* » (Édith), « Je ne parlais pas, je faisais ma petite affaire et je m'en allais. J'étais toute seule. Je me sentais un peu isolée (Manon) », « J'arrivais, je m'habillais dans une chambre à part, j'arrivais sur la glace et je rentrais. J'étais un peu toute seule. Je n'avais pas l'effet de collectif » (Martine).

L'introduction progressive des mises en échec (à 13 ou 15 ans selon le calibre de jeu) coïncide avec un changement de dynamique sur la glace. À cette période, les adversaires profitent de la légalité des mises en échec pour s'acharner sur les jeunes joueuses. Charlotte explique qu'elle se faisait « plaquer solide » par ses adversaires, car ils « n'aimaient pas avoir des filles » (Charlotte) sur la glace avec eux. Manon fait le lien entre ses bonnes performances sur la glace et l'acharnement dont elle faisait l'objet de la part de ses adversaires : « J'avais l'impression d'avoir une cible sur le dos. Ils voulaient me tuer. Je crois que c'était surtout parce que ma saison allait bien »

(Manon). Clara partage l'expérience de Charlotte et Manon et souligne que pour sa part, elle appréciait le défi que constituaient les comportements de ses adversaires : « Moi je trouvais ça drôle parce que je réussissais à les avoir. J'étais assez solide pour les pogner » (Clara). Pour plusieurs, les coéquipiers se sont révélés être de véritables alliés sur la glace à cette période. Ces derniers n'hésitaient pas à défendre leur coéquipière : « Il suffisait qu'ils [les adversaires] me frappent un peu trop fort pour que mes coéquipiers se fassent un plaisir d'aller ramasser le responsable » (Clara), « Les gars étaient super corrects. Quand je me faisais plaquer et que ce n'était pas trop légal, ils allaient me défendre [rires] » (Vanessa).

### 5.2.2 Les relations avec les entraîneurs

Les entraîneurs ont été identifié-e-s comme des personnes clés dans l'intégration et l'évolution des jeunes joueuses au sein de leurs équipes masculines. Parce qu'ils et elles ont un rôle déterminant dans l'encadrement des jeunes et plus particulièrement dans le choix des joueur-se-s qui forment leurs équipes, les entraîneurs peuvent constituer de véritables obstacles ou au contraire être des personnes-ressources pour les participantes pendant leur parcours en équipes masculines.

Plusieurs participantes révèlent avoir été écartées d'équipes par des coachs hommes, en raison de leur sexe. Vanessa explique par exemple avoir été coupée d'une équipe à l'âge de 11 ans, car le coach « n'était pas à l'aise d'avoir une fille dans son équipe » (Vanessa). Son coach admettait que sa coupure ne se justifiait aucunement par son niveau : « Il m'a dit que le garçon et moi étions de calibre égal, mais qu'il était plus à l'aise de prendre un gars » (Vanessa). Elle explique avoir très mal vécu cette injustice : « me faire couper parce que mon sexe était différent, ça a été difficile » (Vanessa). De son côté, Clémentine avait toujours joué avec des garçons sans que cela pose de problème : « Dans toutes mes équipes, je pouvais aller dans la même chambre que les gars. J'allais me changer dans les toilettes, je revenais mettre le reste de mon équipement et il n'y a jamais eu de problème » (Clémentine). Mais à 9 ans,

elle a un coach qui « ne voulait pas de fille dans son équipe » (Clémentine). Elle se fait alors littéralement mettre de côté par ce dernier : « Il m'a mise dans une chambre à part. Il ne venait pas me chercher pour me dire qu'on embarquait sur la glace. Il disait que ce n'était pas grave si je ne venais pas » (Clémentine). Elle identifie cette situation comme étant « la plus grosse injustice à laquelle [elle a fait] face durant [son] cheminement » (Clémentine). À 12 ans, Martine a vécu une situation similaire. Elle jouait alors dans une équipe masculine de faible calibre. Comme son niveau était suffisant pour jouer dans un calibre plus élevé, elle allait prêter main-forte à une autre équipe d'un niveau supérieur. Cependant, le coach de cette dernière ne la faisait pas jouer : « Je passais mon temps sur le banc [...] et pourtant j'étais meilleure que d'autres, mais je n'étais pas considérée. » Elle le qualifie « [d']un peu misogyne » (Martine). Cette expérience l'a poussée à quitter cette équipe et à aller jouer dans une équipe féminine avec des femmes âgées de 9 à 21 ans, même si le niveau de cette ligue était trop faible pour elle.

Plusieurs participantes soulignent que certains coaches ont été des personnes positives et importantes durant leur parcours en équipe masculine dans le hockey mineur. Plusieurs d'entre eux avaient à cœur que les jeunes joueuses étaient respectées par leurs coéquipiers. Vanessa explique que le fait de se rencontrer en début de saison pour « fixer les règles » (Vanessa) était quelque chose de bénéfique. Dans le cas de Clara, l'entraîneur est rapidement intervenu lorsqu'il a constaté que ses coéquipiers n'avaient pas des comportements appropriés. Elle explique qu'à la puberté « les gars se trouvaient bien drôles », mais que son coach a « été solide » et qu'il a « cassé ça en partant » (Clara). Après cette intervention, les comportements désagréables ont cessé. Finalement, pour Manon, c'est le président de l'association de hockey pour laquelle elle jouait qui a attiré l'attention du coach sur la question du respect : « Il a toujours dit au coach de s'assurer que les gars me respectaient et étaient gentils avec moi ». Elle se considère comme « chanceuse » (Manon) d'avoir bénéficié de cette attention.

### 5.2.3 Le début du sentiment de pression à performer

Le sentiment de pression à performer est un élément qui ressort tôt dans le discours des participantes. Pour la plupart d'entre elles, ce dernier les suivra tout au long de leur parcours. Clara associe cette pression à performer à son contexte familial. Tous les hommes de sa famille avaient joué au hockey et avaient connu du succès. La réussite sportive était alors étroitement associée à sa famille. Par conséquent, si elle s'engageait, il fallait qu'elle « performe en partant » (Clara). Manon se souvient également d'avoir ressenti une certaine pression à performer dès ses premières séances d'entraînement. Elle s'entraînait à mettre son équipement et à attacher ses patins seule à la maison pour « prouver aux garçons [qu'elle] savai[t] ce [qu'elle] faisai[t] et [qu'elle] méritai[t] d'être avec eux » (Manon). Vanessa se souvient également avoir réalisé qu'elle devrait toujours en faire plus que ses coéquipiers pour gagner et conserver sa place au sein de ses équipes : « J'avais plus de pression parce qu'il fallait que je performe plus qu'un gars pour faire ma place. Si on était à égalité, c'est moi qui prenais la porte » (Vanessa). C'est la même chose pour Clara qui était parfaitement consciente « qu'à talent égal les coachs allaient prendre le garçon ». Elle comprend donc qu'elle doit « être meilleure que les autres pour faire partie de l'équipe ». Elle a également rapidement compris que son intégration dépendait également de sa capacité à performer aussi bien, voire mieux, que ses coéquipiers : « Que je le veuille ou non, le message que je recevais [...] c'était que si j'étais la meilleure, j'allais être acceptée, j'allais faire partie de l'équipe et ça allait bien aller ». Le sentiment d'appartenance à l'équipe a été souligné comme quelque chose d'important dans le parcours des jeunes joueuses pendant leur hockey mineur. Pour Gemma, ce sentiment allait au-delà de la pratique du hockey sur la glace : « J'étais amie avec toute mon équipe. On allait aux hôtels, on jouait au mini-hockey dans le corridor. J'étais *one of the boys* genre. J'ai vraiment aimé ça » (Gemma).

### 5.3 Le passage au hockey féminin

Vers l'âge de 13 ans, après plusieurs années passées à jouer dans des équipes masculines, toutes les joueuses ont intégré une équipe féminine. Pour la plupart, c'est l'introduction progressive des mises en échec, qui constitue l'élément déclencheur du changement d'équipe. S'en suit l'intégration à une équipe féminine qui est plus ou moins facile selon les participantes. Cette transition a été identifiée par toutes les joueuses comme un moment important dans leur parcours.

#### 5.3.1 L'introduction du jeu avec contact comme élément déclencheur

À l'adolescence, Vanessa explique avoir commencé à avoir « peur d'aller dans les coins » parce que « les gars commençaient à être vraiment plus grands et plus gros ». Elle témoigne d'une certaine frustration liée à la situation : « Peu importe comment je travaillais, les gars avaient le dessus sur moi » (Vanessa). Bien qu'elle fût « une des meilleures », Clémentine se souvient avoir ressenti qu'elle n'avait « plus sa place » (Clémentine) avec les garçons lorsqu'ils ont eu leur poussée de croissance. Dans le cas de Laure, c'est sa mère qui a pris la décision lui faire faire la transition vers une équipe féminine, par crainte pour sa santé. Comme Laure était « la plus petite tout le temps », sa mère pensait qu'il était temps qu'elle aille jouer avec les filles si elle « ne voulait pas se faire casser en deux » (Laure).

#### 5.3.2 L'intégration à une équipe féminine

L'intégration à une équipe féminine a été une évidence pour certaines participantes. Le fait de partager un vestiaire avec d'autres filles est une nouveauté de plusieurs joueuses ont apprécié : « même si tu peux te faire des amis gars, ce n'est pas la même chose qu'avec des filles [...]. Ça faisait du bien d'aller avec les filles. L'ambiance était différente » (Clémentine). Édith relève également la différence d'ambiance dans le vestiaire : « On se changeait toutes ensemble, on riait, on pouvait parler de plus de choses de filles [mime des guillemets] genre "Je suis dans ma semaine, est-ce que

quelqu'un a un tampon ?". Tu ne vas pas faire ça dans une chambre de gars » (Édith). Même si elle était « quand même bien avec les gars », elle explique que pour elle, il était « plus facile d'être dans une chambre pleine de filles » (Édith).

Pour certaines autres participantes, la transition a demandé un certain nombre d'adaptations. Comme les équipes féminines sont moins nombreuses que les équipes masculines, il n'a parfois pas été possible pour les jeunes joueuses de rejoindre une équipe féminine d'un calibre adapté au leur. Clara explique qu'à 15 ans, elle a rejoint une équipe féminine qui évoluait « dans le plus haut niveau féminin à l'époque ». Malgré cela, elle trouvait le jeu « plate » (Clara). Ayant évolué avec les garçons jusqu'à 13 ans, Vanessa a pour sa part assisté aux premières poussées de croissance de ses coéquipiers et a vécu l'intensification physique du jeu qui allait avec. Par conséquent, la transition vers une équipe féminine a été un peu délicate : ça lui a demandé « un peu d'adaptation au début », en particulier à cause de « la vitesse de jeu, de la vitesse sur patins et de la force des lancers » de ses nouvelles coéquipières, car « les gars ont un peu plus de force » (Vanessa). Clara explique que pour sa part, elle s'est retrouvée dans une sorte d'impasse administrative et que la transition vers une équipe féminine a été la seule solution possible pour pouvoir continuer à jouer : « J'avais été invitée pour jouer dans la catégorie espoir [masculin], mais Hockey Québec avait changé les âges et je me retrouvais trop vieille ». Elle a alors eu le choix entre « aller jouer avec les filles ou jouer avec les garçons plus âgés et se faire tuer » (Clara). Elle qualifie, avec une pointe d'ironie, son expérience en équipe féminine « d'intéressante ». En plus de la différence de calibre entre elle et ses nouvelles coéquipières, elle raconte avoir ressenti un décalage en matière d'ambitions. C'était en effet « la première fois [qu'elle était] avec des gens qui n'avaient pas nécessairement les mêmes désirs de performance » (Clara) qu'elle.

Parfois, un retour en équipe masculine a été préféré après une période d'essai en équipe féminine. C'est le cas pour Édith qui raconte être retournée jouer avec les garçons après une saison avec une équipe de filles. Le hockey féminin n'était

« tellement pas développé » que le niveau était trop faible pour elle malgré le fait que ses coéquipières étaient « quatre ans plus âgées » (Édith) qu'elle.

Charlotte est la participante qui était la plus jeune lorsqu'elle a fait sa transition entre une équipe masculine et une équipe féminine. La transition s'est faite sous l'impulsion de son père, à l'âge de 11 ans : « Il m'a proposé d'aller jouer avec les filles et j'ai accepté ». Rétrospectivement, elle explique qu'elle regrette d'avoir intégré une équipe féminine si jeune. Selon elle, « tu t'améliores plus si tu restes jouer avec les gars ». Pour elle, « avoir joué avec les garçons à un moment donné » est assurément une condition *sine qua non* pour parvenir au haut niveau. Elle estime que personnellement, elle se serait « développée plus vite » (Charlotte) si elle avait joué encore quelques années dans des équipes masculines.

#### 5.4 Le parcours dans le hockey universitaire comme entrée dans la pratique de haut niveau

À l'issue de leur parcours dans le hockey mineur, les participantes ont toutes intégré une équipe universitaire. Six participantes ont fait le choix de rester étudier au Canada tandis que les quatre autres sont parties pour les États-Unis. Les participantes soulignent que leur expérience dans le hockey universitaire a été la phase de leur carrière où leurs conditions de pratique étaient les meilleures. Elles avaient un encadrement professionnel, pratiquaient sur la glace presque tous les jours et bénéficiaient de programmes d'entraînements hors glace supervisés. Les appréhensions liées à la fin du parcours universitaire constituent un moment de tension commun dans les parcours des participantes.

##### 5.4.1 L'évidence de l'université

À l'issue de leur parcours dans le hockey mineur, les joueuses de hockey désirant poursuivre leur parcours dans l'élite n'ont pas d'autre choix que d'aller à l'université. Pour la plupart des participantes, la décision d'aller à l'université ne relève en rien

d'une vocation scolaire. Gemma en témoigne : « Je ne savais même pas ce que j'allais étudier, mais pour moi, j'allais à l'université pour le hockey » (Gemma). Cécile abonde dans le même sens : « Si tu as une offre d'une université qui est bonne en hockey, pour moi, ça coule de source. Je ne pouvais pas passer à côté » (Cécile). La décision d'aller à l'université a été une évidence pour toutes les participantes, mais en plus, lors du choix de l'établissement, la plupart des joueuses expliquent avoir priorisé l'équipe de hockey sur l'offre de programme : « J'ai regardé pour le hockey et ensuite, je me suis demandé ce que j'allais faire » (Édith). Gemma explique pour sa part avoir choisi l'équipe de hockey pour la réputation du coach : « Le coach dans le temps coachait Team Canada » (Gemma). Elle voyait en lui ses chances d'accéder au programme de l'équipe nationale : « Je me suis dit que si j'avais des chances de me développer ce serait avec lui » (Gemma).

#### 5.4.2 « On avait tout »

« J'avais tout, on avait tout » (Laure) : c'est ainsi que Laure commence par décrire ses années de hockey universitaire. D'un point de vue matériel, l'université constitue la période la plus confortable aux yeux des participantes : « À part l'équipe nationale, le hockey universitaire c'est le plus proche de ce qu'une athlète peut expérimenter comme professionnelle » (Cécile). La plupart des participantes ont obtenu des bourses pour jouer et elles expliquent que leur équipement était fourni par leur école, au moins en partie. Vanessa se souvient « [n'avoir] payé aucun équipement pendant [ses] années universitaires » (Vanessa). Laure confirme : « J'avais plus à l'université qu'après en jouant professionnel. C'est fou quand même. Tout fourni. Tu avais besoin de quoi que ce soit, on te le donnait » (Laure). Néanmoins, une certaine frustration est exprimée par Clara vis-à-vis des inégalités<sup>9</sup> entre les ressources

---

<sup>9</sup> Ayant étudié aux États-Unis, son université était soumise au Title IX. Cependant, même si les subventions gouvernementales pour l'équipe masculine et féminine de hockey universitaire étaient les mêmes, les commanditaires n'avaient pas l'obligation de financer les deux équipes à parts égales.

allouées à l'équipe féminine et à l'équipe masculine de hockey de son université. L'équipe masculine avait plus de commanditaires et bénéficiait ainsi de plus d'argent, de « des meilleures heures de pratique, plus d'équipements [...], et plus de linge à l'effigie de l'université » (Clara).

Dans les championnats universitaires, les parties étaient nombreuses : « Avec les séries, je pense qu'on jouait peut-être 40-45 matchs par saison. C'est beaucoup de hockey. C'est le fun » (Laure). Les horaires des étudiantes-athlètes étaient aménagés afin de favoriser tant leur réussite scolaire que sportive. L'agenda sportif était allégé en période d'examens : « On n'avait pas de matchs pendant les périodes d'examen. On avait quand même des pratiques, mais [...] on pouvait prendre congé de hockey la veille et la journée de l'examen si on avait besoin » (Édith).

Finalement, les participantes ont mis de l'avant la qualité de l'encadrement médical dont elles ont profité pendant les années de hockey universitaire. Comme le rythme est intense, les blessures ne sont pas rares. Pour s'assurer de leur forme physique, les joueuses avaient accès à des cliniques parfois à même leur campus universitaire. Selon Laure, la qualité du suivi médical mis à leur disposition s'explique par le fait que les joueuses sont en quelque sorte « des investissements » (Laure) pour les universités qui leur offrent des bourses (partielles ou complètes) pour qu'elles performant sous la bannière de leur université. Ayant rencontré des difficultés d'intégration au sein de sa première équipe universitaire, une joueuse regrette néanmoins de ne pas avoir eu accès à des ressources de soutien psychologique.

#### 5.4.3 Les appréhensions à passer du hockey universitaire à la Ligue Canadienne

En arrivant à la fin de leur cursus universitaire, les participantes racontent avoir eu des appréhensions quant à la suite de leur parcours sportif. La perspective de voir leurs conditions de pratiques se dégrader a amené plus d'une participante à remettre en question la poursuite de leur carrière de haut niveau dans le hockey. Vanessa, se sentant satisfaite de la fin de son parcours universitaire, avait plusieurs offres

d'emplois qui n'auraient pas été conciliables, avec une carrière de hockey au haut niveau : « J'ai hésité vraiment longtemps à continuer » (Vanessa). Les conditions proposées par les équipes de la Ligue Canadienne étaient bien différentes de ce que les joueuses avaient connu pendant leurs parcours universitaires. L'absence de salaire dans la Ligue Canadienne a poussé les participantes à anticiper la conciliation entre leur futur emploi et leur carrière sportive. Plusieurs d'entre elles n'étaient pas sûres d'être prêtes à s'investir dans le hockey professionnel à sortie de l'université, en partie à cause des horaires des pratiques. À titre d'exemple, Clémentine souligne :

Je savais qu'ici, avec la ligue professionnelle, il faut que tu travailles. Les séances d'entraînement sont tard le soir et j'avais tellement vécu de belles expériences à l'université que... on dirait que ça ne me tentait pas d'avoir besoin de faire tout ça. Ça ne me tentait pas de finir sur un chemin qui me pousse à dire que ce n'était pas autant le fun cette saison-ci. (Clémentine)

L'anticipation des difficultés à concilier un emploi et le hockey est ainsi une source d'inquiétude à la fin de parcours universitaire.

### 5.5 Le parcours au haut niveau dans la Ligue Canadienne de Hockey Féminin

Lorsqu'elles parlent de leur parcours au haut niveau, tant les joueuses encore actives que les retraitées soulignent qu'en sortant de l'université, elles ont dû s'adapter à la réalité de la LCHF. L'absence de salaire forçant la conciliation de la pratique sportive avec un emploi extérieur et la prise en charge partielle des soins médicaux constituent les défis de la carrière professionnelle. Au moment des entrevues (été 2019), 5 participantes jouaient encore au hockey à haut niveau. Parmi ces dernières, aucune n'était membre de l'équipe nationale canadienne. Cette précision est importante, car seules les joueuses de l'équipe nationale bénéficient d'un soutien financier de la part de Hockey Canada. Cette réalité a des incidences importantes sur l'expérience des joueuses dans leur parcours au haut niveau. La comparaison entre la réalité des participantes encore actives et n'étant pas membres de l'équipe nationale avec le quotidien des joueuses d'Équipe Canada a fait l'objet de plusieurs discussions lors

des entrevues. En trame de fond du récit de leur carrière de haut niveau, on constate que plusieurs participantes témoignent d'un manque de reconnaissance de leur pratique, en tant que joueuse ou en tant qu'entraîneure, de la part des médias ou des personnes fréquentant les arénas. Elles relèvent la nécessité de faire leurs preuves pour être prises au sérieux.

#### 5.5.1 L'absence de salaire et les difficultés d'articulation avec l'emploi

L'absence de salaire constitue unanimement le défi central pour les joueuses de hockey interrogées. Faute de rémunération décente, les joueuses rencontrées concilient toutes leur pratique sportive de haut niveau avec un emploi extérieur. Certaines participantes occupent des postes d'entraîneures à temps plein ou à temps partiel dans des équipes de hockey (Martine, Manon, Cécile, Laure, Clara) et d'autres ont des emplois extérieurs au hockey (Gemma, Charlotte, Édith, Vanessa, Clémentine). La compensation financière annuelle de 2000 \$ à 10 000 \$ offerte aux joueuses pendant les saisons 2017-2018 et 2018-2019 pour leur implication suffit à peine à payer leurs frais de déplacement et une partie de leurs dépenses liées au hockey (patins, bâtons, etc.). Cette situation est à l'origine d'une certaine frustration liée à l'incapacité de s'impliquer entièrement dans leur carrière sportive : « Financièrement, on est limitées. C'est sûr que je ne peux pas performer comme quelqu'un qui se concentre là-dessus à 100 %. J'ai beaucoup d'autres choses à penser, notamment mon travail » (Vanessa).

Les séances d'entraînement sur glace sont souvent tard en soirée et les joueuses doivent en plus trouver du temps pour faire des entraînements physiques de leur côté. Ces obligations sont difficiles à agencer avec une vie professionnelle à temps plein hors du hockey. Édith en témoigne : « Faire mon épicerie, cuisiner des repas sains, m'entraîner au gym et travailler 40 h par semaine, c'est très difficile » (Édith). Elle explique que ses horaires l'empêchaient d'être au meilleur de sa forme : « Des fois, je ressemblais à un zombie. Peut-être que je ne me reposais pas assez ou que je ne

mangeais pas assez bien. Mais encore là, je n'avais simplement pas le temps de le faire » (Édith).

Laure explique qu'elle a fini par mettre en parenthèse sa vie professionnelle en dehors du hockey, car ses horaires de travail ne lui permettaient pas de s'entraîner suffisamment : « Je brûlais la chandelle par les deux bouts à un moment donné. Je ne pouvais pas m'entraîner comme je voulais ». Cette incapacité à s'investir dans sa pratique sportive a induit un manque de confiance en elle : « Au hockey, c'est ma préparation qui me donne confiance. Quand je n'ai pas le temps de m'entraîner, je perds confiance. Ça a commencé à jouer avec mon mental ». Elle a donc pris la décision de se consacrer pleinement au hockey pour encore quelques années, en travaillant comme coach à côté : « Je me suis dit que j'avais encore assez d'énergie en moi pour jouer au hockey un moment. J'ai décidé de me donner là-dedans et puis après ça, on pensera au reste » (Laure). Elle relève cependant qu'en prenant la décision de se consacrer pleinement au hockey, elle renonçait à une partie de son revenu : « Je pourrais faire bien plus d'argent si j'arrêtais de jouer au hockey » (Laure).

### 5.5.2 Une prise en charge partielle des soins médicaux

Les joueuses rencontrées ont accès à des soins médicaux (physiothérapie, acupuncture, massages) pendant leurs entraînements ou leurs matchs. Cependant, contrairement à l'université, ces services ne sont pas disponibles en tout temps et ne sont que partiellement pris en charge financièrement. Par ailleurs, la plupart des professionnel·le·s encadrants l'équipe sont bénévoles. Édith explique qu'elle hésite parfois à aller les voir : « Je ne veux pas les déranger plus que ça. Je me sens mal d'aller les voir pour des petites affaires qui ne sont pas des vraies blessures » (Édith). Comme les joueuses rencontrées travaillent toutes pour gagner leur vie en parallèle de leur carrière d'athlète, les blessures qui peuvent survenir pendant leur pratique du hockey ont des implications majeures. Gemma témoigne : « Je suis vraiment fâchée

quand les adversaires essaient de frapper la tête. On est toutes dans le même bateau. On doit toutes travailler pour gagner notre vie » (Gemma). Quand une joueuse se blesse lors d'un match ou d'un entraînement, elle doit parfois manquer un ou plusieurs jours de travail. Laure explique que lorsqu'elle a eu une commotion et n'étant pas assurée, elle n'a pas pu aller travailler et a « perdu de l'argent » (Laure).

Quant aux possibilités d'accompagnement psychologique, elles semblent floues. Clara, anciennement membre du programme de l'équipe nationale canadienne, pense que Hockey Canada offre des options aux joueuses membres de ses programmes, mais celles-ci ne sont pas très accessibles : « On s'assure que physiquement tu es là. Psychologiquement, si tu lèves la main, on va te trouver quelqu'un, mais encore là, ce n'est pas clair [...]. Cet accompagnement, il faut que tu ailles le chercher. Il ne vient pas aussi facilement » (Clara).

### 5.5.3 Le quotidien des joueuses membres de l'équipe nationale

Lors des discussions autour de la conciliation entre la vie sportive et l'emploi, plusieurs participantes encore actives et ne faisant pas partie des programmes de l'équipe nationale (Laure, Édith et Vanessa) ont mis en perspective l'écart entre leur propre situation et celle des joueuses faisant partie de l'équipe nationale canadienne. Comme ces dernières reçoivent des fonds de Hockey Canada, il leur est possible de réduire leur temps de travail à côté du hockey, et même parfois de se consacrer entièrement à leur pratique sportive. : « Leurs journées c'est se lever tranquillement, aller au gym, revenir, dîner, faire une sieste, souper et venir à la pratique. Moi pendant ce temps, je travaille de 7 h à 15 h, je vais au gym, à ma pratique et j'essaie de me reposer » (Édith). Laure témoigne de la difficulté à suivre le rythme des joueuses de l'équipe nationale : « Quand tu joues avec et contre des filles qui font juste du hockey de leur vie, c'est difficile de rivaliser » (Laure). Elle exprime une certaine frustration face à la situation :

Les Olympiennes sont plus performantes que moi. Je voudrais m'entraîner plus, mais si je le faisais, je serais brûlée tout le temps. Pour vrai, c'est dur la réalité de professionnelle [...] quand tu n'es pas dans l'équipe nationale. À un moment donné, tu réalises que tu as beau faire ton maximum, tu restes derrière les autres. (Laure)

Au-delà de l'aspect strictement financier, plusieurs joueuses demandent la « le même statut de joueuse professionnelle » et la « même reconnaissance » (Vanessa) que les membres de l'équipe nationale pour leur investissement :

Je joue dans la même ligue qu'elles, je fais les mêmes sacrifices et j'essaie de m'entraîner autant qu'elles [...]. C'est quelque chose qui est important parce qu'au bout du compte, si on n'est pas là, il n'y a pas de ligue non plus [...]. Si on est dans la même équipe, on est censées être sur le même pied d'égalité et avoir les mêmes privilèges. (Vanessa)

Si les conditions offertes aux athlètes de l'équipe nationale aujourd'hui semblent enviables, Manon (joueuse à la retraite et ancienne membre de l'équipe nationale) rappelle néanmoins qu'elles n'ont pas toujours été si avantageuses : « Les années non olympiques, on ne recevait rien de la part de Hockey Canada » (Manon). Elle explique que les compensations offertes durant les périodes de centralisation pendant les années olympiques ont été le fruit de négociations : « Comme on déménageait là-bas et qu'on faisait ça à temps plein, on a tranquillement négocié de meilleures compensations familiales, un montant pour déménager et la prise en charge de l'envoi de notre auto » (Manon). Même si elle considère que la situation n'est pas encore idéale (même pour les Olympiennes), elle reconnaît qu'elles « sont passées d'une situation où il n'y avait rien à une situation où ça va de mieux en mieux » (Manon).

#### 5.5.4 Le manque de prise au sérieux des joueuses de hockey de haut niveau

Que ce soit à titre d'entraîneure ou d'athlète, plusieurs participantes ont témoigné d'un manque de respect et de prise au sérieux de leur pratique. Si la discrimination est « rarement frontale » (Cécile), elle est cependant : « toujours en arrière-plan » (Cécile). Clara, impliquée dans l'encadrement d'une équipe de jeunes garçons, fait

part d'un manque de prise au sérieux de la part des pères présents dans les estrades lors des pratiques. Elle explique qu'« avec les premiers coups de patin donnés sur la glace, il faut leur prouver que ta place est là » (Clara). Sa compétence est sans cesse mise en doute : « Cela ne suffit pas de dire que j'ai les aptitudes requises » (Clara). Ses collègues hommes, n'ayant pourtant pas eu de carrière professionnelle dans le hockey, n'ont pas ce problème : « C'était des détails. Ça n'a l'air de rien, mais en fin de compte, on te rappelle constamment que tu es une fille. Constamment » (Clara).

En tant que joueuse à la retraite, Manon est en mesure de décrire l'évolution du regard des gens sur le hockey féminin : « Dans les années 2000, il n'y avait aucun respect pour les femmes qui jouaient au hockey » (Manon). Par la suite, en 2010, les Jeux olympiques de Vancouver semblent avoir marqué un tournant dans la prise au sérieux du hockey féminin. Cette année-là, l'équipe nationale féminine remporte la médaille d'or peu avant que l'équipe masculine fasse de même. Pour Manon, ces victoires « ont fixé l'Histoire du Canada et de sa domination au hockey » (Manon). Avant ces Jeux, les garçons croisés à l'aréna lors des entraînements de l'équipe nationale « riaient quasiment d'elles ». Après les Jeux, ils ont commencé non seulement à les reconnaître, mais également à leur demander s'ils pouvaient avoir des autographes ou prendre des photos avec elles. Les gens qui pensent que le hockey féminin est moins intéressant que le hockey masculin ont tendance à se dire que c'est ainsi « parce que c'est des filles » (Gemma). Gemma résiste vivement à ce type d'argument : « On n'a pas les mêmes ressources ni les mêmes structures de développement. Si on avait le temps de s'entraîner toute la journée comme les gars, peut-être qu'on serait meilleures qu'eux. On ne l'a jamais testé, on ne le sait pas (Gemma).

#### 5.5.5 « Plus qu'une équipe de hockey »

Les défis que rencontrent les joueuses de hockey au cours de leur parcours au hockey de haut niveau sont nombreux. Toutes les participantes expliquent que les conditions

de pratique sont difficiles. Leur investissement est coûteux et elles n'ont que peu de rétributions à en attendre. Cependant, l'expérience des difficultés communes semble créer un sentiment de communauté entre les athlètes. Manon décrit sa relation avec les autres olympiennes :

J'ai vraiment trouvé d'autres femmes qui avaient vécu les mêmes choses que moi, qui étaient arrivées au sommet de leur art en poussant les mêmes barrières : avoir joué avec les garçons, avoir entendu toute sorte de méchancetés, avoir été retranchées d'équipes parce qu'on était des filles. Et puis là, on avait la chance de jouer avec d'autres femmes qui avaient la même détermination, le même désir d'être la meilleure possible. (Manon)

Cécile ajoute que son équipe était « plus qu'une équipe de hockey ». Même si elle a pris sa retraite sportive, les femmes avec qui elle a joué sont des personnes dont elle « [va] se souvenir toute [sa] vie » (Cécile). Vanessa explique qu'elle apprécie beaucoup « l'effet de groupe » de l'équipe. Elle raconte : « J'adore l'effet de groupe [...]. Quand tu as une mauvaise journée et que tu arrives à l'aréna, tu retrouves les filles qui sont toutes énervées. Ça ne peut que te remettre de bonne humeur » (Vanessa). Avant de finalement prendre sa retraite, Gemma avait tendance à remettre en question la poursuite de sa carrière à haut niveau à chaque fin de saison. Elle explique que si elle a continué, c'est avant tout pour la relation qu'elle avait avec ses coéquipières : « J'adorais mes amies et c'est pour ça que je ne voulais pas arrêter » (Gemma). Comme Cécile, elle explique que finalement, ses relations avec elles perdurent même si elle a pris sa retraite : « Je les vois toujours finalement, c'est correct [rires] » (Gemma).

## 5.6 La sortie et l'après-carrière

La sortie de la carrière constitue un moment de tension dans le parcours des joueuses de hockey. Sur les 10 participantes rencontrées, 5 ont mis un terme à leur carrière de haut niveau. C'est le cas de Martine, Manon, Cécile, Gemma et Clara. Avant l'interruption de leur carrière, elles ont joué entre 2 et 16 saisons dans une ligue

professionnelle de hockey. Le contexte d'arrêt de la carrière est différent pour chacune d'entre elles, mais des éléments se retrouvent dans leurs récits. Elles expliquent notamment avoir pris leur décision à cause d'une forme d'épuisement et d'une volonté d'avoir un rythme de vie plus équilibré. Par ailleurs, la volonté de s'impliquer dans leur carrière non sportive a également joué un rôle pour plusieurs d'entre elles. Pour chacune d'elle, le hockey sur glace continue néanmoins d'occuper une place importante dans leur vie.

#### 5.6.1 Une forme d'épuisement et la volonté d'avoir un rythme de vie plus équilibré

Pour plusieurs joueuses, c'est l'épuisement et la volonté d'avoir un rythme de vie plus équilibré qui ont mené à l'interruption de leur carrière de haut niveau. Après 7 saisons passées dans la Ligue Canadienne, Gemma a fini par être anéantie par les horaires et les déplacements imposés par sa pratique. Elle raconte : « J'étais tellement fatiguée tout le temps. Aller au travail toute la journée, après ça, à 9 h du soir avoir une pratique... non... J'étais épuisée. C'était trop » (Gemma). Pour sa part, Cécile conciliait un emploi à temps plein, des responsabilités d'entraîneuse auprès de plusieurs équipes de hockey mineur et sa propre carrière sportive professionnelle. Après une dizaine d'années dans la Ligue Canadienne et plusieurs blessures majeures, elle a décidé de mettre fin à sa carrière de haut niveau. Elle décrit ses journées :

Mes journées commençaient à 8 h et se terminaient à 23 h 30. C'était quasiment ininterrompu durant tout ce temps-là. Je travaillais de 8 h à 15 h 30, ensuite [...] j'étais sur la glace 1 h 30 avec mes joueuses et puis encore 2 ou 3 h avec les autres équipes que j'entraînais. Après, j'allais moi-même pratiquer pendant 1 h 30. Quand j'arrivais sur la glace, ça faisait déjà 3-4h que j'avais mes patins aux pieds, et avant ça, j'avais déjà fait toute une journée au travail. C'était dur de performer. Je n'avais plus d'énergie. (Cécile)

Elle regrette d'avoir dû prendre la décision d'interrompre sa carrière de haut niveau. Elle explique qu'elle aurait voulu continuer à jouer « jusqu'à ne plus être capable

d'attacher [ses] patins ». À l'université, Clara était impliquée dans plusieurs associations et avait plusieurs activités qui lui apportaient « stabilité et équilibre ». Cependant, à son entrée dans la Ligue Canadienne, elle a dû renoncer à cet équilibre qu'elle appréciait. C'est finalement sa sixième commotion qui la poussera à prendre sa retraite sportive : « Même si j'avais décidé que je revenais au jeu, les médecins m'auraient dit non » (Clara). Pour elle, cette décision a été un véritable crève-cœur en raison de son sentiment d'engagement envers son équipe : « J'avais l'impression que je ne pouvais pas les laisser tomber » (Clara). À sa sortie de carrière, elle a dû réapprendre à composer avec « un horaire plus flexible ». Elle décrit cette transition vers la retraite comme « très difficile ». Cependant, elle ne remet pas en question sa décision : « Je n'ai plus envie d'être dans un monde de résultats, où tu pousses toujours un peu plus loin, peu importe la douleur que ça peut t'amener. Je n'ai plus envie d'être là-dedans » (Clara). Pour Martine aussi, « la retraite a été difficile ». Elle a eu plusieurs blessures graves ayant demandé à chaque fois de longues périodes de repos et des mois de rééducation. Ayant pris sa retraite sportive en 2015, elle explique que ses blessures liées au hockey continuent à avoir un impact sur sa vie :

Les blessures, c'est le prix d'une carrière comme ça. Tu espères que pour le reste de ta vie tu n'auras pas trop de difficultés. Encore aujourd'hui, il faut que je m'entraîne et que je m'étire pour ne pas avoir mal. Je dépense au moins 1000 \$ par année en soins médicaux. J'en paie la moitié et mon assurance personnelle paie l'autre. (Martine)

D'un point de vue psychologique, elle explique avoir trouvé particulièrement difficile de passer du statut de « vedette de l'équipe à joueuse de quatrième ligne qui ne joue pas beaucoup à chaque match ». Elle explique que « ça a pris du temps » et qu'elle « aurai[t] dû se faire aider » à « accepter » la situation (Martine).

### 5.6.2 La volonté d'avancer dans la carrière non sportive

En plus des blessures, deux des joueuses retraitées justifient également l'interruption de leur carrière d'athlète de haut niveau par une certaine volonté de se consacrer à

leur vie professionnelle hors du hockey. Pour Cécile, il s'agit d'ailleurs davantage d'une question de nécessité plus que de volonté. Elle explique d'un air résigné : « Arrivée à un certain moment, il faut que tu paies ta maison et beaucoup d'autres choses. Ça devient dur d'être en plus athlète professionnelle » (Cécile). Pour Clara, l'élément déclencheur a été une commotion, mais la volonté de « commencer une carrière » a également pesé dans la balance. Même si elle ne savait pas exactement quel emploi elle voulait exercer, elle avait « le désir de faire quelque chose d'autre » (Clara). Pour Clémentine qui joue encore à haut niveau, les raisons qui la pousseront à interrompre sa carrière sportive semblent déjà claires : « Ce qui est sûr, c'est que j'aimerais plus embarquer dans ma vie professionnelle et un jour avoir une vie de famille ».

Pour toutes les participantes retraitées rencontrées, le hockey sur glace garde une place importante dans leur vie, de différentes manières. Manon, Martine et Cécile occupent des postes d'entraîneuses et Clara coache également des enfants de manière ponctuelle. Martine continue également à jouer à un niveau plus récréatif, tout comme Gemma. Chez ces anciennes joueuses, la passion pour le sport semble encore intacte. Cécile en témoigne tout particulièrement :

Je m'entraîne encore comme si j'allais recommencer dans la Ligue Canadienne l'année prochaine. J'en mange de l'entraînement. Je joue avec les filles que j'entraîne et je suis souvent autant impliquée qu'elles dans les exercices. Le hockey va toujours rester une passion pour moi. Ça ne changera pas [...]. On est au moins de juillet, ce soir je donne une séance d'entraînement et j'ai hâte d'aller sur la glace ! (Cécile)

## 5.7 Perspectives pour le futur du hockey féminin

La période entourant la rédaction de ce mémoire constitue un momentum pour le hockey féminin. La saison 2017-2018 semblait marquer un tournant dans la professionnalisation du hockey féminin au Canada, car les joueuses de la Ligue

Canadienne de Hockey Féminin (LCHF) recevaient alors pour la première fois des compensations financières pour jouer. Ces dernières allaient de 2000 \$ à 10 000 \$ par athlète pour la saison (Desjardins, 2017). Pendant la saison 2018-2019, la moyenne de personnes assistant aux parties de la LCHF était plus élevée que jamais. On parle alors de 1567 personnes en moyenne à Montréal, 460 à Calgary et 358 à Toronto (Leclerc, 2019). À la surprise de tou-te-s, la faillite de la Ligue Canadienne de Hockey Féminin, qui opérait depuis 12 ans, a été annoncée le 1<sup>er</sup> mai 2019. Le 20 mai 2019, une association de joueuses de hockey professionnelles, issue du regroupement de plus de 200 joueuses ayant fait le choix de ne pas jouer professionnellement durant la saison 2019-2020, a été créée. La *Professional Women's Hockey Player Association* (PWHPA) constitue la réponse collective à des vécus individuels jalonnés d'obstacles communs. Son objectif est de « servir de véhicule pour la promotion et le soutien de la création d'une ligue professionnelle féminine unique et viable en Amérique du Nord » (PWHPA, 2019). Les joueuses et anciennes joueuses rencontrées s'accordent sur les caractéristiques essentielles de la future ligue de hockey féminin en Amérique du Nord : des salaires permettant aux joueuses de se concentrer sur le hockey et de vivre décemment, un encadrement médical de qualité assuré sans frais et une plus grande médiatisation de leur pratique.

### 5.7.1 Des salaires décents et un encadrement médical

Lorsqu'elles imaginent le futur du hockey féminin et en particulier la future ligue professionnelle nord-américaine, les revendications des participantes sont claires : « D'un, il faut qu'il y ait un salaire » (Laure). Cela va au-delà d'une simple volonté « d'être comme les gars » ou « d'avoir un salaire pour avoir un salaire » (Édith). Cette avancée permettrait d'abord de permettre aux joueuses « de se reposer, de prendre le temps de se faire de la bonne nourriture, de s'entraîner ou encore d'aller voir les thérapeutes à n'importe quelle heure ». L'introduction de salaire irait également de pair avec une amélioration de la qualité de jeu : « il faut qu'on puisse se

concentrer à 100 % sur le hockey, qu'on puisse être toutes sur la glace tout le temps et s'entraîner » (Laure). Finalement, une amélioration de la qualité de jeu pourrait entraîner la hausse de l'intérêt du public : « Si le hockey féminin est plus fort, le monde va peut-être plus s'y intéresser » (Édith).

En ce qui concerne les structures mises à la disposition des filles, Laure a l'impression d'avoir « toujours eu les miettes ». Son constat est sans appel : « On veut être meilleures, mais en ce moment on n'a pas les ressources nécessaires ». Cécile ajoute : « C'est un défi parce qu'en tant qu'athlète de haut niveau, on est supposées représenter ce qu'il y a de meilleur dans notre sport » (Cécile). Elle détaille : « On a besoin de bâtons de hockey, de pucks, de places pour s'entraîner et de pratiques à des heures raisonnables. Il faut qu'on soit entourées d'entraîneurs professionnels et qu'on puisse avoir accès à des docteurs et à des chirurgiens. ». Elle ajoute : « On ne parle pas de quelque chose d'inatteignable, on parle juste de pouvoir faire ça de sa vie, pas de gagner des millions » (Cécile).

Ensuite, l'amélioration de la prise en charge médicale devrait également être une priorité dans le développement du hockey féminin de haut niveau. Ayant été plusieurs fois blessée pendant sa carrière, Cécile insiste sur la nécessité que les équipes fournissent et assument des soins médicaux de qualité pour leurs joueuses. Maintenant retraitée, elle estime que le soutien dont elle a bénéficié d'un point de vue médical pendant sa carrière était insuffisant : « C'est moi qui prenais tous mes rendez-vous [...]. Je voyais la physio d'équipe avant les pratiques, mais quand tu te fais opérer ou que tu as des blessures, tu as besoin de passer des radios et d'avoir tout à portée de main facilement » (Cécile). Elle illustre le manque de prise en charge par une anecdote : « Un jour, je me suis fracturé un os pendant une partie. J'ai repris l'autobus pour revenir, je suis allée à l'hôpital dans mon coin et j'ai attendu toute la nuit. Je me suis fait opérer deux jours après ». Elle souligne que « ça ne se serait jamais arrivé dans le sport masculin » (Cécile).

### 5.7.2 La nécessité de rendre visible le hockey féminin

Pour les joueuses et anciennes joueuses rencontrées, une visibilisation du hockey féminin par le biais des médias est essentielle pour plusieurs raisons : d'abord pour permettre aux jeunes joueuses de hockey d'avoir des modèles d'athlètes femmes et ensuite pour faire connaître la pratique et ainsi la normaliser.

Pour plusieurs participantes, il est important que les petites filles aient maintenant accès à des modèles d'athlètes femmes auxquelles s'identifier : « Il faut leur montrer qu'on peut faire tout ce qu'on veut dans la vie, pas juste faire à manger, laver la vaisselle et s'occuper des enfants » (Martine). Cette visibilisation joue également un rôle important dans l'éducation des jeunes garçons : « Il est important d'amener les jeunes garçons voir du hockey féminin. Comme ça, ils vont voir dès un jeune âge que les filles aussi sont capables d'être des *superstars* dans le sport » (Gemma). Vanessa conclut : « Il faut que le hockey féminin ne soit pas juste populaire tous les 4 ans aux Jeux olympiques, mais qu'il soit accessible en tout temps, pour que les petites filles aient des modèles féminins et pas juste des modèles masculins ». Pour elle, l'objectif principal au moment de l'entrevue est de « permettre à ces petites filles de rêver de jouer professionnellement au hockey » (Vanessa).

Cécile constate finalement que le public qui se déplace aux matchs de hockey féminin a changé au cours des dernières années : « Au début, c'était surtout des petites filles et puis beaucoup d'équipes féminines. Mais vers la fin, il y avait aussi des gars dans la trentaine ou quarantaine, qui avaient pris goût à venir regarder les matchs des femmes [...]. Ça commençait à prendre de l'ampleur » (Cécile). Même si elle se montre optimiste quant au développement du hockey féminin, elle relève que « ça va prendre du temps avant que les gens regardent, aiment, apprécient le hockey féminin, simplement parce que c'est différent du hockey masculin » (Cécile).

## 5.8 Des parcours ponctués de périodes de tension

En somme, l'analyse des récits de trajectoires des participantes soulève divers obstacles rencontrés au fil de leur parcours comme joueuse de hockey. Ces derniers varient au fil de leur carrière. Lors de leur entrée en carrière et de la période du hockey mineur, les difficultés sont principalement d'ordre interpersonnel : les parents peuvent se montrer réticents, les coéquipiers peu accueillants, les coachs carrément hostiles et les adversaires parfois violents. Par ailleurs, la nécessité de performer s'inscrit d'emblée comme un inconditionnel pour réussir son intégration au sein des équipes masculines. L'entourage familial et le soutien de certains coachs se révèlent être essentiels. Le passage d'une équipe masculine à une équipe féminine est souvent marqué par une difficulté pour les jeunes joueuses à trouver une équipe avec des coéquipières ayant des ambitions et un niveau équivalents aux leurs. Cette difficulté est liée à la rareté des équipes féminines et a pour conséquence de forcer les joueuses à adapter leur jeu. Cependant, cette transition est généralement bien vécue.

Par la suite, la carrière dans le hockey universitaire s'inscrit comme un aperçu de ce que pourrait être la carrière professionnelle des joueuses de hockey. À cette période, les conditions de pratiques sont optimales. Les entraînements sont nombreux, de qualité et s'intègrent bien dans l'emploi du temps des étudiantes-athlètes. Les soins médicaux sont pris en charge intégralement et dispensés souvent à même le campus. L'équipement est finalement fourni, au moins en partie. Au terme de leurs années d'admissibilité dans la ligue universitaire, les joueuses se voient confrontées au manque d'opportunités offertes aux joueuses de hockey. Nombre d'entre elles remettent en question la poursuite de leur carrière par crainte de ne pas être capables de concilier leur carrière sportive et leur vie professionnelle.

Une fois leur carrière entamée dans la Ligue Canadienne, les joueuses font état des difficultés liées au manque de légitimité, à l'insuffisance de ressources et de structures, notamment en matière de soins médicaux. L'absence de salaire a

également de nombreuses conséquences sur leur quotidien : elles sont obligées de travailler à temps plein et doivent intégrer leurs entraînements dans un emploi du temps surchargé. De cette situation résulte, pour la plupart des participantes n'étant pas membres de l'équipe nationale, une grande frustration face à leur incapacité à performer au maximum de leurs capacités. Les joueuses rencontrées expliquent avoir trouvé leur motivation à poursuivre leur carrière de haut niveau dans le sentiment de communauté qu'elles avaient avec leurs coéquipières.

Cependant, après plusieurs années passées à jouer à haut niveau, les joueuses retraitées expliquent avoir été rattrapées par une forme d'épuisement physique et moral. Par ailleurs, leur désir de progresser dans leur carrière professionnelle non athlétique vient également peser dans la balance lors de la décision de mettre fin à leur carrière de joueuse de hockey de haut niveau. Cette transition est identifiée comme un moment psychologiquement difficile pour les participantes concernées. Finalement, la passion pour le hockey ne disparaît pas avec l'interruption de la carrière de haut niveau : en effet, pour toutes les participantes retraitées, le hockey garde une place importante dans leur vie, que ce soit en tant qu'entraîneuse ou joueuse à un niveau récréatif.

## CHAPITRE VI

### DISCUSSION

Dans ce mémoire, nous voulions comprendre les façons dont les joueuses de hockey sur glace de haut niveau composent avec les obstacles qu'elles rencontrent au fil de leur carrière sportive. Le volet quantitatif a permis de décrire le contexte idéologique dans lequel les sportives évoluent au Canada. Les résultats indiquent que ce contexte est difficile pour les filles et les femmes. En effet, plus du tiers des Canadien·ne·s expriment des opinions sexistes au sujet du sport féminin et des opinions défavorables au sujet des athlètes femmes sont exprimées par environ 10 % de la population. Ceci indique que des représentations négatives à l'égard du sport féminin et des athlètes femmes sont encore présentes dans la population. Par ailleurs, le contexte social d'engagement dans le hockey sur glace demeure moins favorable pour les filles que pour les garçons. Le volet qualitatif a permis d'analyser des trajectoires de joueuses ou anciennes joueuses de hockey de haut niveau. L'analyse a montré que les obstacles qu'elles rencontrent sont nombreux et varient au fil de leur carrière. À leur entrée en carrière et pendant leur parcours en équipe masculine, les obstacles sont d'abord d'ordre interpersonnel (parents réticents, coéquipiers peu accueillants, coachs hostiles, adversaires violents). Par la suite, le parcours en équipe féminine dans le hockey mineur se déroule généralement bien. Ensuite, l'université est la période pendant laquelle les obstacles sont les plus rares et les ressources matérielles les plus disponibles (heures de glace, équipement, soins médicaux). Cependant, la fin du parcours universitaire est marquée par le manque d'opportunités offertes aux joueuses de haut niveau et par les anticipations de la future conciliation avec un

emploi extérieur. La carrière de haut niveau des joueuses de hockey est ensuite marquée par des obstacles matériels (absence de rémunération, prise en charge partielle des soins médicaux) et idéels (manque de légitimité). La sortie de carrière résultant généralement d'un épuisement physique et moral et d'une volonté de progresser dans leur emploi hors du hockey est un moment psychologiquement difficile.

Ce chapitre propose d'approfondir ces différents résultats afin de mieux comprendre les obstacles agissant à plusieurs niveaux et ayant des impacts sur les trajectoires des joueuses de hockey sur glace de haut niveau au Québec. Cinq éléments principaux seront discutés : 1) une socialisation primaire facilitant l'entrée en carrière, 2) le passage du statut d'outsider à l'adhésion au groupe déviant, 3) les coûts de l'engagement au haut niveau, 4) l'imbrication des différentes sphères de la vie et l'évolution du mode de vie et 5) le manque de considération de la pratique des joueuses de hockey de haut niveau.

### 6.1 Une socialisation primaire facilitant l'entrée en carrière

Les résultats qualitatifs permettent de mettre en lumière plusieurs éléments pouvant expliquer que l'engagement dans le hockey des participantes ait été possible. Dans un contexte où les filles ne sont particulièrement pas disposées à être encouragées à se lancer dans le hockey sur glace (seuls 13 % d'entre elles se voient encouragées à s'y impliquer, contre 37 % des garçons), on peut considérer que les participantes ont été socialisées dans un contexte familial particulier, se distinguant probablement de celui de la plupart des autres jeunes Canadiennes. D'une part, les participantes sont toutes issues de familles actives, ce qui corrobore le lien constaté entre le fait d'être engagé dans le sport à l'âge adulte et être plus enclin à encourager son enfant à pratiquer le hockey, peu importe le sexe de ce dernier. En ce qui concerne plus particulièrement le hockey sur glace, il est plus populaire auprès des personnes

sportives (soit pendant l'enfance, soit à l'âge adulte) que non sportives. D'autre part les résultats des analyses qualitatives montrent que les participantes n'ont pas eu une socialisation inversée telle que Mennesson (2005) la conçoit. Elles ne se décrivent pas comme d'anciens « garçons manqués » (Mennesson, 2007, p. 26), mais plutôt comme des fillettes actives et sportives. Cependant, comme elles ont passé leur enfance entourées de frères et de cousins, on peut considérer que leur socialisation a eu une forme particulière, leur permettant de développer un goût pour les activités traditionnellement associées au masculin tel que le hockey sur glace. Leur intérêt pour ce sport a parfois fait l'objet de réticences de la part de leurs parents : ceci indique que l'entrée en carrière des jeunes joueuses correspond à un moment de transgression à la norme. Plusieurs parents auraient en effet préféré que leur fille se tourne vers le patinage artistique ou la ringuette plutôt que vers le hockey. Les analyses quantitatives confirment en effet que le hockey sur glace fait l'objet d'un choix doublement genré de la part des répondant·e·s (d'une part les garçons sont plus encouragés que les filles et d'autre part les répondants sont plus enclins à encourager leur enfant que les répondantes) ce qui n'est par exemple pas le cas du soccer ou de la natation. Le hockey sur glace a donc un statut particulier et les débuts dans le hockey des jeunes filles correspondent donc à une entrée dans une carrière déviante (Becker, 1985).

## 6.2 D'outsider à membre du groupe déviant : une raréfaction des obstacles

En acquérant le statut de fille évoluant dans une équipe masculine, les jeunes joueuses se voient confrontées à différents obstacles d'ordre interpersonnels, traduisant une stigmatisation de leur pratique, conformément aux résultats obtenus par Chimot et Louveau (2010). Ce statut les place en position d'*outsider* (Becker, 1985) et les expose à des comportements discriminatoires associés tels que les mises à l'écart de la part des entraîneurs, les plaisanteries des coéquipiers et l'acharnement

physique des adversaires. Ces obstacles constituent des formes de matérialisation des rapports sociaux de sexe qui touchent les jeunes joueuses pendant leur enfance et le début de leur adolescence. En plus de s'inscrire dans une discipline de tradition masculine, elles parviennent à s'y imposer et leurs performances participent à remettre en question la domination masculine régnant dans la sphère sportive (Laberge, 1994). Comme le montrait Stiebling dans ses travaux sur le soccer dans un YMCA (1999), les filles évoluant jusqu'alors en mixité font le choix d'aller jouer dans des équipes féminines lorsque l'occasion se présente. Conformément aux résultats de Theberge (1998), la possibilité d'intégrer une équipe féminine à l'adolescence semble constituer une stratégie pour éviter la défection des jeunes femmes athlètes.

À l'adolescence, lorsque les joueuses de hockey quittent leurs équipes masculines et intègrent des équipes féminines, elles rejoignent en quelque sorte un groupe *d'ex-outsiders*. Comme les joueuses de soccer étudiées par Mennesson, les jeunes hockeyeuses rejoignent alors un milieu « homosocial » (Mennesson, 2005, p. 66), leur permettant de se soustraire en partie au regard des garçons et des hommes. Bien que cette transition soit, en quelque sorte, un moment de tension à cause des ajustements qu'il implique de la part des jeunes joueuses, l'adaptation au niveau de jeu et l'intégration dans une nouvelle équipe semblent se faire facilement. Conformément à la définition que fait Becker de la troisième phase de la carrière déviante, l'adhésion au groupe déviant est effectivement associée à la disparition des comportements discriminatoires et au développement d'un sentiment d'appartenance. En quelque sorte, les équipes féminines sont deux lieux où les jeunes joueuses se voient attribuer une véritable place. Comme Robertson Neufeld (2010) le souligne, jouer au hockey en étant une femme peut être d'emblée perçu comme une façon de défier les normes de genre. Cependant, en évoluant entre femmes, selon des règlements différenciés (notamment sans mises en échec), elles se soustraient temporairement à la comparaison avec les hommes en pratiquant un « autre » hockey

et par conséquent, cessent en quelque sorte de remettre en question la domination masculine régnant dans le « vrai » hockey sur glace (Robertson Neufeld, 2010). Autrement dit, la forme du hockey pratiqué par les femmes ne vient pas contredire l'idée selon laquelle les femmes sont physiquement inférieures aux hommes et ne constituent plus, en ce sens, un affront à la suprématie masculine (hégémonique) dans le hockey. Cet élément contribue à expliquer pourquoi les obstacles rencontrés par les participantes sont moins nombreux pendant leur parcours dans le hockey mineur féminin et pendant leur carrière universitaire.

### 6.3 Les coûts de l'engagement au haut niveau

Comme Barbusse (2016) l'explique, l'investissement des femmes dans le sport est plus coûteux que celui des hommes. Les femmes rencontrées par Barbusse expliquaient notamment devoir composer avec des déplacements importants et vivre avec un stress permanent associé à leurs conditions de pratique non professionnelles. Des témoignages similaires ressortent des entrevues avec les joueuses de hockey sur glace de haut niveau. Pour ces dernières, l'université constitue une sorte de bulle dans laquelle elles expérimentent la réalité d'athlètes professionnelles. Elles sont entourées par des personnes qui croient en elles, en la légitimité de leur pratique et en la qualité de leurs performances. Néanmoins, la sortie de l'université marque une rupture importante. La dégradation de leurs conditions de pratique et l'obligation de concilier le hockey avec un emploi extérieur engendrent un stress important pour les participantes. Ce moment de tension est propice à la défection. Cette situation est comparable à celle décrite par Le Noé lors de son travail sur le loyalisme chez les judokates de haut niveau. En effet, l'auteur montre que pour ces dernières, le passage de l'amateurisme à la pratique de haut niveau constitue une initiation coûteuse, impliquant « des sacrifices temporels, physiques et psychiques » (Le Noé, 2015, p. 541). Le Noé explique que les judokates refusent en quelque sorte, à ce moment précis, de « considérer leur situation avec lucidité » (p. 542) et se lancent

aveuglement de la pratique de haut niveau, malgré l'absence de rétribution possible. En ce qui concerne les joueuses de hockey, la situation semble différente, car elles semblent toutes avoir conscience qu'elles verront leurs conditions de pratique se dégrader en quittant l'université et en intégrant la LCHF. Cependant, en l'absence d'alternative pour jouer à haut niveau, elles n'ont d'autre choix que de s'engager dans la ligue. Dans son approche du loyalisme, Le Noé explique que plus l'initiation est coûteuse, plus les coûts associés à la défection sont importants. Ceci peut expliquer pourquoi les joueuses de hockey poursuivent leur carrière à haut niveau, même si elles sont tout à fait en mesure d'anticiper les obstacles auxquels elles devront faire face et si elles font preuve de clairvoyance quant à la précarité de leur future situation des joueuses de haut niveau dans un contexte non professionnel.

#### 6.4 L'imbrication des différentes sphères et l'évolution d'un « mode de vie »

Hannerz insiste sur la notion de contextualité des carrières. En mobilisant le concept de « mode de vie », il montre en quoi l'imbrication des différentes sphères de la vie des individus implique des ajustements concrets (au niveau organisation et matériels) et des accommodations quant à leurs (auto-) représentations (Hannerz, 1983). À la lecture des résultats des analyses qualitatives, la notion de mode de vie se révèle particulièrement éclairante pour comprendre l'expérience des joueuses de hockey. En effet, la pratique sportive a été centrale pour les participantes dès leur plus jeune âge. Dès leur enfance, tout s'agence autour du hockey : les devoirs sont faits rapidement après l'école pour pouvoir aller s'entraîner, les vacances sont consacrées aux camps et les parents organisent littéralement leur emploi du temps autour des horaires des pratiques et des matchs. Quand vient le temps d'entrer à l'université, certaines joueuses doivent procéder à de véritables ruptures dans l'organisation de leur existence. Comme l'université est leur seul moyen de continuer à jouer au hockey à haut niveau, les joueuses de hockey doivent parfois faire le choix de quitter leur famille et leur cercle amical pour partir étudier et jouer loin de chez elles. Dans le

même temps, la centralité du hockey se confirme. Un encadrement médical, des entraîneur·e·s qualifié·e·s, des installations de qualité à même le campus universitaire : tout s'organise autour de la production de performance des étudiantes-athlètes. Les joueuses décrivent souvent ces années-là comme leurs meilleures années de hockey.

La fin du parcours dans le hockey universitaire constitue le *turning point* (Hughes, 1971) de la trajectoire des joueuses de hockey. Alors que leurs homologues masculins ont, au même âge, de multiples possibilités de jouer au hockey professionnellement (évoluer dans la Ligue Nationale de Hockey ou dans la Ligue Américaine de Hockey, partir en Europe dans une des nombreuses ligues professionnelles qui s'y trouvent, rejoindre les rangs d'une équipe junior majeure), les athlètes femmes se trouvent dans une impasse. Leurs opportunités de jouer professionnellement sont quasi nulles, exception faite de quelques ligues européennes dans lesquelles seules les joueuses étrangères sont défrayées). La structure organisationnelle du hockey de haut niveau est inégalement développée pour les hommes et pour les femmes ce qui restreint considérablement les opportunités de ces dernières. Dans ce contexte, ce moment charnière se caractérise par l'anticipation d'une réorganisation quasi totale de l'agencement des différentes sphères de leur vie. Bien qu'elles souhaitent garder le hockey au centre de leurs priorités, les exigences contradictoires (Hannerz, 1983) liées au contexte structurel du hockey féminin font en sorte qu'elles n'ont pas d'autre choix que de devoir ajuster leurs ambitions, voire carrément rompre avec une partie d'entre elles. Alors que tout était organisé autour de leur performance sportive à l'université, elles en viennent à devoir concilier cette dernière avec un travail à temps plein, des séances d'entraînement tardives et une prise en charge médicale limitée. Leur implication dans le hockey sur glace contraint leur évolution professionnelle hors du hockey. Les pratiques en soirée et les matchs en fin de semaine empêchent certaines joueuses de travailler autant qu'elles le souhaiteraient et le nombre limité d'équipes professionnelles féminines restreint géographiquement l'étendue de leurs opportunités d'emploi. À l'inverse, la nécessité de travailler à côté de leur carrière

sportive les empêche de performer au maximum de leurs capacités dans le sport. Ces obstacles ont un poids considérable sur la santé (mentale et physique) des joueuses de hockey de haut niveau. En effet, les récits des joueuses ont bien montré à quel point il était difficile pour elles d'assumer un emploi à temps plein, la gestion de leur repos, de leur alimentation, le maintien de leur forme physique et leurs performances sportives. Ces résultats confirment ceux de Le Noé (2015), Mennesson (2007) et Barbusse (2016) qui, dans différents contextes, montraient également que la conciliation de la pratique sportive de haut niveau avec les autres sphères de la famille était difficile pour les athlètes femmes.

La sortie de carrière, après la transition du hockey universitaire au hockey professionnel, constitue un deuxième moment charnière où se vivent des tensions importantes. Même si elles sont motivées par une volonté de retrouver un équilibre entre les différentes sphères de leur vie (vie professionnelle, vie familiale, loisirs), les joueuses ayant pris la décision d'interrompre leur carrière ont trouvé cela psychologiquement difficile. L'adaptation à un « mode de vie » où la performance n'est plus la priorité a été un défi pour certaines joueuses. Ce qui, en début de carrière dans la LCHF, était perçu comme des exigences contradictoires (travailler à temps plein, s'entraîner, prêter attention à son alimentation et à son sommeil, etc.) était devenu la norme. Comme les judokates de haut niveau (Le Noé, 2015), la vie des joueuses de hockey professionnelles se distingue de la normalité par un rythme de vie strictement contrôlé, physiquement et moralement épuisant, mais participant également à entretenir leur loyauté envers la pratique. Par ailleurs, ces conditions de vie commune donnent naissance à un sentiment d'appartenance (Mathieu, 1991) qui semble également contribuer au maintien dans la carrière des joueuses de hockey sur glace.

### 6.5 Le manque de considération de la pratique des joueuses de hockey de haut niveau

Le manque de prise en considération est un phénomène qui sous-tend l'intégralité du parcours des joueuses de hockey rencontrées. Cet élément est déjà présent dans les récits des joueuses au sujet de leur parcours avec les garçons et il ressort de façon remarquable lorsqu'elles évoquent leur carrière professionnelle. Ce manque de considération se traduit en délégitimation de la pratique de la part du grand public. Si la communauté entourant les joueuses de hockey (famille, ami·e·s, spectateur·trice·s, bénévoles) est convaincue de leur légitimité, le grand public non amateur de hockey féminin est encore passablement fermé vis-à-vis du hockey féminin. Cela se traduit par une sous-représentation médiatique et par une certaine frilosité des investisseurs à s'engager totalement dans le hockey professionnel féminin. Même si ces athlètes symbolisent l'élite et représentent leur pays avec succès à l'international, leur pratique n'est pas reconnue autant que celle de leurs homologues masculins. Les résultats quantitatifs confirment par ailleurs que la pratique sportive des femmes ne fait effectivement pas l'unanimité auprès des Canadien·ne·s. Si plus de 92 % des Canadien·ne·s s'accordent à dire que les filles devraient être encouragées autant que les garçons à faire du sport, ils et elles sont également plus de 33 % à être d'accord avec l'idée que certains sports ne conviennent simplement pas aux femmes.

Le manque de reconnaissance du hockey féminin de la part du grand public est avant tout imposable à une méconnaissance de sa part, selon les joueuses de hockey rencontrées. En ce sens, le manque de visibilisation de la pratique constitue un obstacle à la pratique, car en l'absence d'expérience concrète de visualisation (reformuler) de hockey féminin, le public s'appuie sur des références connues (le hockey masculin) afin d'évaluer le hockey féminin. Theberge souligne que deux processus agissent de façon conjointe dans la reproduction de la masculinité hégémonique du hockey sur glace (1997). D'abord, les règlements différenciés selon

le sexe, imposés aux joueuses de hockey, ont pour conséquence une altérisation de leur pratique. L'interdiction des mises en échec et l'obligation de porter un protecteur facial sont en effet des éléments de règlements, propres au hockey féminin, qui distinguent ce dernier du « vrai hockey » (Robertson Neufeld, 2010). Ensuite, les discours sont marqués par un processus d'universalisation des performances. Ce dernier pousse le grand public à comparer les performances brutes des joueurs et des joueuses de hockey (la force des lancés, par exemple) en faisant fi des différences de règlements et des écarts entre les conditions de pratiques offertes aux joueurs et aux joueuses. L'altérisation de la pratique des femmes et l'universalisation des performances contribuent à confirmer la légitimité des hommes et l'illégitimité des femmes dans l'univers du hockey de haut niveau. Ceci a pour conséquence de freiner la reconnaissance de la pratique du hockey féminin de haut niveau, les investissements associés et de reproduire les inégalités qui pèsent sur les joueuses de hockey, sur la base de leur sexe.

## CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous sommes parties du constat que les inégalités sexuées perdurent dans l'univers sportif, malgré l'investissement massif de ce dernier par les femmes au cours des dernières décennies. Si la littérature montre que les obstacles rencontrés par les filles et les femmes athlètes sont nombreux et variés, la situation des joueuses de hockey de haut niveau au Québec n'était pas documentée.

Afin de saisir au mieux l'expérience des joueuses de hockey, nous avons choisi d'opter pour une analyse en termes de trajectoires, en nous appuyant sur le concept de carrière développé par Becker et en y ajoutant la perspective des rapports sociaux de sexe. Des entrevues ont donc été réalisées avec des joueuses et anciennes joueuses de hockey de haut niveau. Le déroulement de leur carrière sportive a été l'objet central de la discussion et une attention particulière a été portée à la question des obstacles ayant ponctué leur parcours. Par ailleurs, dans une volonté de renseigner le contexte idéologique de la pratique sportive des femmes au Canada, des analyses quantitatives centrées sur les questions de la socialisation sportive, des opinions envers les femmes et le sport et sur les attitudes des Canadien·ne·s envers le hockey sur glace ont été réalisées. Cette méthodologie mixte a permis d'apporter un éclairage original sur les réalités des joueuses de hockey de haut niveau au Québec. La perspective critique adoptée a permis de faire le lien entre des concepts théoriques (rapports sociaux de sexe, carrière déviante) et un contexte social particulier encore peu étudié (les athlètes femmes de haut niveau au Québec).

Les analyses quantitatives ont permis de visibiliser une partie des obstacles symboliques, se matérialisant au travers des opinions sexistes ou défavorables au

sujet des femmes et du sport. Les résultats montrent qu'environ un tiers de la population canadienne exprime des opinions sexistes envers le sport féminin et que les filles sont peu encouragées à pratiquer le hockey sur glace. Ils montrent également que les personnes ayant fait du sport enfant ont généralement des opinions plus positives envers le sport et les femmes que les personnes n'ayant pas fait de sport enfant. Les analyses qualitatives ont pour leur part permis de documenter les obstacles rencontrés par les joueuses au fil de leur parcours. Si les obstacles de types symboliques (représentations sociales) ou structurels (allocations d'espace pour pratiquer, ressources matérielles, etc.) étaient déjà documentés dans des travaux concernant les femmes dans l'univers sportif, ce travail a néanmoins permis d'apporter un éclairage sur la situation actuelle des joueuses de hockey sur glace de haut niveau au Québec. Les récits d'événements impliquant des entraîneurs refusant les filles dans leur équipe, des parents insultants ou des coéquipiers farceurs sont récurrents chez les joueuses rencontrées et traduisent l'expression des rapports sociaux de sexe participant à l'exclusion des femmes de la sphère sportive. En ce sens, ce travail montre en quoi les obstacles interpersonnels (en tant qu'une forme de manifestation des rapports sociaux de sexe) peuvent constituer des barrières à l'entrée et des risques de défections pendant le parcours dans le hockey masculin des jeunes joueuses. Un autre moment charnière est le passage du hockey universitaire au hockey professionnel. Quand les joueuses ne sont pas membres d'un programme de l'équipe nationale, cette transition marque en effet une coupure radicale étant accompagnée d'une réelle dégradation des conditions de pratiques, principalement marquée par un manque de moyens financiers. Encore une fois, les rapports sociaux de sexe se matérialisent en une organisation structurelle rendant l'expérience des athlètes femmes de haut niveau difficile. Même si leur passion pour le sport est intacte, l'anticipation de la future conciliation d'un emploi avec la pratique professionnelle du hockey est source de questionnement quant à la poursuite de la carrière sportive.

Un angle mort du travail est justement les déterminants de la défection des jeunes joueuses de hockey. Comme les participantes rencontrées ont toutes atteint le plus haut niveau, elles ont nécessairement passé au travers des obstacles identifiés. Ces derniers ont pu être surmontés grâce à des stratégies de surperformance, mais aussi grâce à l'appui de l'entourage familial. En arrière-plan de l'intégralité de leur parcours se trouve une passion sans borne pour le hockey, justifiant une réelle abnégation. Cependant, l'épuisement, les blessures et la volonté de progresser dans leur carrière hors du hockey ont fini par conduire à leur sortie de carrière des joueuses retraitées rencontrées dans le cadre de ce travail. Dans le cadre d'une future recherche, il serait très intéressant de se pencher également sur la situation des jeunes athlètes ayant cessé de jouer au hockey pendant leur adolescence ou à la fin de leur parcours universitaire. De plus, le recrutement des participantes a fait en sorte que les joueuses encore actives rencontrées n'étaient pas membres de l'équipe nationale canadienne. Par conséquent, elles ne bénéficiaient pas du soutien offert par Hockey Canada et leurs principales difficultés tournaient autour du manque de ressources financières. Il serait alors pertinent de faire le même type de recherche, mais en intégrant à l'échantillon des joueuses membres de l'équipe nationale afin de comprendre si l'introduction d'une certaine forme de salarisation venait en effet améliorer leurs conditions de pratique et leur expérience en tant qu'athlètes de haut niveau de manière considérable.

## APPENDICE A

### QUESTIONNAIRE UTILISÉ PAR L'ANGUS REID INSTITUTE (2015)

#### Women's World Cup and Sexism in Sport

Canada is currently hosting the FIFA Women's World Cup, which began Saturday, June 6. Soccer matches will be played in Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Montreal, and Moncton over four weeks, with Vancouver's BC Place hosting the final game on July 5.

11. How closely do you plan to follow the Women's World Cup?

Very closely

I will watch some games and follow the tournament

I will follow along – maybe watch team Canada or the final

Not really follow – maybe just catch highlights or scan headlines

Not follow at all

12. Suppose the final game were being held in your area. Regardless of whether Team Canada were involved, how much would you pay for tickets to go see the Women's World Cup final game?

I wouldn't go even if the tickets were free

I would go if the tickets were free

Under \$50

\$50 - \$150

\$151 - \$250

\$251 - \$500

\$500+

13. And what if this were the Men's World Cup, and the final game were being held in your area? Regardless of whether Team Canada were involved, how much would you pay for tickets to go see the Men's World Cup final game?

I wouldn't go even if the tickets were free  
I would go if the tickets were free Under  
\$50  
\$50 - \$150  
\$151 - \$250  
\$251 - \$500  
\$500+

14a. Suppose you had each of the following children, which of the following sports would you most want them to play? (Choose up to three from the list below.)

First an 8-year-old son...

Soccer  
Hockey  
Basketball  
Baseball/Softball  
Gymnastics  
Figure Skating  
Rugby  
Football  
Tennis  
Golf  
Volleyball  
Athletics (aka track and field)  
Swimming  
Martial Arts  
Field Hockey  
Lacrosse

[Exclusive]None. I would not want my children to play any of the sports on this list.

14b. An 8-year-old daughter

Soccer  
Hockey  
Basketball  
Baseball/Softball  
Gymnastics  
Figure Skating  
Rugby  
Football

Tennis  
Golf  
Volleyball  
Athletics (aka track and field)  
Swimming  
Martial Arts  
Field Hockey  
Lacrosse

[Exclusive]None. I would not want my children to play any of the sports on this list.

14c. A 16-year-old son...

Soccer  
Hockey  
Basketball  
Baseball/Softball  
Gymnastics  
Figure Skating  
Rugby  
Football  
Tennis  
Golf  
Volleyball  
Athletics (aka track and field)  
Swimming  
Martial Arts  
Field Hockey  
Lacrosse

[Exclusive]None. I would not want my children to play any of the sports on this list.

14c. Finally, a 16-year-old daughter...

Soccer  
Hockey  
Basketball  
Baseball/Softball  
Gymnastics  
Figure Skating  
Rugby  
Football  
Tennis

Golf  
 Volleyball  
 Athletics (aka track and field)  
 Swimming  
 Martial Arts  
 Field Hockey  
 Lacrosse

[Exclusive]None. I would not want my children to play any of the sports on this list.

15. Now suppose you had a son and a daughter. Are there any sports on the following list that you would discourage each of them from playing? (Choose up to three.)

Your son

Soccer  
 Hockey  
 Basketball  
 Baseball/Softball  
 Gymnastics  
 Figure Skating  
 Rugby  
 Football  
 Tennis  
 Golf  
 Volleyball  
 Athletics (aka track and field)  
 Swimming  
 Martial Arts  
 Field Hockey  
 Lacrosse

[Exclusive]None. I would not discourage my son from playing any of the sports on this list.

15. Now suppose you had a son and a daughter. Are there any sports on the following list that you would discourage each of them from playing? (Choose up to three.)

Your daughter

Soccer  
 Hockey  
 Basketball

Baseball/Softball  
 Gymnastics  
 Figure Skating  
 Rugby  
 Football  
 Tennis  
 Golf  
 Volleyball  
 Athletics (aka track and field)  
 Swimming  
 Martial Arts  
 Field Hockey  
 Lacrosse

[Exclusive]None. I would not discourage my daughter from playing any of the sports on this list.

16. Here are some statements that have been made about sports. For each one, please indicate whether you yourself agree or disagree.

[Randomize - statements]

In general, women's sports are less exciting than men's  
 The media does not pay enough attention to women's sports  
 In general, people are not interested in watching women play sports  
 Most women aren't interested in playing or watching sports  
 Women athletes are great role models for girls  
 Some sports are just "unwomanly"  
 Girls should be encouraged to play sports just as much as boys  
 Our sports culture uses too much "sex appeal" to sell sports -- both men's and women's  
 Women are finally being properly recognized as elite athletes in their own right

Strongly disagree  
 Moderately disagree  
 Moderately agree  
 Strongly agree

17. Did you participate in organized sports at any level as a kid, before you turned 18, (i.e. in a recreational league, on a school team, etc.)?

No, I did not play organized sports  
 Yes, participated

Yes, was heavily involved

18. Do you participate in organized sports at any level as an adult, (i.e. you've been involved in a recreational league, etc.)?

No, I do not play organized sports

Yes, currently (past 1 or 2 years)

Yes, in the past 10 years

19. Which of the following best describes your level of sports fandom?

I am not at all interested in sports

I have only a mild interest in sports

I like some sports and generally keep up with sports headlines

I'm an avid sports fan

20. Finally, as you may have heard, U.S. and Swiss officials are currently investigating top executives at FIFA, the governing body of world soccer, on allegations of corruption. Several FIFA officials were arrested on May 27 in connection to the investigation, and on June 2, FIFA's president Sepp Blatter announced his resignation.

How closely have you yourself been following this issue? Would you say you:

Are following it in the news, and discussing it with friends and family

Seeing some media coverage, and having the odd conversation about it

Just scanning the headlines

Haven't seen or heard anything about it

21. Which of the following statements most closely reflects your opinion on the FIFA scandal?

The corruption investigation and Blatter's resignation make me optimistic about real FIFA reform

I'm skeptical that this scandal will lead to any real change in the way FIFA operates

I don't know or care enough about FIFA to have an opinion on this scandal

## APPENDICE B

### APPEL À PARTICIPATION DIFFUSÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

# Joueuses de hockey sur glace d'élite recherchées

dans le cadre d'une étude sur les carrières des joueuses de hockey sur glace de haut niveau et leurs défis

#### *Êtes-vous concernée ?*

- Vous êtes une femme ;
- Vous êtes majeure ;
- Vous évoluez actuellement (ou avez évolué au cours des 5 dernières années) dans la Ligue Canadienne de Hockey féminin (Canadian Women's Hockey League) ;
- Vous êtes en mesure de répondre à une entrevue en français

#### *Dans quelles conditions ?*

- Une entrevue individuelle et confidentielle d'environ 1h30 ;
- Dans un endroit calme de votre choix ;
- A un moment qui vous convient ;
- Des réponses qui resteront confidentielles

#### *Quels sont les objectifs ?*

- Vous entendre parler de votre **carrière** sportive ;
- Discuter de votre parcours dans le hockey, de vos **défis** et de vos conditions de pratique passées et actuelles.

**Contact**  
Nuria Jeanneret, candidate à la maîtrise en sociologie de l'UQAM  
Cellulaire : [REDACTED]  
Courriel : jeanneret.nuria@courrier.uqam.ca

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer (n°3287)

## APPENDICE C

### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ENVOYÉ AUX PARTICIPANTES

## Formulaire d'information et de consentement

### *Titre du projet de recherche*

Étude sur les carrières des joueuses de hockey sur glace de haut niveau et leurs défis

### **Étudiante-chercheure**

Nuria Jeanneret, candidate à la maîtrise en sociologie de l'UQAM

Cellulaire : xxx

Courriel : [jeanneret.nuria@courrier.uqam.ca](mailto:jeanneret.nuria@courrier.uqam.ca)

### **Direction de recherche**

Isabelle Courcy, professeure associée au département de sociologie de l'UQAM

Téléphone : xxx

Courriel : [courcy.isabelle@uqam.ca](mailto:courcy.isabelle@uqam.ca)

---

### ***Préambule***

Bonjour à vous,

Tout d'abord j'aimerais commencer par vous remercier de m'avoir contactée. Je souhaiterais vous solliciter pour participer à un projet de recherche qui implique de vous rencontrer pendant environ 1 h 30 dans un lieu calme de votre choix afin de discuter de votre **carrière** dans le hockey sur glace et des **défis** rencontrés.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire d'information et de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire peut contenir des mots que vous ne

comprenez pas. Je vous invite à poser toutes les questions que vous jugerez utiles pour que vous consentiez à participer en toute connaissance de cause.

#### ***Description du projet et de ses objectifs***

Dans le cadre de mon travail de maîtrise en sociologie, je m'intéresse aux parcours de joueuses de hockey sur glace d'élite au Québec. Je souhaite donc que plusieurs joueuses me racontent comment s'est déroulée leur **carrière** jusqu'à maintenant, les **défis** rencontrés, comment cela se passe actuellement et comment elles voient la suite de leur parcours.

Les entrevues se dérouleront au terme de la saison de hockey 2018/2019 c'est-à-dire entre la fin du mois de mars et le mois de mai.

Pour participer à cette entrevue, quelques critères doivent être remplis : vous devez être une femme, être âgée de plus de 18 ans, **avoir joué dans la CWHL au cours de ces 5 dernières années** et être en mesure de répondre en français (ce n'est pas un problème si ce n'est pas votre langue maternelle).

#### ***Nature et durée de votre participation***

Je vous propose donc de participer à une seule entrevue individuelle et confidentielle d'environ 1 h 30.

Celle-ci se déroulera dans un endroit de votre choix. Il faut juste que cela soit suffisamment calme et que vous soyez à l'aise d'y discuter. L'entrevue peut se tenir à n'importe quel moment qui vous conviendra : en journée, en soirée, en semaine, en fin de semaine ; je m'adapte !

Avec votre accord et pour les besoins de la recherche, notre discussion devrait être enregistrée. Ces enregistrements resteront confidentiels et je serai la seule personne à y avoir accès.

#### ***Avantages liés à la participation***

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à la documentation des conditions de pratique des femmes dans le hockey sur glace et à l'avancement de la recherche.

#### ***Risques liés à la participation***

En principe, aucun risque n'est lié à la participation à cette recherche, mais si vous deviez ressentir un inconfort quelconque pendant notre discussion, vous êtes encouragée à m'en faire part.

#### ***Confidentialité***

Vos informations personnelles ne seront connues que par moi-même et ma directrice de recherche et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats.

Vos noms seront remplacés par des pseudonymes qui ne permettront plus de vous identifier et toutes les informations qui pourraient permettre de vous reconnaître seront transformées (les noms de personnes, de lieux, d'écoles, etc.).

Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clé durant la durée de l'étude.

L'ensemble des documents sera détruit cinq ans après le dépôt de mon mémoire.

#### ***Participation volontaire et retrait***

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer à ce projet ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à m'aviser verbalement ; toutes les données vous concernant seront détruites.

#### ***Compensation***

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à ce projet de recherche, mais je vous offre volontiers un café lors de notre rencontre.

#### ***Des questions sur le projet ?***

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec ma directrice de recherche : Isabelle Courcy, xxx-xxx-xxxx poste xxxx ou courcy.isabelle@uqam.ca ou avec moi-même : Nuria Jeanneret, xxx-xxx-xxxx ou jeanneret.nuria@courrier.uqam.ca.

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ FSH : sergent.julie@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642.

#### ***Remerciements***

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de mon projet et je tiens à vous en remercier sincèrement.

#### **Consentement**

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

J'accepte qu'un enregistrement audio de l'entrevue soit fait et je suis consciente qu'il sera détruit dès la transcription effectuée.

Je, soussignée, accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

---

Prénom Nom

---

Signature

---

Date

---

***Engagement de l'étudiante-chercheure***

Je, soussignée certifie  
avoir expliqué à la signataire les termes du présent formulaire ; (b) avoir répondu aux  
questions qu'elle m'a posées à cet égard ;  
lui avoir clairement indiqué qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa  
participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;  
que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

---

Prénom Nom

---

Signature

---

Date

---

**Contact**

Nuria Jeanneret, candidate à la maîtrise en sociologie et concentration en études féministes de  
l'UQAM

Cellulaire : (xxx) xxx xxxx

Courriel : jeanneret.nuria@courrier.uqam.ca

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains  
(CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer (n° 3287)

## APPENDICE D

### GRILLE D'ENTRETIEN

#### 1. Informations personnelles

	Questions	Objectif
Âge	Quel âge as-tu ?	Établir le profil de la personne
Lieu de naissance	Où es-tu née ?	"
	Où as-tu grandi ?	
Langue parlée à la maison	Quelle langue parles-tu à la maison ?	"
Composition familiale	Nbr de frères et sœurs Parents présents Configuration (ex. parents en couple, séparés)	"
Est un jeune parent	As-tu des enfants ? Âge des enfants	"
Occupation	En formation ? En emploi/recherche d'emploi ? Pratique sportive Autre loisirs	"

#### 2. Entrée en carrière

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Entrée en carrière</i>	Conditions de l'entrée en carrière	Peux-tu me parler de tes débuts dans le hockey sur glace ?	Quand as-tu commencé le hockey sur glace ? Où as-tu commencé à jouer ? Combien de pratiques avais-tu dans la semaine ? Comment as-tu été amenée à commencer le hockey ? As-tu eu un-e modèle ?

			Quel a été le rôle de ta famille ? Comment t'entendais-tu avec tes entraîneurs ?
--	--	--	---

### 3. Carrière dans le hockey mineur

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Carrière dans le hockey mineur</i>	Conditions de la carrière dans le hockey mineur	Peux-tu me parler de ton parcours dans le hockey mineur ?	Où as-tu poursuivi ton parcours ? Qui prenait en charge tes déplacements ? Comment s'arrangeait ton emploi du temps avec l'école ? Comment tu gérais le reste de ta vie sociale avec le hockey ? T'entendais-tu bien avec tes entraîneur·se·s ? Et avec tes coéquipier·ère·s ?
	Difficultés	Pendant ton parcours dans le hockey mineur, as-tu rencontré des difficultés ?	Si oui, de quel type ? Peux-tu m'en parler plus en détails ?
	Stratégies	Comment y as-tu fait face ?	Avais-tu quelqu'un à qui en parler ?
	Gestion des aléas	Si tu as eu des situations imprévues pendant ton parcours dans le hockey mineur, comment les as-tu gérées ?	Qu'est-ce qui passait en premier ?
	Adolescence	Globalement, est-ce que ton adolescence a été une période compliquée dans le hockey ?	As-tu remis en question ta pratique du hockey ? Y a-t-il eu des changements particuliers à cette période ?

### 4. Engagement au haut niveau

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Engagement au haut-</i>	Conditions de la décision de s'engager à haut	Peux-tu me parler de ton engagement au haut niveau ?	Quand as-tu pris la décision de t'engager à haut niveau dans le hockey sur glace ? Où as-tu commencé à jouer à

<i>niveau</i>	niveau		haut niveau ? Comment cela s'est déroulé concrètement ?
	Ajustements concrets, matériels et organisationnels	Qu'est-ce que cette décision a changé dans ta vie ?	Y a-t-il eu des conséquences au niveau matériel ? Déménagement Coûts Est-ce que cela a amené des changements dans l'organisation de ton quotidien ? As-tu revu tes priorités ?
	Difficultés	As-tu rencontré des difficultés particulières à ce moment-là ?	Si oui, de quel type ? Peux-tu m'en parler plus en détails ?
	Stratégies	Comment y as-tu fait face ?	Avais-tu quelqu'un à qui en parler ?
	Attribution causale du succès	Comment tu expliques que tu sois parvenue à ce niveau ?	As-tu parfois remis en question ta pratique du hockey ?

### 5. Carrière de haut niveau

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Carrière de haut niveau</i>	Jalonner la carrière de haut niveau	As-tu joué dans plusieurs équipes ou plusieurs ligues ?	
	Hockey universitaire	As-tu joué pour une université ? Si oui, as-tu pensé au hockey quand tu as choisi ton école et ton programme ?	
	Conditions de la pratique à haut niveau	Peux-tu me parler de ton expérience dans chacune des équipes que tu m'as citées ?  (Si la carrière est encore en cours) Actuellement, quelles sont tes conditions de pratique ?	Combien de pratiques avais-tu par semaine ? De quoi avec l'air l'encadrement ? Travaillais-tu à côté du hockey ? Combien d'heures par semaine ?  Combien de pratiques as-tu par semaine ? De quoi a l'air l'encadrement ? Travailles-tu à côté du hockey ?

			Combien d'heures par semaine ?
	Difficultés	Rencontres-tu des difficultés particulières dans ton quotidien ?	Si oui, de quel type ? Peux-tu m'en parler plus en détails ?
	Stratégies	Comment y fais-tu face ?	Avais-tu quelqu'un à qui en parler ?
	Gestion des aléas	Si tu as eu des situations imprévues pendant ton parcours dans le hockey senior, comme les as-tu gérées ?	Avais-tu quelqu'un à qui en parler (mentor, famille, ami-e-s) ?
	Attribution causale des succès	Comment expliques-tu tes succès dans ta carrière sportive de haut niveau ?	Penses-tu que tu as eu des conditions particulièrement favorables ? Y a-t-il eu une partie de chance ? Quel rôle a joué ton entourage ?

#### 6A. Sortie de carrière (**carrière de joueuse terminée**)

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Sortie de carrière</i>	Conditions lors de l'interruption de carrière	Peux-tu me parler de ta sortie du haut niveau ?	Quand as-tu pris cette décision ? Dans quel contexte ? Pourquoi as-tu pris cette décision ?
	Difficultés	As-tu rencontré des difficultés particulières à ce moment-là ?	Si oui, de quel type ? Peux-tu m'en parler plus en détails ?
	Stratégies	Comment y fais-tu face ?	As-tu eu quelqu'un avec qui en discuter ?
	Ajustements concrets, matériels et organisationnels	Quelles ont été les conséquences de ta décision d'interrompre ta carrière de joueuse de haut niveau ?	As-tu revu tes priorités ? Qu'est-ce que ça a changé dans ton quotidien ? Et au niveau de ta vie sociale ?
	Gestion des aléas	Ta sortie de carrière a-t-elle été accompagnée par des situations imprévues ou inattendues ?	
	Regard rétrospectif	Quel bilan peux-tu faire du	

sur la carrière	déroulement de ta carrière de joueuse de hockey ?
-----------------	---

### 7A. Après-carrière (**carrière de joueuse terminée**)

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Après-carrière</i>	Conditions de l'après-carrière de joueuse de haut niveau	Peux-tu me parler de ta vie maintenant que tu as cessé de jouer au hockey à haut niveau ?	De quoi sont faites tes journées ? Quelle place à le hockey aujourd'hui ?
	Difficultés	Rencontres-tu des difficultés particulières dans ton quotidien ?	Si oui, de quel type ? Peux-tu m'en parler plus en détails ?
	Stratégies	Quelles sont tes ressources ?	As-tu quelqu'un à qui en parler ?
	Futur	Comment imagines-tu ta vie dans 5 ans Et dans 10 ans ?	

### 6B. Sortie de carrière (**carrière encore en cours**)

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Sortie de carrière</i>	Conditions lors de l'interruption de carrière	Quand penses-tu interrompre ta carrière de joueuse de hockey de haut niveau ? Peux-tu me parler de ta sortie du haut niveau, comment l'imagines-tu ?	Pourquoi prendrais-tu cette décision ? Dans quel contexte pourrais-tu être amenée à prendre cette décision ?
	Difficultés	Penses-tu rencontrer des difficultés particulières à ce moment-là ?	Lesquelles ? Comment y as-tu fait face ?
	Stratégies	Comment pourrais-tu y faire face ?	Auras-tu quelqu'un avec qui en parler ?
	Ajustements concrets, matériels et organisationnels	Quelles pourraient être les conséquences de cette décision ?	Penses-tu que cette décision te poussera à revoir tes priorités ? Qu'est-ce que cela changera dans ton quotidien ? Et au niveau de ta vie sociale ?

### 7B. Après-carrière (**carrière encore en cours**)

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Après-carrière</i>	Conditions de l'après-carrière de joueuse de haut niveau	Comment imagines-tu ta vie après la pratique du hockey à haut niveau ?	Comment tu imagines tes journées ? Quelle place aura le hockey une fois ta carrière de joueuse terminée ?
	Difficultés	Penses-tu que tu rencontreras des difficultés particulières dans ton quotidien ?	Si oui, lesquelles ? Peux-tu m'en parler ?
	Stratégies	Quelles seront tes ressources ?	Penses-tu que tu auras quelqu'un à qui en parler ?

### 8. Thématiques transversales

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
<i>Tout au long de la carrière</i>	Attitudes discriminatoires	Est-ce que tu t'es déjà sentie discriminée parce que tu étais une femme à certains moments de ta carrière ?	Peux-tu développer ? Quand ? Pourquoi ? Comment as-tu réagi ? As-tu eu du soutien ?
	Opinions	Selon toi, en général, quelle image les gens ont du hockey féminin ?	Qu'en est-il des gens qui ne s'intéressent pas spécialement au hockey ? Et pour celles et ceux qui s'y intéressent ? Et pour ta famille ? As-tu perçu une évolution de cette perception dans le temps ? Est-ce que tu te reconnais dans l'image que les gens se font du hockey féminin ?
	Encouragements différenciés selon le sexe	(Personnellement, as-tu eu l'impression que tes parents aurait fait différemment avec toi si tu avais été un garçon ? Comment penses-tu que les « parents de hockey » agissent aujourd'hui envers leurs enfants, fille ou	

		garçon ?)	
	Carrière objective VS carrière subjective	As-tu parfois eu l'impression qu'il y avait un décalage entre la façon dont tu vivais ta carrière et le contexte réel ?	Et entre l'image que les partisan·ne·s ont de votre carrière et ce qu'elle est vraiment ? Comment les gens s'imaginent tes journées ?
	Pistes de réflexion	Par rapport à ta propre expérience, qu'est-ce qui pourrait être modifié pour améliorer l'expérience des femmes dans le hockey de haut niveau ?	

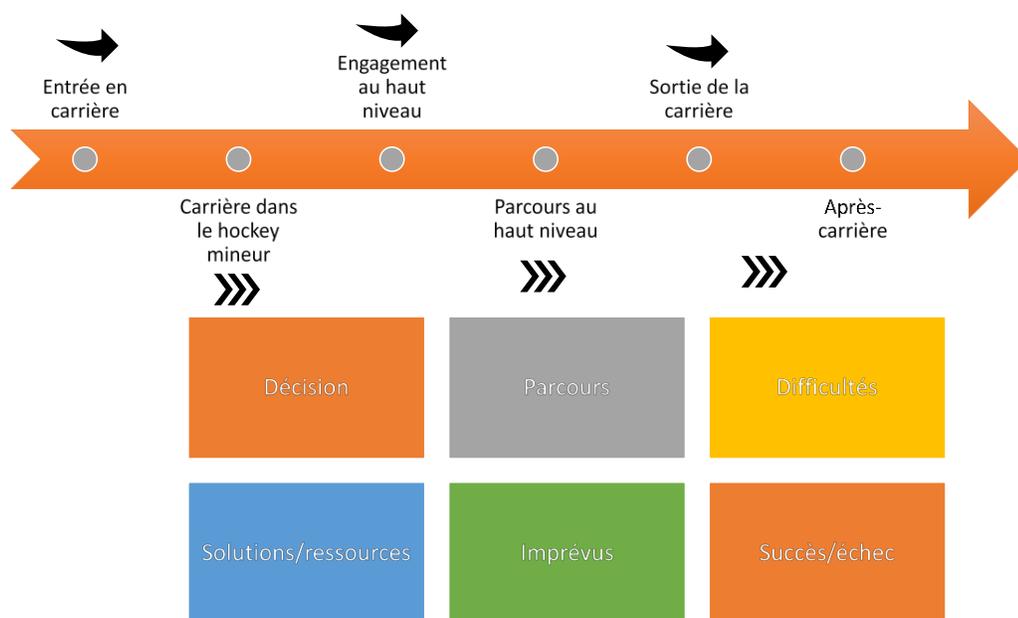
### 9. Divers

Moment	Thèmes	Questions principales	Relances
		Y a-t-il quelque chose que tu aimerais ajouter ? Aimerais-tu revenir sur un des points que nous avons abordés ?	

## APPENDICE E

### DOCUMENT D'ENTREVUE

#### Document d'entrevue



## APPENDICE F

### EXEMPLE D'UN RÉSUMÉ D'ENTREVUE<sup>10</sup>

<b>Nom d'emprunt : Manon</b>		
Période	Résumé	Citations
Contexte familial, enfance	<p>Manon a toujours adoré le sport. Elle regardait les matchs du Canadien avec ses parents. Depuis petite, elle jouait avec les garçons de son quartier dehors au hockey-balle. Elle était la seule fille de la gang et aussi la plus jeune. Elle jouait aussi au hockey cosom à l'école et au roller hockey dans la rue. À la même période, elle a commencé à jouer au hockey sur glace à la patinoire extérieure du quartier avec ses patins blancs.</p> <p>Vers 7 ans, elle a commencé à jouer au baseball avec les garçons. À ce moment, elle se rend compte que ses amis du baseball jouent au hockey et elle demande à ses parents de l'inscrire.</p>	<p>« J'ai commencé à jouer au hockey à la patinoire extérieure du coin. J'avais encore des patins blancs, des patins des filles, pis je les haïssais. Je savais que je voulais jouer au hockey. Mes parents avaient rasé les piques au bout des patins pour prétendre que je pouvais jouer au hockey avec ça. Fait que je me débrouillais avec ça, mais je les haïssais vraiment. »</p>
Entrée en carrière (début dans le hockey)		

<sup>10</sup> Seuls des extraits du résumé ont été intégrés dans le but de préserver l'anonymat de la participante.

Carrière dans le hockey mineur	<p>Manon explique qu'elle a toujours eu des bons coachs qui insister sur les notions de respect. La plupart de ses coéquipiers étaient vraiment gentils.</p> <p>Elle se décrit comme une enfant super gênée qui se faisait discrète dans le vestiaire. Elle se changeait avec les garçons et se dépêchait pour les laisser prendre leur douche.</p>	<p>« Je ne parlais pas, je faisais ma petite affaire et je m'en allais. J'étais toute seule. Tu sais, tu te sens un peu isolée. »</p>
Engagement au haut niveau		
Parcours au haut niveau		
Sortie de carrière		
Après carrière		
Divers		

## BIBLIOGRAPHIE

Angus Reid Institute. (2015, 9 au 12 juin). *Gender, Sports, and the Women's World Cup*. Récupéré de <https://search2.odesi.ca/#/details?uri=%2Fodesi%2Fari-www-E-2015.xml>

Barbusse, B. (2016). *Du sexisme dans le sport* Appaloosa LHS Editions.

Becker, H. S. (1985). *Outsiders: études de la sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

Bertaux, D. (2005). *Le récit de vie* (2 éd.). Paris : Armand Colin.

Bohuon, A. et Quin, G. (2012). Quand sport et féminité ne font pas bon ménage. *Le sociographe*, (38), 23-30. doi: 10.3917/graph.038.0023

Chimot, C. et Louveau, C. (2010). Becoming a man while playing a female sport: The construction of masculine identity in boys doing rhythmic gymnastics. *International Review for the Sociology of Sport*, 45(4), 436-456. doi: 10.1177/1012690210373844

Clair, I. (2012). *Sociologie du genre*. Paris : Armand Colin.

Connell, R. W. (1995). *Masculinities*. Berkeley : University of California Press.

- Coubertin (de), P. (1910). Chronique du mois: Duel de races - Le mépris de la mort - Défense aux femmes - Palais des sports - Le prix d'un athlète. . *Revue Olympique*, 10, 108-111.
- Courcy, I. (2006). *Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité* [Mémoire de maîtrise]. Université de Montréal.
- Courcy, I., Laberge, S., Erard, C. et Louveau, C. (2006). Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité. *Recherches féministes*, 19(2), 29–61. doi: 10.7202/014842ar
- Daune-Richard, A.-M. et Devreux, A.-M. (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique. *Recherches féministes*, 5(2), 7-30. doi: <https://doi.org/10.7202/057697ar>
- Defrance, J. (2011). *Sociologie du sport* (6e éd.). Paris : La Découverte.
- Desjardins, F. (2017). Les hockeuses de la LCHF recevront un salaire. *L'Éclaireur Progrès*. Récupéré de <https://www.leclaireurprogres.ca/les-hockeuses-de-la-lCHF-recevront-un-salaire/>
- Flament, C. (2003). Structure et dynamique des représentations sociales. Dans *Les représentations sociales* (vol. 7, p. 224-239). Presses universitaires de France.
- Fredrickson, B. L. et Harrison, K. (2005). Throwing Like a Girl. *Journal of Sport and Social Issues*, 29(1), 79-101.

- Gilenstam, K., Karp, S. et Henriksson-Larsén, K. (2008). Gender in ice hockey: women in a male territory. *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*, 18(2), 235-249. doi: 10.1111/j.1600-0838.2007.00665.x
- Goffman, E. (1992). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Éditions de Minuit.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir l'idée de nature*. Paris : Côté-femmes.
- Haicault, M. (2000). *L'Expérience sociale du quotidien: Corps, espace, temps*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Hannerz, U. (1983). *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine* (I. Joseph, trad.). Paris : Les Ed. de Minuit.
- Hockey Québec. (2017). Présentation aux parents, joueurs, entraîneurs et arbitres du programme d'éducation et d'enseignement au contact physique.
- Hughes, E. C. (1971). *The sociological eye*. Chicago : Aldine-Atherton.
- Jakubowska, H. (2017). Le rôle émancipatoire du sport dans la (re)construction de l'image du corps socioculturelle dans le contexte polonais: possibilités et limitations. Dans *Sport, sexe et genre: représentations et narrations* (p. 39-60). Paris : L'Harmattan.
- Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. *Actuel Marx Confrontations*, 60-75.

- Klomsten, A. T., Marsh, H. W. et Skaalvik, E. M. (2005). Adolescents' Perceptions of Masculine and Feminine Values in Sport and Physical Education: A Study of Gender Differences. *Sex Roles*, 52(9-10), 625-636. doi: 10.1007/s11199-005-3730-x
- Laberge, S. (1994). Pour une convergence de l'approche féministe et du modèle conceptuel de Bourdieu. *STAPS. Sciences et techniques des activités physiques et sportives*, (35), 51-63.
- Landry, M.-H. (2008). *La place des femmes dans le sport au Québec : la représentation féminine au sein des fédérations québécoises unisports et multisports, des unités régionales de loisir et de sport et des municipalités de plus de 75 000 habitants : étude* : [Québec] : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport.
- Lavigne, B. (2014). *Etude des rapports sociaux de sexe dans l'univers sportif: trajectoires de femmes sportives*. Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Le Noé, O. (2015). Veni, vidi, lusi. L'énigme du loyalisme des judokates de haut niveau. *Sociologie du Travail*, 57(4), 536-558. doi: 10.1016/j.soctra.2015.09.003
- Leclerc, M. (2019). Rêver au hockey professionnel féminin est une chose, le rentabiliser en est une autre. *Radio Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/sports/1168074/hockey-feminin-lchf-canadiennes-montreal-nwhl-chronique-martin-leclerc>
- Légaré, B. et Sports-Québec, C. (1999). *La place des femmes dans le sport au Québec - La participation des jeunes dans les sports fédérés*.

- Louveau, C. (2004). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. *Cahiers du Genre*, (36), 163-183. doi: 10.3917/cdge.036.0163
- Mathieu, N.-C. (1991). *L'anatomie politique catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Paris Côté-femmes.
- Mennesson, C. (2005). *Être une femme dans le monde des hommes: socialisation sportive et construction du genre*. Paris : L'Harmattan.
- Mennesson, C. (2007). Les sportives 'professionnelles' : travail du corps et division sexuée du travail. *Cahiers du Genre*, 42(1), 19-42. doi: 10.3917/cdge.042.0019
- Moliner, P., Rateau, P. et Cohen-Scali, V. (2002). *Les Représentations sociales : Pratique des études de terrain*. Rennes : PU Rennes.
- Nossik, S. (2011). Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle. *Corpus*, 119-135.
- Nunnally, J. C. (1978). *Psychometric theory* McGraw-Hill.
- Pelak, C. F. (2002). Women's Collective Identity Formation in Sports: A Case Study from Women's Ice Hockey. *Gender & Society*, 16(1), 93-114. doi: 10.1177/0891243202016001006
- PWHPA. (2019). *Des joueuses professionnelles de hockey féminin unissent leurs forces pour créer une association des joueuses*. Récupéré de <http://pwhpa.com/release-fr/>

Robertson Neufeld, K. (2010). *The “real thing” and the “little sister”*: The rules of hockey and the construction of gender. York University, Toronto.

Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches Qualitatives*, 5.

Shogan, D. A. (1999). *The making of high-performance athletes discipline, diversity, and ethics*. Toronto : Toronto University of Toronto Press.

Stiebling, M. T. (1999). Practicing gender in youth sports. *Visual Sociology*, 14(1), 127-144. doi: 10.1080/14725869908583806

Theberge, N. (1990). Gender, Work, and Power: The Case of Women in Coaching. *Canadian Journal of Sociology*, 15(1), 59-75.

Theberge, N. (1995). Sport, caractère physique et différenciation sexuelle. *Sociologie et société*, 27(1), 105-116. doi: 10.7202/001790ar

Theberge, N. (1997). "It's Part of the Game": Physicality and the Production of Gender in Women's Hockey. *Gender and Society*, 11(1), 69-87.

Theberge, N. (1998). “Same sport, different gender”, a consideration of binary gender logic and the sport continuum in the case of ice hockey. *Journal of Sport and Social Issues*, 22(2), 183-198.

Theberge, N. (2003). "No Fear Comes": Adolescent Girls, Ice Hockey, and the Embodiment of Gender. *Youth & Society*, 34(4), 497-516.

Theberge, N. (2006). The Gendering of Sports Injury: A Look at 'Progress' in Women's Sport through a Case Study of the Biomedical Discourse on the Injured Athletic Body. *Sport in Society*, 9(4), 634-648.

Theberge, N. (2015). Should Women Move Like Men? The Construction of Gender and Difference in Research on Anterior Cruciate Ligament Injuries. *Quest*, 67(4), 424-438.

Williams, J. et Bennett, S. (1975, 1975). The definition of sex stereotypes via the adjective check list. *Sex Roles*, 1(4), 327-337.

Young, I. M. (1980). Throwing like a girl: A phenomenology of feminine body comportment motility and spatiality. *Human Studies*, 3(1), 137-156. doi: 10.1007/BF02331805